

---

Chartres. — Imp. DURAND Frères, rue Fulbert.

---

DE  
L'ORDRE DES MOTS

DANS  
LES LANGUES ANCIENNES  
COMPARÉES AUX LANGUES MODERNES

QUESTION DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE

PAR  
HENRI WEIL

TROISIÈME ÉDITION



PARIS  
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
67, RUE RICHELIEU, 67

—  
1879

Bibliothèque Maison de l'Orient



166625



A LA MÉMOIRE DE MESSIEURS

GUIGNIAUT, LE CLERC, PATIN, SAINT-MARC GIRARDIN

ET DES AUTRES JUGES

DE CETTE ANCIENNE THÈSE POUR LE DOCTORAT



## AVANT-PROPOS

---

Depuis la seconde édition de ce travail, M. Abel Bergaigne a donné le commencement d'une étude *sur la construction grammaticale, considérée dans son développement historique, en sanskrit, en grec, en latin, dans les langues romanes et dans les langues germaniques* (1). M. Bergaigne essaie, avec autant de science que de sagacité, de déterminer l'usage primitif, en fait de construction grammaticale, des idiomes qui sont l'objet de ses recherches, et, remontant plus haut encore, de retrouver par conjecture l'arrangement des parties constitutives de la proposition dans la langue mère de la famille indo-européenne.

D'un autre côté, M. G. von der Gabelentz a publié quelques articles *sur la syntaxe comparée* (2). Parmi les faits que ce linguiste a recueillis, je signale comme

(1) *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome III, p. 1, sqq., p. 124, sqq., p. 169, sqq.

(2) *Ideen zu ejner vergleichenden Syntax* dans *Zeitschrift für Völkerpsychologie*. Tome VI, p. 376, sqq., et Tome VIII, p. 129, sqq., 300 sqq.

## VIII

particulièrement intéressant ce qui concerne le rôle de la particule *fa* dans la langue japonaise. Quant aux vues générales, au principe de l'ordre des mots, il ne dit rien que je n'aie exposé vingt-cinq ans avant lui. Ni l'un ni l'autre de ces travaux n'a pu m'engager à modifier le mien. Celui de M. von der Gabelentz n'y ajoute rien d'essentiel ; M. Bergaigne se place dans le sien à un point de vue tout différent.

Sauf quelques légères retouches de style, cette troisième édition reproduit exactement la deuxième (1869), laquelle, à son tour, ne différait de la première (1844) que par un petit nombre de modifications et d'additions. Il m'eût été facile d'allonger ce petit ouvrage ; mais sa concision a peut-être été pour quelque chose dans le bon accueil qu'on lui a fait. Je m'abstiens donc de le charger de plus de matière. Plût à Dieu que, dans l'intérêt de ceux qui lisent, ceux qui écrivent prissent pour devise le vieux dicton : *Μέγχα βιβλίον μέγχα κακίον*.

Paris, juin 1879.



DE

# L'ORDRE DES MOTS

DANS

LES LANGUES ANCIENNES

COMPARÉES AUX LANGUES MODERNES

---

## INTRODUCTION

ON s'est proposé de traiter dans cet essai de l'ordre suivant lequel peuvent se succéder soit les mots, soit les groupes de mots qui servent à la formation de la phrase. Les mots sont les signes des idées : traiter de l'ordre des mots est donc, en quelque sorte, traiter de l'ordre des idées : de ce point de vue notre sujet peut prendre quelque importance. Les grammairiens se sont beaucoup occupés des mots considérés isolément ; ils en ont étudié l'enchaînement syntaxique ; mais la plupart n'ont pas donné une grande attention à l'ordre dans lequel les mots peuvent se succéder. Pourtant l'étude de cette succession semblerait être une partie assez considérable de la grammaire : car la grammaire a pour objet d'expliquer comment la pensée se traduit par la parole ; la pensée est dans un mouvement perpétuel ; la marche de la parole ne saurait donc être raisonnablement négligée.

Avant d'entrer dans notre sujet, jetons un coup d'œil rapide sur ce qu'en ont dit les anciens et les modernes. Parmi les anciens, Denys d'Halicarnasse a consacré un

traité particulier à la σύνθεσις ὀνομαζέτων; Cicéron, dans l'*Ora-tor* et dans ses autres écrits de rhétorique, et Quintilien, dans ses *Institutiones oratoriæ*, traitent assez longuement de la *compositio verborum*. Ils s'accordent tous les trois à reconnaître l'importance de ce sujet; Denys surtout va jusqu'à prétendre que le choix même des termes n'est pas d'une conséquence aussi grande que l'ordre dans lequel on les arrange. Ce qui décide de cet ordre, ce serait, à entendre les rhéteurs anciens, le concours plus ou moins harmonieux des lettres placées à la fin et au commencement des mots qui se suivent (*conglutinatio verborum*), le mouvement rythmique produit par la succession de syllabes longues et brèves (*numerus*), des motifs enfin tirés de l'euphonie et dont l'oreille seule peut juger.

Si cela était vrai, si en effet l'ordre des mots était entièrement ou presque entièrement du ressort de l'oreille (et les autorités les plus respectables l'affirment), on aurait mieux fait sans doute d'exclure de ces recherches le grec et le latin. Nous ne connaissons plus la prononciation exacte de ces langues, nous la reproduisons encore beaucoup moins que nous ne la connaissons; de plus, l'euphonie varie avec les organes et les habitudes des peuples. Il y a pour l'oreille française d'autres convenances que pour l'oreille anglaise ou allemande; à plus forte raison un assemblage de mots réputé harmonieux de nos jours aurait bien pu ne pas l'être pour Cicéron ou pour Périclès. Nous sommes donc aussi mal placés qu'il est possible pour juger de l'euphonie d'une phrase grecque ou latine. Et pourtant, on ne saurait le nier, quiconque est un peu versé dans les langues anciennes, ressent le charme particulier qui résulte de l'arrangement de la phrase chez les prosateurs classiques, et, qui plus est, il essaie de les imiter et se pique d'écrire plus ou moins bien la langue de Cicéron ou celle de Démosthène. De deux choses l'une: ou il y a un aveuglement bien extraordinaire de la part

des écrivains modernes, ou les maîtres antiques de l'art oratoire n'ont pas recherché et démêlé toutes les causes de cette disposition, dont ils avaient le sentiment le plus intime. On devine que celui qui entreprend de déterminer les principes de cette disposition doit pencher vers ce dernier avis. Il y a de la hardiesse, sans doute, à prétendre mieux juger du grec et du latin que Denys et que Cicéron ; mais il n'y en a pas autant qu'on pourrait le croire au premier abord. Il arrive tous les jours que les hommes qui possèdent le plus parfaitement un certain art, qui en ont le sentiment le plus vif et le plus juste, exposent les procédés de cet art d'une manière moins satisfaisante que ceux qui cherchent à s'en rendre maîtres par l'étude : ceux-là en jugent par le tact, c'est-à-dire d'une manière sûre quant à la pratique, confuse quant à la théorie ; ceux-ci en jugent par l'entendement, qui peut être insuffisant dans la pratique, mais qui est excellent dans la théorie. Nous ne prenons guère la peine d'approfondir par le raisonnement les choses dont nous sommes assez pénétrés pour ne pas nous méprendre à leur égard ; mais nous étudions à fond les choses que nous ne pouvons saisir que par l'étude. Voilà mon excuse si j'ose soutenir que les anciens n'ont pas toujours assez approfondi les lois secrètes d'un art qu'ils appliquaient en maîtres. Essayons de prouver par un exemple ce que nous venons de soutenir.

Cicéron, au chapitre 54 de l'*Orator*, cite le passage suivant tiré d'un discours du tribun C. Carbon. *O Marce Druse, patrem appello : tu dicere solebas sacram esse rempublicam ; quicumque eam violavissent, ab omnibus esse ei pœnas persolutas. Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit.* Et il ajoute : « La chute de cette phrase, terminée par un díchorée, a valu à l'orateur des applaudissements étonnants. Je demande si ce n'est pas le nombre oratoire qui en était la cause. Changez l'ordre des mots, dites par exemple : *comprobavit filii temeritas*, — il

n'y aura plus d'effet. Pourtant les mots sont les mêmes, le sens est le même. C'est que l'esprit en est satisfait, mais que les oreilles ne le sont pas. » Cicéron a fait remarquer autre part (ch. 59) que ce que l'on appelle *nombreux* en prose, ne se fait pas toujours par le nombre proprement dit; on peut se servir de cette remarque contre son auteur même. D'abord il est bien sûr que l'ordre des mots : *comprobavit filii temeritas* ne choque l'oreille aucunement. Changée ainsi, la phrase se trouve terminée par un péon, rythme que Cicéron recommande ailleurs, et qu'Aristote et d'autres mettent au premier rang. Aussi sommes-nous tout à fait convaincu que ce n'est ni le péon, ni le dichorée qui rend languissante cette tournure-ci, et celle-là magnifique. Ce n'est pas le rythme des syllabes, c'est la succession des idées qui est la cause de cet effet. En plaçant, comme Carbon l'a fait, le verbe à la fin, la phrase s'arrondit, et les termes opposés *sapiens* et *temeritas* se heurtent l'un contre l'autre. La sagesse du père, la témérité du fils, quel est le rapport qui existe entre ces termes opposés? Se sont-ils combattus, détruits? Non, *comprobavit*, l'un a été la preuve et la confirmation de l'autre. Nous ne nierons pas pourtant que le jugement de l'oreille n'entre pour beaucoup dans l'arrangement de la phrase; mais nous croyons que ce jugement de l'oreille cache souvent un jugement de l'esprit.

L'ordre des mots, soumis de la sorte à la compétence de l'oreille, échappait à la grammaire proprement dite. Cependant nous voyons dans l'antiquité même l'esprit systématique des grammairiens se prendre, quoique faiblement encore, à cette partie si importante du langage. Nous en voyons quelques-uns, en dépit de l'usage, s'appliquer à établir des lois qui leur avaient paru les seules logiques et naturelles. Denys d'Halicarnasse s'attribue l'invention d'un système artificiel, qui cependant pourrait bien être emprunté d'un grammairien plus ancien. D'après ce

système (1), les substantifs, exprimant la substance, devraient précéder les verbes, qui n'expriment que l'accident ; les verbes à leur tour devraient être placés avant les adverbes, puisque, dit-il, l'action est antérieure de sa nature aux circonstances de manière, de lieu, de temps, etc. ; les adjectifs devraient suivre les substantifs, l'indicatif devrait précéder les autres modes, etc. Mais le rhéteur grec a hâte d'ajouter que cette doctrine, bien que spécieuse, est réfutée par l'expérience, qu'il ne faut y attacher aucune importance, qu'elle n'est d'aucune valeur positive. Quintilien (IX, IV, 24) fait mention du même système, mais il le rejette également comme trop recherché et contraire à l'expérience. Toutefois les grammairiens ne se départirent pas de ces idées. L'auteur du traité *de Elocutione* recommande l'ordre des mots qu'il appelle naturel (*φυσική τάξις*), et celui-ci ne parle plus de substantifs et de verbes, mais il a en vue, ses expressions en font foi, ce qu'on appelle maintenant le sujet (2) et l'attribut.

(1) *De Comp. Verb.*, c. 5 : Τὰ ὀνόματα τάττειν πρὸ τῶν ῥημάτων. Il est inexact de traduire, comme on l'a fait, *placer le sujet avant le verbe*. A la vérité Aristote (*de Interpretatione*, c. 2) se sert du terme ὄνομα pour désigner le nominatif seul, et il en distingue les cas obliques, qu'il appelle πτώσεις ὀνόματος ; mais Denys prouve par ses exemples (*μῆνιν ἄειδε*) qu'il ne fait pas cette distinction. Aurait-il mal compris la doctrine du philosophe dont il empruntait les idées ? Un passage analogue de Priscien nous le fait soupçonner. Ce grammairien dit dans les *Instit. gram.*, XVII, § 105 (p. 1082 P.) : *Sciendum tamen quod recta ordinatio exigit, ut pronomen vel nomen præponatur verbo, ut ego et tu legimus, Virgilius et Cicero scripserunt, quippe cum substantia et persona ipsius agentis vel patientis, quæ per pronomen vel nomen significatur, prior esse debet naturaliter quam ipse actus, qui accidens est substantiæ. Licet tamen et præpostere ea proferre auctorum usurpatione fretum*. En rapprochant de ce texte les termes dont se sert Denys : Τὰ μὲν γὰρ (ὀνόματα) τὴν οὐσίαν δηλοῦν, τὰ δὲ (ῥήματα) τὸ συμβεβηχός· προτέραν δ' εἶναι τῆ φύσει τὴν οὐσίαν τῶν συμβεβηχότων, on dirait que les deux auteurs ont puisé à la même source.

(2) Demetrius, *de Eloc.*, § 199, sqq. (Walz, *Rhetores græci*, t. IX, p. 564) : Τὸ περὶ οὗ, l'objet dont il est question. Ἦτοι ἀπὸ τῆς δευτέρας

Ce rhéteur se sert d'expressions exagérées pour établir une théorie que lui-même n'a pas pratiquée dans le traité qui la renferme. Il pense que toute proposition qui ne commence pas par son sujet, manque de clarté et met à la torture (βάσανον παρέχει) celui qui parle comme celui qui écoute. Hermogène paraît appliquer à la période ce même principe analytique, lorsqu'il parle d'un ordre direct (ὀρθότης) et d'un ordre indirect (πλάγισμός) (1).

Ces théories qui, comme on le voit, sont celles des grammairiens modernes (2), paraissent n'avoir pas reçu un grand développement chez les anciens. Un fait pourtant n'a jamais pu échapper à l'attention de ceux qui ont réfléchi sur le langage : il arrive très souvent en grec et en latin qu'on sépare des mots qui évidemment forment ensemble un groupe syntaxique. Cet accident de langage dut être remarqué aussitôt que l'on eut constaté l'existence dans la langue des genres, des nombres, des cas et des terminaisons qui servent à exprimer ces rapports. En effet le terme technique d'hyperbate se lit déjà dans Platon, avec le même sens qu'on y a toujours attaché depuis (3). Les anciens sophistes, on ne saurait en douter, avaient été les premiers à faire cette observation grammaticale, et Platon empruntait ce terme à ses adversaires (4).

ἀρκτέον, ἢ ἀπὸ τῆς αἰτιατικῆς ὡς τὸ λέγεται: Ἐπίδαμνον..., il faut commencer ou par le nominatif, ou par l'accusatif dans les phrases où l'infinitif est construit avec un sujet à l'accusatif.

(1) *De formis orationis*, I, 3. On reviendra plus bas sur ce passage.

(2) Quant aux grammairiens du moyen âge, voyez Thurot, *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales du moyen âge*, p. 341 et suivantes. Nous devons à l'amitié de l'auteur cette indication ainsi que d'autres remarques qui nous ont été utiles.

(3) *Protagoras*, p. 343 E.

(4) C'est à l'hyperbate que se rapportent les explications des anciens scholiastes, qui commencent par ces formules consacrées : *Ordo est*, τὸ ἐξῆς : ces interprètes ne font que rapprocher les élé-

On sait assez que les modernes ont érigé en règle générale la théorie rejetée par Denys et Quintilien. Les besoins de l'enseignement, le génie de nos langues, peut-être aussi la tendance analytique de notre esprit, ont fait la fortune de cette théorie. Les premiers qui soient entrés un peu plus avant dans la question de l'ordre des mots, ne sont pas, comme on aurait dû le supposer, les savants auteurs des grammaires grecques et latines, mais ceux qui ont traité de nos langues modernes. Ce fait n'est pas sans importance. Il paraît prouver que l'ordre des mots est intimement lié à la vie d'une langue, qu'il tient à la parole *parlée*, non pas à la lettre *écrite*. La discussion la plus longue et la plus animée qui se soit élevée à cet égard est celle qui a eu lieu au dix-huitième siècle entre Beauzée et l'abbé Batteux (1). Ces savants estimables avaient sans doute assez de lumières pour résoudre la question, ou du moins pour poser les fondements d'une théorie générale de l'ordre des mots. S'ils n'y ont pas réussi, c'est peut-être parce qu'ils ont fait d'une question de grammaire presque une question de parti, parce que c'était la prééminence soit de la langue française, soit des langues anciennes, qu'ils s'attachaient à établir dans ce débat. Beauzée se renferme dans le système de la syntaxe, qu'il a su développer avec tant de logique dans sa grammaire; il refuse de suivre son adversaire sur un autre terrain. Nous aurons l'occasion plus bas de citer quelques-uns des passages les plus saillants de son chapitre sur la construction. Batteux pense que l'arrangement naturel des parties de la phrase consiste à placer toujours l'idée « la plus importante à la tête, c'est-

ments du même groupe grammatical. Il y a loin de là à nos constructions analytiques.

(1) Beauzée, *Grammaire générale*. Paris, 1767, t. II, p. 468 sqq. Batteux, *Traité de la construction oratoire*, 1763, et *Principes de littérature*, t. V. Paris, 1774. Voir aussi Dumarsais, *Encyclopédie*, aux articles : *Langues*, *Construction*.

à-dire dans le lieu le plus apparent de la phrase » et à donner toujours aux idées qui présentent un plus grand intérêt le pas sur celles qui en présentent un moindre. Il est donc évident qu'il qualifie d'arrangement naturel l'ordre pathétique, l'ordre de l'imagination vivement émue. Il paraît supposer que l'ordre grammatical, métaphysique, l'ordre français enfin est toujours le contre-pied exact de l'ordre naturel, de l'ordre du latin. D'après lui on parlerait d'autant mieux qu'on s'éloignerait davantage de l'ordre légitime de la phrase française : il croit donc que « *rotundus est sol* est mieux dit que *sol est rotundus* ; » à l'entendre « *filius amat patrem* eût été pour les Latins aussi dur que l'est pour nous cette construction : *par le fils est aimé le père.* » On voit que, dans la chaleur de la discussion, il est arrivé à ce savant d'outrer la différence des langues et de poser une théorie insoutenable : mais il avait un sentiment très vif de la beauté et des avantages de la construction latine, et il n'a pas laissé de faire là-dessus de très bonnes observations.

Les premières grammaires vraiment philosophiques de la langue allemande n'ont pu se dispenser de traiter de la construction de cette langue, construction qui se détermine par les rapports syntaxiques des parties de la proposition, et qui pourtant ne suit pas l'ordre analytique. Herling et Becker (1) ont traité ce chapitre avec la même profondeur que toutes les autres parties de la grammaire. Il ne se sont pas bornés à établir la construction usuelle de l'allemand, mais ils ont recherché les motifs des différentes inversions, et ils ont surtout fait remarquer qu'il existe un rapport intime entre l'accentuation et l'ordre des mots. Bien que j'aie cru devoir m'éloigner de la doctrine de ces grammairiens, en recherchant un principe de l'ordre des mots

(1) Herling, *Die Syntax der deutschen Sprache*, 2 vol. 1830. K. F. Becker, *Ausführliche deutsche Grammatik*, t. II, 1837.

indépendant de la syntaxe, j'aime à reconnaître que leurs ouvrages m'ont d'abord éclairé sur ce sujet et m'ont engagé à le méditer.

Parmi les ouvrages qui traitent de la construction latine en particulier, je n'en citerai que deux, les seuls que j'aie pu lire moi-même. M. Stürenburg, dans les notes dont il a accompagné un discours de Cicéron (1), a cherché à expliquer l'arrangement des phrases latines par l'accentuation. Il distingue une accentuation grammaticale, une accentuation logique, une accentuation emphatique, et une quatrième enfin qui provient d'une émotion réprimée à dessein. L'accentuation grammaticale produit l'ordre usuel; un mot qui est affecté soit par l'accent logique, soit par l'accent emphatique, se place avant les autres; un mot qui a l'accent *réprimé* se place après les autres.

M. Raspe a publié une brochure sur l'ordre des mots en latin (2), dans laquelle il développe une théorie établie par Gœrenz dans ses Commentaires sur plusieurs ouvrages de Cicéron. Cette théorie nous fait connaître un *sonus* particulier à la langue latine, qui se porterait sur le premier, le quatrième, le septième et le dernier mot de chaque proposition. J'avoue que, malgré mes efforts, je n'ai rien pu comprendre à cette théorie.

(1) *M. Tullii Ciceronis oratio pro Licinio Archia poeta, mit Anmerkungen von Dr. Rudolf Stürenburg*, 1839.

(2) Dr. Franz Raspe. *Die Wortstellung der lateinischen Sprache*, 1844. Gœrenz, Appendice de son édition de Cicéron, *de Legibus*. — Quant à l'excellent chapitre sur l'ordre des mots qui se trouve dans la *Linguistique latine* de Reisig, voy. note dernière.

---



## CHAPITRE PREMIER

### DU PRINCIPE DE L'ORDRE DES MOTS

---

La marche syntaxique n'est pas la marche des idées.

Oublions pour un moment les constructions particulières au français, à l'allemand, à l'anglais, au grec, dégageons-nous de tout ce que nous savons sur les variations de l'usage d'une langue à l'autre, et demandons-nous à nous-mêmes, quel principe, à en juger par le simple bon sens, devrait présider à l'ordre des mots. Nous nous répondrons : puisqu'on tâche de tracer par la parole l'image fidèle de la pensée, l'ordre des mots doit reproduire l'ordre des idées, ces deux ordres devront être identiques.

C'est ce principe que j'adopte entièrement et que j'essaierai de développer dans ce chapitre. Mais en l'adoptant, je ne l'entends pas comme il a été entendu par beaucoup de grammairiens. On l'a souvent invoqué pour prouver que la construction analytique, dont se servent plusieurs langues modernes et surtout le français, est la seule logique et naturelle, la seule qui corresponde à l'ordre de nos idées. Je ne voudrais admettre de privilège ni pour telle langue ni pour telle autre, et je crois qu'à quelques modifications

près, les signes des idées sont toujours présentés dans l'ordre des idées mêmes, et que les différences qu'on a observées ne sont, pour la plupart, que des différences apparentes.

Quand on parle dans les grammaires de l'ordre des idées, on a en vue l'ordre des parties constitutives de la proposition tel que l'analyse syntaxique le démontre. Le sujet, l'attribut, les différents compléments de l'un et de l'autre, voilà la base de toute syntaxe ; voilà un système qui s'applique également à toutes les langues, un fil qui guide à travers les constructions les plus compliquées. Pourquoi, nous dira-t-on, ne pas s'en tenir à un système si général, si lumineux ? pourquoi ne pas reconnaître que ce système nous découvre la marche même de nos idées, et que par conséquent il est la base naturelle de l'ordre des mots ? Nous ne pourrions répondre à cette question qu'après avoir examiné la théorie même de la proposition.

Bien que tout le monde soit d'accord, quand il s'agit dans un cas donné de déterminer les parties d'une proposition, il me semble qu'on peut distinguer deux manières différentes de s'en rendre compte.

Quelquefois on s'attache de préférence aux propositions générales, telles que : « La vertu est un bien. Le vice est un mal. » Alors on dit : La proposition est l'expression totale d'un jugement (c'est la définition de Beauzée). Elle se décompose donc en deux parties, une chose et une manière d'être, entre lesquelles on établit une relation soit de convenance soit de disconvenance. Ces deux parties sont le sujet et l'attribut. Il faut énoncer d'abord le sujet et puis l'attribut, sous peine de violer *l'ordre logique*.

Quelquefois on attache plus d'importance aux actions sensibles, qui sont exprimées dans la plupart des propositions, et dont les rapports sont indiqués par les cas des langues à flexions et par les prépositions. De ce point de vue, le sujet est la personne ou la chose de laquelle l'action émane ; le verbe est l'expression de l'action ; les objets sont les personnes ou les choses sur lesquelles l'action se dirige. *Darium vicit Alexander*. De qui l'action émane-t-elle ?

D'Alexandre. Eh bien, commencez par où commence l'action, commencez par Alexandre. Darius est la personne vers laquelle l'action se dirige. Placez en dernier lieu le nom de Darius. Le verbe qui exprime le rapport des deux personnes, la manière dont l'une agit sur l'autre, est le terme moyen et doit se placer au milieu. Dites donc : Alexandre vainquit Darius, sous peine de pécher contre la nature. « En disant : *Darium vicit Alexander*, vous renversez l'ordre naturel (c'est encore Beauzée qui parle), vous allez de la fin au commencement, du dernier terme à l'origine, de bas en haut : vous renversez la nature tout autant qu'un peintre qui présenterait l'image d'un arbre ayant la racine en haut et les feuilles en terre. En disant : *Darium Alexander vicit*, vous vous éloignez encore plus de l'ordre naturel, vous en rompez l'enchaînement, vous en rapprochez les parties sans affinité et comme au hasard. »

Ces arguments, il faut en convenir, sont à la fois très simples et très frappants. Mais enfin on est étonné de voir les anciens convaincus de manquer à la logique, et surtout d'être moins naturels que les peuples modernes. Les anciens, ajoute-t-on pour les excuser, avaient toutes ces désinences si bien variées, au moyen desquelles on peut se retrouver dans leurs phrases, même quand ils en dispersent pêle-mêle les diverses parties. C'est une excuse bien faible, si en effet l'ordre qui prévaut dans nos langues est le seul logique et naturel. Que vous soyez riche et que vous ayez les moyens de faire des extravagances sans inconvénient pour votre fortune, on n'en a pas moins le droit de vous blâmer si vous en faites. Au reste, si les anciens avaient les désinences, nous avons les prépositions, et en français il n'y a absolument que l'accusatif et le nominatif, dont la forme semblable pourrait donner lieu à des confusions, si on s'écartait de l'ordre adopté (1).

(1) On sait que le vieux français distinguait encore le cas sujet du cas régime. Aussi y trouve-t-on des phrases comme celle-ci : « Moult de chevaliers et d'autres gens tenoient li Sarrazin pris en une court. » Joinville, ch. LXVI. Voir la *Notice* de M. de Wailly, p. xxv.

Examinons donc la force des arguments sur lesquels on établit l'opinion généralement reçue. La proposition est l'expression totale d'un jugement, dont les deux parties ne devront jamais se confondre, mais bien se suivre dans l'ordre de l'opération logique de l'esprit. Voilà le premier argument. Il est vrai qu'on peut rédiger en jugement tout ce que nous disons, et quand on a donné à cet ensemble de mots qui forme un sens complet le nom un peu philosophique de *proposition*, on est parti probablement de ce point de vue. Il y a plus. Nos langues modernes, d'accord avec nos grammairiens, tendent à donner à leurs phrases la tournure d'un jugement. Ces langues, en y comprenant même la langue allemande, qui pourtant est assez libre sous le rapport de l'ordre des mots, mettent un soin particulier à diviser la phrase en deux parties bien distinctes, entre lesquelles se place la copule comme signe d'équation. Nous reviendrons plus tard sur cette conformation philosophique ou bien mathématique de la phrase, qui est entrée dans nos habitudes. Mais est-elle essentielle à la nature du langage ? Peut-on dire que la fonction du sujet consiste à être l'objet d'un jugement énoncé par l'attribut ? Si vous dites : *Hunc juvenem intemperantia perdidit*, vous ne portez pas un jugement sur l'intempérance, mais vous racontez simplement un fait : et s'il faut absolument que ce soit un jugement, il est plus naturel de dire que vous portez un jugement sur le jeune homme, qui pourtant n'est pas le sujet de la phrase. La même observation peut s'appliquer à un grand nombre de phrases. Le sujet n'a donc pas, et surtout n'a pas eu originairement cette valeur philosophique que lui donnent nos grammairiens et que nos langues modernes semblent vouloir lui affecter ; et partant, le moule, sur lequel toutes nos phrases sont travaillées et qui a déterminé les formes grammaticales, n'est pas primitivement celui d'un jugement ou d'une équation algébrique.

Le second argument part, ce me semble, d'un point de vue beaucoup plus juste.

Le sujet, d'après ce point de vue, n'est pas le premier terme d'un jugement, mais l'être dont l'action émane ; les

autres parties de la proposition sont le terme qui énonce cette action, les objets sur lesquels elle porte, les circonstances de lieu, de temps, etc. : enfin toute la proposition a la forme d'une action sensible. Rien ne saurait mieux se coordonner avec les autres faits de la langue et avec la disposition de l'esprit qu'on doit supposer dans les peuples lors de la formation des langues. L'étymologie parvient de plus en plus à découvrir dans les verbes les racines de tous les autres mots de la langue. Il paraît donc que l'homme, placé au milieu de ce monde sensible qui nous environne, a porté sa première attention sur les changements, les mouvements, les actions enfin qui s'y offraient à ses regards. Si le mouvement a réveillé nos premières idées, on ne doit pas s'étonner de voir remonter à la même origine la forme de nos pensées, et de trouver dans l'action sensible le prototype de la proposition. Rien de plus satisfaisant pour l'esprit que de voir dériver d'une même source le lexique et la syntaxe des langues.

Sans doute ce n'est pas toujours une action sensible, souvent ce n'est pas même une action que nous énonçons : mais il ne s'agit pas ici du contenu de la pensée, il s'agit uniquement de sa forme, de la liaison et des rapports syntaxiques de ses parties. On a beau énoncer une manière d'être, le tour qu'on prend est emprunté des phrases qui expriment une action. On dit : le lion a une crinière, cet homme a de l'esprit, absolument comme on dit : le lion déchire sa proie. Même quand l'attribut n'est pas exprimé par un verbe, mais par un adjectif ou un substantif, il faut encore le secours d'un verbe pour que la phrase puisse marcher. Il est vrai que ce verbe, le verbe être, n'indique aucunement une action sensible, mais ce n'est que parce qu'on est parvenu, à force d'abstraction, à le dépouiller de tout sens spécial. Cela est évident en français et dans les autres langues romanes, où certaines formes du verbe substantif dérivent du latin *stare*. Enfin, malgré toutes nos abstractions, le caractère le plus particulier de l'action sensible doit toujours être attaché à tous nos verbes et à toutes nos propositions : ce caractère c'est le temps. « L'espérance suppose

le désir. » « La possession procure une jouissance réelle » (Pascal). Ces propositions sont vraies dans tous les temps ; néanmoins elles ont dû être énoncées dans le présent. La syntaxe nous fait voir l'espérance et la possession comme agissant, le désir et la jouissance comme subissant l'action ; rien pourtant n'a été plus loin de la pensée du philosophe que ces rapports empruntés au monde matériel. C'est qu'il a dû se servir du moule de phrase consacré, subir la loi de la syntaxe. Cette loi veut que nous revêtions nos pensées d'une forme, non pas métaphysique, mais essentiellement dramatique. L'être qui agit, l'action, l'être qui subit le choc de l'action, celui qui en est affecté d'une manière plus indirecte, le temps, le lieu de la scène, etc., voilà les rôles et les éléments du drame syntaxique. Les rapports grammaticaux ne sont que les relations qui existent entre les personnages immuables de ce drame.

Que s'il arrive que l'ordre de la pensée n'est pas le même que l'ordre des formes dramatiques qu'on lui a prêtées, c'est que l'ordre des mots s'accorde alors avec la pensée même et non avec la forme que la pensée a pu revêtir : voilà bien assurément ce qu'il y a de plus naturel et de plus logique. Mais ce cas pourra-t-il se présenter, ces deux marches pourront-elles différer entre elles ? Sans doute, puisque la forme n'a rien d'obligatoire. On peut exprimer la même pensée dans différentes constructions syntaxiques, de manière que les idées qui concourent à former la pensée reçoivent dans le drame de la phrase tantôt ce rôle, tantôt cet autre. Malgré ce changement de rôle, les idées ne changeront pas de place dans la marche de la pensée : en conséquence, les mots qui expriment ces idées ne devront pas changer de place dans l'ordre de la phrase. Expliquons-nous par des exemples.

Tite-Live, au 34<sup>e</sup> chapitre de son livre I, parle de Démarate et de ses deux fils Lucumon et Aruns. Il rapporte d'abord l'histoire de Démarate et d'Aruns ; puis il continue : *Lucumoni contra, omnium heredi bonorum, cum divitiæ jam animos facerent, auxil ducta in matrimonium Tanaquil*, etc. Considérez le moule de la phrase. *Tanaquil* est le sujet,

c'est d'elle qu'émane l'action exprimée par *auxit* : elle occupe donc la première place dans la marche du drame syntaxique. Néanmoins l'auteur lui a donné la dernière place dans l'ordre des mots. C'est par *Lucumoni* qu'il a commencé sa phrase, et il a bien fait ; car Lucumon tient la première place dans la marche de sa pensée. Maintenant, changez le rôle grammatical de Lucumon, comme vous voudrez, mettez-le au nominatif, au génitif, à l'accusatif, à l'ablatif : peu importe, pourvu que ce soit par cette idée que vous entriez en matière. Vous pourrez dire : *Lucumo in majores spes adductus est matrimonio Tanaquilis*, ou bien : *Lucumonem in majores spes erexit ducta in matrimonium Tanaquil*. Mais si, tout en conservant les rapports de la syntaxe, vous vouliez changer l'ordre des mots : *Tanaquil auxit animos Lucumoni*, vous dérouteriez le lecteur par cette marche contraire à la liaison des idées. Toutefois, dans le cas donné, on pourrait à la rigueur vous comprendre. Mais voici quelques vers d'Horace dont le sens serait entièrement détruit par une transposition semblable. *Nihil est ab omni parte beatum : abstulit clarum cita mors Achillem, longa Tithonum minuit senectus*. Nous ne toucherons pas aux rapports de la syntaxe, nous ne changerons que l'ordre des mots, en faisant ce qu'on appelle la *construction*. (*Nihil est ab omni parte beatum*). *Mors cita abstulit Achillem clarum, senectus longa minuit Tithonum*. On ne saisit plus la liaison des idées. Ce n'est donc pas arbitrairement, ni forcé par les difficultés du vers qu'Horace a séparé les adjectifs *clarum* et *longa* des substantifs auxquels ils se rapportent, puisque la pensée s'obscurcit du moment que vous les en rapprochez.

De même, en traduisant d'une langue dans une autre, s'il n'y a pas moyen d'imiter en même temps la syntaxe de l'original et l'ordre des mots, attachez-vous à l'ordre des mots, et négligez les rapports grammaticaux. Le passage d'Horace en fait preuve : *Il n'y a pas de bonheur parfait. Une mort précoce enleva l'illustre Achille, une longue vieillesse consuma Tithon*. Voilà une traduction qui a l'air d'être on ne peut plus fidèle, et qui pourtant ne rend pas le sens de l'original. Laissons là cette fidélité trompeuse et suivons,

autant que cela se peut, l'ordre des idées et des mots dans le latin. *Il n'y a pas de bonheur parfait. Dans l'éclat de sa gloire une mort précoce ravit Achille ; au sein d'une vie éternelle Tithon est consumé par la vieillesse.* Pour traduire la phrase de Tite-Live, il faudra chercher un tour qui permette d'assigner à Lucumon la première place dans l'ordre des mots ; on en fera donc le sujet de la proposition, c'est-à-dire qu'on le mettra au nominatif, quoiqu'en latin il soit au datif. Le secret principal d'une bonne traduction consiste à trouver les tournures qui permettent d'adopter dans un autre idiome la succession des mots qui se trouve dans l'original.

Si l'on voulait traduire en latin ce passage de Voltaire : « Il avait un beau-père, il l'obligea de se pendre ; il avait un beau-frère, il le fit étrangler, » on changerait la conformation grammaticale, mais on ne toucherait pas à l'ordre des idées, en mettant, par exemple : *Socerum ad suspendium adegit, affinem strangulari jussit.* En latin, chaque membre ne se compose que d'une seule proposition, en français il se compose de deux. C'est qu'en français les convenances de la grammaire ne permettent pas de faire précéder le régime. D'autre part, l'enchaînement des idées demandait que le régime précédât. Que faire dans cet embarras ? il est impossible de violer les lois de la grammaire ; mais il est impossible aussi, pour un auteur du moins qui a le sentiment de ce qu'il dit, de renverser l'ordre de la pensée. Pour satisfaire et à la grammaire et à la pensée, Voltaire a pris le tour que nous avons vu. En latin on arrive au même but d'une manière plus directe, sans couper les phrases en deux, mais en indiquant l'opposition des deux parties de chaque phrase par un repos de voix (après *socerum* et après *affinem*), semblable à celui qui est produit par la virgule française. Si on voulait indiquer ce repos d'une manière plus prononcée, on n'aurait qu'à ajouter un mot d'une signification et d'un accent secondaires, par exemple, *socerum ille ad suspendium adegit, ou bien socerum enim, quidem, etc.*

On a fait sentir qu'il y a une marche de la pensée qui diffère de la marche syntaxique, puisqu'elle en est indépen-

dante et qu'elle reste la même sous les diverses transformations de la phrase, et même quand on traduit en une langue étrangère. Mais quelle est, on peut le demander, quelle est cette marche de la pensée, quel en est le principe? La grammaire est parvenue à faire l'analyse complète des rapports syntaxiques, elle en a formé un système lumineux. Est-ce qu'il ne serait pas possible d'analyser la marche de la pensée, d'y distinguer certaines parties qui se retrouvent dans toutes les phrases? Puisque c'est une marche, est-ce qu'on n'y trouverait pas des stations qu'on pourrait faire remarquer? Nous allons essayer cette analyse.

Essai d'une méthode pour rendre compte de la marche  
des idées.

La pensée, étant de sa nature pure et simple, dut à l'origine des langues trouver son expression la plus immédiate dans un son aussi simple, dont l'unité était l'image fidèle de la pensée : c'est-à-dire, qu'elle dut être exprimée par une seule parole, et même, à ce qu'il paraît, par un monosyllabe. Mais laissons le nombre des syllabes qui ne fait rien à notre thèse. Une seule parole a dû suffire à l'expression de la pensée tant qu'elle se rapportait à l'instant présent, et que par là même elle devait être parfaitement claire et intelligible pour celui qui l'entendait prononcer. L'homme voyait un événement, un changement, un objet qui faisait sur lui une impression quelconque ; il sentait le besoin de réagir sur cette impression par un acte intellectuel, et de la communiquer en même temps à un autre ; il l'exprimait par une parole simple, et, bien que brusque, parfaitement claire, parce que l'objet auquel elle se rapportait, qui lui avait donné naissance, était présent, et servait, pour ainsi dire, de commentaire à celui qui écoutait. Nous voyons encore aujourd'hui que des enfants, des gens d'un esprit peu cultivé, tous les hommes enfin sous l'influence d'une émotion subite et profonde, s'expriment par de telles exclamations : *L'éclair! Une fusée! Mon père!* On explique ces façons de parler par des ellipses, par exemple : Voyez

l'éclair qui paraît, etc. Cette explication se rapporte à notre théorie de la proposition. Mais comme dans les temps dont nous parlons la pensée n'était pas encore exprimée sous la forme d'une proposition complète, on aurait tort de faire valoir cette théorie dans le cas qui nous occupe. Ces exclamations, quoique nous ayons dû les rendre par des substantifs, sont pourtant d'une nature plus vivante, plus *verbale*, puisqu'elles renferment à elles seules une phrase entière.

Tant que la pensée et la parole suivaient de près et immédiatement le moment même de la perception, l'unité de la parole pouvait correspondre entièrement à l'unité de la pensée. Mais dès que la pensée se rapportait au passé, ou qu'elle dérivait d'une manière moins immédiate de la perception des objets sensibles, l'expression simple ne pouvait plus être facilement comprise par celui auquel on l'adressait, et la phrase devait se décomposer. Il fallait d'abord que cet autre personnage auquel on voulait se communiquer fût placé au point de vue de celui qui parlait, il fallait qu'une parole d'introduction précédât la parole que l'on voulait énoncer, il fallait s'appuyer sur quelque chose de présent et de connu, pour arriver à quelque chose de moins présent, de plus nouveau ou d'inconnu. Il y a donc un *point de départ*, une *notion initiale*, qui est également présente et à celui qui parle et à celui qui écoute, qui forme comme le lieu où les deux intelligences se rencontrent; et une autre partie du discours, qui forme l'*énonciation* proprement dite. Cette division se retrouve dans presque tout ce que nous disons.

Par exemple, le fait que Romulus a fondé la ville de Rome peut, dans les langues à construction libre, être énoncé de plusieurs manières différentes, tout en conservant la même syntaxe. Supposons qu'on ait raconté l'histoire de la naissance de Romulus et des merveilles qui s'y rattachent, on pourrait ajouter : *Idem ille Romulus Romam condidit*. En montrant à un voyageur la ville de Rome, on pourrait lui dire : *Hanc urbem condidit Romulus*. En parlant des fondations les plus célèbres, après avoir

mentionné la fondation de Thèbes par Cadmus, celle d'Athènes par Cécrops, on pourrait continuer : *Condidit Romam Romulus*. La syntaxe est la même dans ces trois phrases : dans tous les trois le sujet est *Romulus*, l'attribut est *fonder*, le complément direct est *Rome*. Pourtant on dit dans ces trois phrases des choses différentes, parce que ces éléments, tout en restant les mêmes, sont distribués d'une manière différente dans l'introduction et la partie principale de la phrase. Le *point de départ*, le point de ralliement des interlocuteurs, c'est la première fois *Romulus*, la seconde fois *Rome*, la troisième fois l'idée de fondation. De même ce que l'on voulait apprendre à autrui, le *but du discours*, est différent dans ces trois manières de s'exprimer.

Il faut insister sur cette distinction, car elle forme la base de la théorie que nous essayons d'établir. Dans ces trois exemples le fait dont il s'agit est le même, et néanmoins on communique des choses tout à fait distinctes et différentes. Le fait ne change pas, l'action sensible et extérieure est la même : voilà pourquoi la syntaxe n'a pas changé non plus ; car la syntaxe, nous l'avons dit plus haut, est l'image d'un fait sensible. La marche, les rapports de la pensée changent : voilà pourquoi la succession des mots doit changer aussi, car elle est l'image de la marche de la pensée. La syntaxe se rapporte aux choses, à l'extérieur ; la succession des mots se rapporte au sujet qui parle, à l'esprit de l'homme. Il y a dans la proposition deux mouvements différents : un mouvement *objectif*, qui est exprimé par les rapports syntaxiques ; un mouvement *subjectif*, qui est exprimé par l'ordre des mots. On pourrait dire que la syntaxe est la chose principale, puisqu'elle réside dans les objets mêmes et qu'elle ne varie pas avec les points de vue du moment. Mais c'est précisément une raison pour attribuer la plus grande importance à la succession des mots. Car dans la parole, ce qu'il y a de plus essentiel, c'est le moment, le moment de la conception et de l'énonciation : c'est dans ce moment que se trouve toute la vie de la \*parole, avant ce moment elle n'existait pas ; après, elle est morte. Ce moment fait l'individualité de la

pensée et de la parole, et le cachet de cette individualité, c'est l'ordre dans lequel les idées et les signes sont amenés.

Applications des remarques générales.

Les notions initiales les plus générales, et par cela même les plus usitées, sont les rapports de temps et de lieu, connus de tout le monde, espèces de cases de l'esprit, dans lesquelles il classe facilement tout ce qu'il peut apprendre. Voilà pourquoi on commence ainsi les contes : « Dans Ephèse il fut autrefois, etc. » *Tempore quo in homine non, ut nunc, omnia in unum consentiebant* est le commencement de la fable de Ménénus Agrippa. (Λέγομεν ἡμεῖς οἱ Σπαρτιαῖται) γενέσθαι ἐν τῇ Λακεδαιμονίᾳ κατὰ τρίτην γενεὴν τὴν ἀπ' ἐμέο Γλαῦκον Ἐπικύδρου παῖδα (Hérodote, VI, 86). On se retrouve aisément par le moyen de ces notions générales, comme on s'oriente par les points cardinaux dans un pays inconnu. Aussi la langue française, si exacte dans l'observation de l'ordre analytique, permet à ces circonstances générales d'occuper la place d'ordinaire réservée au sujet.

On lit dans les Lettres de Cicéron à Atticus (II, 1) : *Calendis Junii, eunti mihi Antium et gladiatores M. Metelli cupide relinquenti, venit obviam tuus puer*. C'est le contre-pied exact de ce qu'on appelle l'ordre logique : le sujet est mis à la fin, les compléments du verbe se trouvent au commencement. C'est la tour de Babel, dirait M. de Bonald (1), le langage faux des païens, la perversité du discours image de la perversité des hommes. Sans doute cet ordre des mots sonnait mieux à l'oreille de Cicéron que l'ordre naturel et logique, diraient Beauzéc et d'autres grammairiens. Mais il n'y a rien de plus simple, rien de moins recherché, de moins oratoire que cette phrase tout à fait familière. Changez l'ordre, faites la construction logique, commencez par *tuus puer*, traduisez en français : Ton esclave m'a rencontré, etc. — vous ne dites plus ce que Cicéron a voulu dire. S'il avait voulu répondre à la ques-

(1) *Législation primitive*, I, 437 sqq.

tion : Quand as-tu trouvé mon messenger ? il aurait disposé les mots dans l'ordre que nous venons d'indiquer. Dans ce cas la rencontre du messenger aurait été le *point de départ*, le fait connu ; et les circonstances de temps, etc., le *but du discours*. Mais dans la phrase de Cicéron ces circonstances servent d'introduction pour arriver à ce qu'il voulait dire surtout, à la rencontre de l'esclave envoyé par Atticus. Le cas contraire se présente dans le commencement d'une autre lettre (VI, 1) : *Accepi tuas litteras a. d. quintum Terminalia Laodiceæ*. On peut entrer dans la phrase par différentes portes, mais il n'y a rien d'arbitraire dans le choix que l'on fait.

Souvent on se contente d'une donnée encore plus générale, plus indéfinie, d'une détermination simplement apparente ; c'est quand on commence par : Un jour, quelque part, etc. *Olim rusticus urbanum murem mus* (1) (Horace, *Sat.* II, 6, 79). Les Latins aimaient à commencer les contes par *olim* (2). — Souvent aussi un complément qui exprime la cause, le motif ou le moyen, est le point de départ pour arriver au fait même. *Concordia res parvæ crescunt, discordia magnæ dilabuntur*. Mais rien n'empêche qu'on ne parte quelquefois du fait pour remonter à la cause ou au moyen. Exemple : *Parvæ res augentur audacia, magnæ prudentia conservantur*. Dans la première de ces propositions les effets de la concorde et de la discorde sont le but de celui qui parle ; dans la seconde, ce but ce sont les moyens dont il faut se servir soit dans les commencements, soit au comble de la fortune. Voltaire dit d'un jeune homme : *Il se tua pour se tirer d'embarras*. C'est qu'il traite du suicide et qu'il indique les différents motifs qui peuvent

(1) Dans ce vers l'ordre des mots est singulièrement spirituel. Après avoir introduit ces deux personnages comme un campagnard et un citoyen, *rusticus urbanum*, Horace ajoute, par manière d'explication, que c'étaient deux rats, *murem mus*. Cela est indiqué par une nuance, qu'il faut saisir au vol. Le fabuliste français dit, en appuyant un peu plus :

Un habitant du Mans, chapon de son métier.

(2) *Olim fabulæ initium*. (Donat. ad. Terent. *Andr.* V, 4, 20.)

y déterminer. L'un se tua parce qu'il ne pouvait supporter la misère ; un autre parce qu'il était dégoûté de son bonheur ; celui-là enfin pour se tirer d'embarras. Le suicide était donc la chose connue, l'auteur y ajoute le motif. Mais s'il avait voulu nous apprendre l'étrange expédient imaginé par ce jeune homme pour sortir d'embarras, il eût dit : *Pour sortir d'embarras, il se tua*. On sent que la forme de l'expression ne change rien à la chose : la cause était exprimée par un seul mot dans le premier exemple ; dans le second elle l'était par un groupe de mots ; elle pourrait aussi l'être par une proposition partielle. *Quia natura mutari non potest, ideo veræ amicitia sempiternæ sunt* (Cic. *Læ*. c. 9.). Ici toute la première proposition est la notion initiale de la pensée : Cicéron veut établir que les amitiés véritables sont éternelles. *Veræ amicitia sempiternæ sunt, quia natura mutari non potest* : voilà comment on s'exprimerait s'il s'agissait de signaler la cause de ce fait.

En général, il n'y a pas de partie syntaxique de la phrase, quels que soient son nom, sa forme, son étendue, qui ne puisse être dans un cas donné la notion initiale de la pensée. Il serait inutile, ce me semble, d'en multiplier les exemples. Un cas pourtant mérite d'être distingué parmi les autres. Il arrive qu'on ne trouve rien pour préparer l'auditeur à ce qu'on veut lui communiquer, et que, ne voulant pas entrer en matière sans préparation, on commence par ce qu'il y a de plus général, de plus indispensable, mais aussi de plus insignifiant, c'est-à-dire par l'idée de l'existence pure et simple. « Il y avait un roi. » *Ἔστι πόλις Ἐφύρα*. Je vais vous apprendre quelque chose que vous ne savez pas encore, ou que vous êtes censé ne pas savoir (car sans cela je ne le dirais pas), il est évident qu'il faut que je m'attache à quelque chose que vous savez déjà, que je prenne un commencement, ne fût-ce que pour la forme : c'est la première règle de la communication des idées. La Genèse, qui raconte la création du monde, c'est-à-dire le commencement des choses, ne saurait trouver dans tout l'univers aucune donnée à laquelle l'esprit se puisse rattacher : car l'univers n'existe pas encore. Que fait alors l'écrivain sacré ? Il prend

pour commencement l'idée même du commencement, et en effet il paraît impossible d'en trouver un autre.

Descendons à des exemples moins élevés. Analysons le début de la *Cyropédie* de Xénophon, ouvrage écrit dans un style on ne peut plus simple et naturel. C'est par le second chapitre que l'auteur entre dans le récit. Voyons comment il s'y est pris pour l'arrangement des phrases. Πατὴρ δὲ λέγεται ὁ Κῦρος γενέσθαι Καμβύσου... μητὴρ δὲ ὁμολογεῖται Μανδάνης γενέσθαι... Φῦναι δὲ ὁ Κῦρος λέγεται... εἶδος μὲν κάλλιστος, ψυχὴν δὲ φιλανθρωπιάτατος... ἐπαιδεύθη γε μὴν ἐν Περσῶν νόμοις. Quel est le commencement de toutes ces propositions? Deux génitifs, deux accusatifs, un infinitif, un verbe. Voilà comment répondraient ceux qui prennent la syntaxe pour la base de l'ordre des mots. Mais cette réponse ne nous apprendrait rien; au contraire, elle nous embrouillerait, ou bien elle nous ferait croire que l'auteur a écrit au hasard, sans principe logique. Laissons là les formes de la syntaxe, qui, comme on voit par cet exemple même, sont assez arbitraires, et tenons-nous en aux idées. L'auteur a mis à la tête de toutes ces propositions des idées générales : père, mère, dispositions naturelles, éducation, figure, âme; il les a fait suivre d'idées spéciales : Cambyse, Mandane, etc. Les idées générales sont des cadres où l'on pourrait placer tout autre aussi bien que Cyrus, des lieux communs connus de tout le monde et qui, pour cette raison, sont d'excellentes notions initiales. Le but auquel l'auteur voulait arriver, le véritable objet de la communication, c'étaient les idées spéciales, qui dans le cas donné remplissent ces cadres généraux : ces idées ont été énoncées en second lieu. Cette marche naturelle, et qui se rapporte à la décomposition primitive de la pensée, a été suivie dans toutes ces phrases; la marche, réputée logique, qui demande d'abord le sujet, puis l'attribut, puis les compléments, a été négligée. Traduisez ce morceau en français, vous ne changerez pas les points de départ de l'original; car ce sont les points de départ de la pensée, mais vous ferez de chacun de ces points de départ le sujet d'une proposition : le père de Cyrus fut Cambyse, sa mère fut Mandane, etc. Voici le

début du récit historique de Thucydide (I, 24) : Ἐπίθραμνός ἐστι πόλις ἐν δεξιᾷ ἐσπλέοντι τὸν Ἴόνιον κόλπον· προσοικοῦσι δ' αὐτὴν Ταυλάντιοι... ταύτην ἀπέγκισαν μὲν Κερκυραῖοι, οἰκιστὴς δ' ἐγένετο Φαλῖος... ξυνήκισαν δὲ καὶ τῶν Κορυθίων τινές... Il est facile d'appliquer à ce morceau des observations semblables. Nous mettrons à côté de ces passages grecs les premières lignes de l'histoire de Charles XII. « La Suède et la Finlande composent un royaume large de... Il s'étend, du midi au nord..., sous un climat rigoureux qui n'a presque ni printemps, ni automne. L'hiver y règne neuf mois... L'été y produit... Les bestiaux y sont... Les hommes y sont... » On voit que c'est toujours la même marche, en français comme en grec; il est vrai que les propositions françaises commencent par leurs sujets, et que les propositions grecques ont en tête tantôt ce membre de la phrase, tantôt cet autre; mais l'ordre des idées et des mots n'en est pas moins le même dans les deux langues.

Des modifications que le génie particulier d'une langue peut apporter au principe de l'ordre des mots.

A quoi se réduisent maintenant les différences de constructions qu'on a relevées dans les langues soit anciennes, soit modernes? On a divisé les langues en logiques ou analogues, et en transpositives ou inversives, selon qu'elles observent ou qu'elles n'observent pas l'ordre de l'analyse syntaxique, qu'on a constitué en ordre normal. La majorité des grammairiens a donné un diplôme d'honneur aux langues analogues dont la construction a été proclamée la seule naturelle. Une minorité s'est élevée contre cet outrage fait aux anciens, et, en réhabilitant l'ordre du grec et du latin, elle a cru devoir flétrir en quelque sorte celui de la plupart de nos langues. On a supposé des deux côtés un abîme entre les systèmes de construction; mais il paraît que la différence n'est pas là où on la cherchait.

Les langues anciennes suivent un autre ordre que les langues modernes. En avançant cette proposition, on ne croit pas émettre une hypothèse, on croit énoncer un fait

palpable. On a pourtant ajouté au fait; on y a, sans s'en apercevoir, mêlé quelque chose de son propre jugement. Pour s'en tenir strictement au fait, voici tout ce qu'on peut dire : Dans les langues anciennes le rapport de la syntaxe à l'ordre des mots est autre que dans les langues modernes. Reste à savoir lequel des deux a changé, l'ordre des mots ou l'arrangement syntaxique de la plupart des phrases. Mais on est allé au delà du fait, et on est tombé dans une erreur qui rappelle une illusion d'optique bien connue. Des personnes qui vont en bateau croient voir de leurs yeux que les bords de la rivière se meuvent; on a longtemps pensé que le mouvement du soleil était un fait que le sens même de la vue nous apprenait. Les sens ne nous apprennent pourtant qu'un changement dans le rapport des places, et l'on s'est mépris sur le corps dont le mouvement est la cause de ce phénomène. La même chose, ce me semble, est arrivée aux grammairiens.

Si, en effet, nous rangions les mots dans un autre ordre que les anciens, cela ferait supposer un changement dans la succession des idées, dans les opérations logiques même, ce qui constituerait une différence très grave. Mais il n'en est rien, nous observons le même ordre des mots et des idées : les bonnes traductions en font foi; et si nous avons l'air d'en observer un autre, c'est parce que nous choisissons d'après d'autres points de vue la forme syntaxique dont il faut revêtir la pensée. On s'est trompé, parce qu'en traitant de l'ordre des mots, on a pris la phrase toute faite, avec tous ses éléments et tous ses rapports bien déterminés. C'est qu'on paraît avoir regardé l'arrangement des mots comme un travail accessoire qui ne se ferait qu'en dernier lieu, la pensée étant déjà tout à fait transformée en paroles. Mais si l'ordre des mots correspond à l'ordre des idées, si cette marche des idées existe dans la pensée même, avant qu'elle ait revêtu les formes grammaticales, si la conformation syntaxique ne vient qu'après et n'a qu'une influence secondaire sur l'ordre des mots, alors il est évident que l'aspect de la chose change entièrement. Voici, selon nous, la différence des langues anciennes et des langues modernes.

Dans les langues anciennes on suit l'ordre de ses idées et on prend, pour les encadrer dans une phrase, la conformation syntaxique la moins recherchée, la plus animée. Que le mouvement des idées et le mouvement syntaxique soient identiques ou non, on ne s'en inquiète pas. Le mouvement des idées est rendu par l'ordre des mots; le mouvement syntaxique est exprimé par les terminaisons. C'est tout ce qu'on demande; du reste il est permis de parcourir la construction syntaxique dans tous les sens, d'entrer, de traverser, de sortir par où l'on veut.

Dans les langues modernes on suit l'ordre de ses idées comme dans les langues anciennes : c'est la loi de tout être raisonnable. On rend l'ordre de ses idées par l'ordre des mots. Mais cet ordre des mots sert en même temps, plus ou moins, à exprimer les rapports syntaxiques. Nos langues tendent de plus en plus à remplacer cette double marche de la phrase par une seule marche. Le sujet n'était originairement que le point de départ d'une action sensible qui sert de modèle à la construction de la phrase; nos langues tendent à faire du sujet le point de départ de la pensée même. Voilà pourquoi nos langues nous obligent à choisir une conformation de la phrase où la marche syntaxique ne s'écarte pas trop de la marche de notre pensée. Donc, ce qu'elles exigent, ce n'est pas qu'on sacrifie l'ordre de ses idées à la syntaxe; tout au contraire, elles veulent que la syntaxe s'accommode à l'ordre des mots demandé, et on renverse le vrai rapport des choses en disant que l'ordre des mots s'accommode à la syntaxe. Ce que l'on appelle *inversion* n'est pas, dans la plupart des cas, un déplacement illégitime des mots : car déplacer les mots serait déplacer les idées, faute qu'un bon auteur ne saurait commettre; mais c'est l'emploi d'une autre syntaxe, l'auteur ayant choisi, à la manière des anciens, la syntaxe la plus animée au lieu de celle qui s'accorde dans sa marche avec la marche des idées.

- « Il veut les rappeler, et sa voix les effraie ;
- » Ils courent : tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
- » De nos cris douloureux la plaine retentit. »

Si Racine avait écrit en prose, il n'aurait certes pas mis : *La plaine retentissait de nos cris douloureux*. Ce tour, qui interrompt brusquement l'ordre des idées, serait bien plus hardi que le vers même de la tragédie. La prose substituerait à ce vers une phrase semblable à celle-ci : *Nos cris douloureux retentissent dans la plaine*. On voit donc que le poète n'a pas renversé l'ordre des idées et des mots, et que ce n'est que par le choix de la syntaxe que se distinguent les langues analogues des langues transpositives (1).

J'ai essayé de montrer qu'on pense et qu'on s'exprime dans le même ordre, soit qu'on parle une langue moderne, soit qu'on se serve d'une langue ancienne. Il s'entend, et j'ai hâte de l'ajouter, que cette assertion n'est pas absolue. Quelque riche que soit une langue en tournures syntaxiques, il est impossible qu'elle en offre qui soient analogues à toutes les innombrables modifications dont la marche de

(1) En comparant la phraséologie du latin et du français on trouve des locutions toutes faites qui confirment ce que nous avançons. *Mihi est liber, mihi est nomen Carolo*. J'ai un livre; j'ai, je porte le nom de Charles. *Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος γίγνονται παῖδες δύο*, Darius et Parysatis eurent deux fils. *Mihi scribendum est*, il faut que j'écrive, je dois écrire. — Nous changeons la syntaxe pour mettre les deux marches d'accord; les anciens n'étaient pas choqués de leur disconvenance. Parmi les moyens de produire cet accord, l'emploi du passif mérite une attention particulière. Voici la remarque judicieuse que M. de Sacy fait à cet égard : « Quelquefois on emploie » le passif, lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux à qui l'on parle, » sur la personne ou la chose qui est l'objet de l'action, plutôt que » sur le sujet qui agit. Alors le sujet n'est exprimé que comme une » circonstance de l'action, au moyen d'une préposition à laquelle » il sert de complément. Que je raconte l'histoire de Britannicus, » je la terminerai en disant, *Britannicus fut empoisonné à la table » de Néron et par Néron lui-même*. Si au contraire j'avais pour but » de faire le détail des crimes de Néron, je dirais *Néron empoisonna » à sa table Britannicus*, parce que je m'occuperais moins de faire » connaître la mort de Britannicus que le crime de Néron. — Cet » usage du passif a surtout lieu dans les langues où la construction » est fixe et admet peu d'inversions. » (*Principes de Grammaire » générale*, 3<sup>e</sup> édit., p. 161). Becker (p. 20 du 2<sup>e</sup> vol. de sa grammaire allemande), se rencontre dans cette observation avec le savant français.

la pensée est susceptible. Ces deux marches ne sauraient donc toujours être d'accord. Voilà pourquoi on a dû faire des concessions. Dans les langues modernes, et même dans celle qui est, pour ainsi dire, la plus moderne d'entre toutes, je veux dire le français, on a permis de s'écarter dans certains cas de la marche rigoureuse de l'analyse. Dans ces cas l'ordre des idées l'a emporté sur l'ordre syntaxique. D'autre part, on a sacrifié quelquefois la marche naturelle des idées pour s'accommoder à l'ordre syntaxique. Ces cas sont plus difficiles à vérifier, puisqu'ils ne sautent pas aux yeux ; ils sont aussi, ce me semble, plus rares que les autres. Pourtant, si je ne me trompe, le style de nos langues se ressent quelque peu de cette gêne qu'on s'est imposée en adoptant un ordre analogue à la syntaxe. Citons-en des exemples.

Voici comment Voltaire s'exprime sur la condamnation d'Auguste de Thou : « Tout ce qu'on peut dire d'un tel » arrêt, c'est qu'il ne fut pas rendu par justice, mais par » des commissaires. La lettre de la loi meurtrière était pré- » cise. C'est non seulement aux jurisconsultes, mais à tous » les hommes de prononcer si l'esprit de la loi ne fut pas » perverti. C'est une triste contradiction, qu'un petit nombre » d'hommes fasse périr comme criminel celui que toute » une nation juge innocent et digne d'estime. » (*Commentaire sur le livre des délits, etc.*).

Les pensées renfermées dans ces phrases se rattachent parfaitement les unes aux autres, mais les phrases mêmes sont assez décousues. Chaque phrase paraît avoir un commencement à elle, une marche indépendante, comme si elle était étrangère aux autres phrases qui l'entourent. C'est que la marche syntaxique s'écarte ici de la marche des idées, c'est que les points de départ de chaque phrase ne sont pas pris comme ils l'auraient été en grec et en latin. Traduisons ce morceau en grec, pour bien apprécier cette différence dans le style des langues.

Περὶ τοιαύτης κρίσεως (on vient de rapporter l'histoire du procès) τοῦτο μόνον ἂν λέγοιτο, ὅτι οὐχ οἱ κύριοι αὐτὴν ἔκριναν δικασταί, ἀλλὰ παρηλλαχόμενοι τινὲς ἐπίτηδες εἰς τοῦτο λεκτοί.

Τὰ μὲν ῥήματα ἀκριβῆ ἦν τοῦ νόμου τοῦ φρονίου· τὴν δὲ διάνοιαν τοῦ νόμου σκέψασθαι, εἰ οὐκ ἄρα διεστράφη, παντός ἐστιν, οὐ τῶν νομικῶν μόνων. Εἰ δ' ὑπ' ὀλίγων τινῶν θανατοῦται ὡς ἄδικος ὢν, ὅς ἀνάιτιός τε καὶ πολλοῦ ἀξίως κέκριται ὑπὸ τῶν πολιτῶν ἀπάντων, πῶς οὐχὶ τοῦτό γε θεινότερον ἂν εἴη καὶ ἀλογώτατον;

« S'il y a deux milliards dans un royaume, toutes les  
 » denrées et la main-d'œuvre coûteront le double de ce  
 » qu'elles coûteraient s'il n'y avait qu'un milliard. Je suis  
 » aussi riche avec cinquante mille livres de rente, quand  
 » j'achète la livre de viande quatre sous, qu'avec cent mille  
 » quand je l'achète huit sous; et le reste à proportion. La  
 » vraie richesse d'un royaume n'est donc pas dans l'or et  
 » l'argent; elle est dans l'abondance de toutes les denrées;  
 » elle est dans l'industrie et dans le travail. Il n'y a pas  
 » longtemps qu'on a vu sur la rivière de la Plata un régi-  
 » ment espagnol dont tous les officiers avaient des épées  
 » d'or; mais ils manquaient de chemises et de pain. »  
 (*Dial. d'un philos. et d'un contrôleur*, etc.). Je crois que dans les langues anciennes on aurait commencé la seconde phrase par cinquante mille livres de rente; la troisième, par l'or et l'argent; la quatrième, par des épées d'or; et grâce à ces changements, l'ensemble de ces phrases aurait formé un tout plus continu.

« Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une  
 » vie commode; c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que  
 » ces métaux serait très misérable; un peuple, qui sans ces  
 » métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les pro-  
 » ductions de la terre, serait véritablement le peuple riche.  
 » La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces  
 » qu'il n'en faut pour la circulation. » (*S. de Louis XIV*,  
 ch. 30). Si les deux membres de la seconde phrase commen-  
 çaient par l'idée de *ces métaux*, et si la troisième phrase commen-  
 çait par *cet avantage*, le discours serait plus lié, mais il ne serait plus aussi français.

Que l'on compare avec ces passages de Voltaire des mor-  
 ceaux tirés des auteurs anciens; on y remarquera un caractè-  
 re de composition tout à fait différent.

Les phrases grecques et latines forment une chaîne dont

les anneaux s'entrelacent; les phrases françaises pourraient être comparées à un collier de perles; elles ne sont unies que par le fil de la pensée. Il est vrai que la liaison du discours dans les langues anciennes est produite par plusieurs moyens qui sont étrangers au sujet de cette thèse, tels que l'emploi des relatifs au lieu des démonstratifs, les diverses attractions, le grand nombre d'adverbes conjonctifs, etc. Mais parmi ces moyens, celui qui paraît tenir la première place, c'est que la suite des mots, indépendante de la syntaxe, nous retrace la fidèle image de la suite des idées. Le vieux français n'avait pas encore tout à fait perdu l'heureuse flexibilité du latin. Naturellement et sans étude, mais avec une grâce parfaite, Joinville écrit des phrases comme celles-ci : « Et si ce ne vous plet à faire, si le faites » aquiter du tréu que il doit à l'Ospital et au Temple, et il » se tendra à païé de vous. » Au Temple et à l'Ospital il rendoit lors tréu, pour ce que, etc. » (Chap. LXXXIX).

Les traductions, même les plus fidèles, font foi de cette différence dans le génie des langues; car, tout en suivant de près les traces du grec et du latin, elles n'ont pu laisser d'être françaises. Je choisis un passage de celle que M. Cousin a donnée des dialogues de Platon. « Je dis donc » qu'il y a dans le corps et l'âme je ne sais quoi qui fait » juger qu'ils sont l'un et l'autre en bon état, quoiqu'ils » ne s'en portent pas mieux pour cela. Voyons si je ne » pourrai faire entendre plus clairement ce que je veux. Je » dis qu'il y a deux arts qui se rapportent au corps et à » l'âme. » (*Δυσοῖν ὄντων τοῖν πραγμάτων δύο λέγω τέχναις.* Le grec prend son point de départ dans les deux choses, le corps et l'âme, dont il vient d'être question; de là il nous conduit aux deux arts, les idées nouvelles, qui sont le but de cette phrase.) « Celui qui répond à l'âme je » l'appelle politique. Pour l'autre qui regarde le corps, je » ne saurais le désigner d'abord par un seul nom. Mais, » quoique la culture du corps soit une, j'en fais deux » parties, dont l'une est la gymnastique et l'autre la médecine. En divisant de même la politique en deux, je mets » la puissance législative vis-à-vis de la gymnastique,

» et la puissance judiciaire vis-à-vis de la médecine. » (Ἀντίστροφον μὲν τῇ γυμναστικῇ τὴν νομοθετικὴν, ἀντίστροφον δὲ τῇ ἰατρικῇ τὴν δικαιοσύνην. En grec le datif précède deux fois l'accusatif, parce que la gymnastique et la médecine sont connues.)... « Elle (la flatterie) ne se met nullement en » peine du bien; mais par l'appât du plaisir elle attire la » folie et s'en fait adorer. La cuisine s'est glissée sous la » médecine » (Ἵπὸ μὲν οὖν τὴν ἰατρικὴν ἢ ὀψοποικὴ δέδουκεν. La cuisine est le sujet de la phrase; voilà pourquoi elle précède en français. Mais c'est l'idée nouvelle que l'auteur veut nous faire connaître, et qui se détermine par son rapport à la médecine, que l'on connaît déjà; voilà pourquoi en grec la médecine est énoncée avant la cuisine). Je ne continuerai pas cet examen. Mais plus cette traduction est excellente, et plus elle a su se plier aux plus fines nuances de l'original, plus on doit croire que ces divergences tiennent au génie même des deux langues. Il n'y a rien de plus facile et de plus simple que ces tournures si fréquentes dans Homère: Τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη Πύδας ὦκ' ἄχ' Ἀχιλλεύς. Eh bien, ce vers tout simple ne saurait être bien rendu en français moderne. « Achille aux pieds légers lui répondit, » cela est bien brusque, bien décousu. Homère fait la transition de l'orateur qu'on vient d'entendre à celui qu'il va mettre en scène. Dans la traduction cet autre se trouve là tout d'un coup, on ne sait comment. Joinville était encore libre de dire (chapitre LXXXVI): « A cēulz parla le roy en tel manière. » Au lieu d'observer la marche syntaxique il suit la marche de la pensée. En effet il vient de nommer les seigneurs qui formaient le conseil de saint Louis.

Ces transitions de la pensée, qui sont si parfaitement rendues dans les langues anciennes, peuvent varier à l'infini; on ne saurait les réduire en système (1). Nous croyons

(1) Il n'est pas sans intérêt peut-être de se rendre compte dans chaque cas particulier de la justesse de la transition. « Je descends hier au Pirée avec Glaucon, fils d'Ariston, pour voir la fête. » Après nous allions rentrer en ville. » Voilà à peu près comment Platon commence le dialogue de la République; et il continue: Κατιδὼν οὖν πόρρωθεν ἡμᾶς οἶκαδε ὠρμημένους Πολέμαρχος ὁ Κεφάλου

pourtant qu'il y en a deux types assez prononcés pour qu'on puisse les distinguer avec précision. Si la notion initiale se rapporte à la notion initiale de la phrase précédente, la marche des deux phrases est en quelque sorte *parallèle*; si elle se rapporte au *but* de la phrase précédente, il y a *progression* dans la marche du discours. *Edito imperio signum secutum est. Jussa miles exsequitur. Clamor hostes circumsonat. Superat deinde castra hostium et in castra consulis pervenit* (Tite-Live, III, 28). Il y a *progression* d'une phrase à l'autre. Le but de la première phrase est le signal donné. C'est le point de départ de la seconde : *Jussa*. Le point de départ de la troisième : *clamor*, est une expression variée du but de la seconde : *miles exsequitur*. Dans la troisième, le cri est parvenu aux assiégeants; dans la quatrième on le voit continuer sa marche et pénétrer jusqu'aux assiégés. Voilà bien les anneaux d'une chaîne qui s'entrelacent : qu'on me permette d'exprimer par cette image ce qu'il y a de particulier dans cette marche du discours. Jusqu'ici il y avait *progression*; mais à partir de là nous aurons quelques anneaux *parallèles*. *Alibi pavorem, alibi gaudium ingens facit. Romani, civilem esse clamorem atque auxilium adesse inter se gratulantes, ultro ex stationibus ac vigiliis territant hostem. Consul differendum negat. L'alibi* de la seconde phrase se rapporte à l'*alibi* de la première dont il est l'opposé. Le *Romani* de la troisième est la même chose que

ἐκέλευσε, etc. (Nous ayant aperçus de loin, Polémarque envoya son esclave.) On est frappé du participe *κατιδών* qui se trouve à la tête de la phrase; mais rien de plus naturel. Socrate et Glaucon rentrent du Pirée un jour de fête. Ils doivent avoir été aperçus par beaucoup de monde : cela s'entend. Donc l'idée d'*apercevoir* forme le point de départ de la phrase. Mais quel est celui qui les a aperçus et sur lequel l'auteur appelle notre attention? Le nom de Polémarque devait suivre. Le commencement des Helléniques de Xénophon offre une transition parfaitement analogue. Doriée arrive avec quatorze vaisseaux. *Κατιδών δὲ ὁ Ἀθηναίων ἡμεροσκόπος ἐσήμηνε τοῖς στρατηγοῖς*. On pourra trouver encore assez de passages semblables; mais il ne sera guère possible de classer tous les cas qui peuvent se présenter.

le second *alibi*. Le *Consul* de la quatrième est opposé au *Romani* de la troisième. Voilà donc toujours des points de départ qui se rapportent aux points de départ des phrases qui précèdent, et voilà ce qui constitue la marche *parallèle* de ces phrases.

Que la marche soit progressive ou parallèle, le rapport à ce qui précède est, on le voit, soit un rapport d'*égalité*, soit un rapport d'*opposition*. Toutefois le rapport d'*égalité* est plus particulier à la marche progressive, le rapport d'*opposition* à la marche parallèle.

Dans l'exemple de Tite-Live la forme progressive ou parallèle des phrases correspond à la marche progressive ou parallèle des faits: et c'est dans cet accord des objets du récit et de sa forme que consiste le plus grand charme de ce passage. Mais ces rapports de phrases n'appartiennent pas exclusivement à la narration; un développement purement intellectuel peut encore les offrir. *Quod semper movetur, æternum est. Quod autem motum affert alicui, quodque ipsum agitur aliunde, quando finem habet motus, vivendi finem habeat necesse est. Solum igitur quod seipsum movet, quia nunquam deseritur a se, nunquam ne moveri quidem desinit. Quin etiam ceteris quæ moventur hic fons, hoc principium est movendi. Principii autem nulla est origo. Nam ex principio oriuntur omnia: ipsum autem nulla ex re alia nasci potest* (Cic. *Tusc.*, I, 23, 54). Une seule fois la notion initiale d'une phrase s'appuie sur le but de la précédente: c'est dans la proposition qui commence par: *Principii autem*. Voilà donc une marche progressive. Dans les autres la marche est parallèle, et dans le plus grand nombre la liaison se fait par un rapport d'*opposition*.

Par un artifice très familier aux auteurs anciens la marche progressive est employée au lieu de la marche parallèle dans la figure qu'on a nommée *chiasme*, et qui consiste en un arrangement croisé des parties symétriques du discours: *Audires ululatus feminarum, infantium quiritatus, clamores virorum*. (Pline, *Ep.* VI, 20). Βασιλεὺς γὰρ καὶ τύραννος ἅπας ἐχθρὸς ἐλευθερίᾳ καὶ νόμοις ἐναντίος (Tout roi,

tout tyran est l'adversaire de la liberté et l'ennemi des lois. Démosth. *Phil.* II, p. 72).

De l'ordre pathétique.

Les deux éléments de la phrase, que nous avons nommés la notion initiale et le but, ne se suivent pas toujours dans l'ordre dont il a été question jusqu'ici; il y a des cas où leur succession est l'inverse de celle que nous avons indiquée, il y en a d'autres où la notion initiale est tout à fait retranchée. Nous avons cru découvrir dans la marche de la notion initiale au but la marche de l'esprit même; on s'étonne peut-être que nous admettions le renversement de cette marche, sans craindre de renverser en même temps toute notre théorie. Nous reviendrons plus tard sur cette objection: commençons encore par un exemple.

Voici le récit du songe d'Atossa dans *les Perses* d'Eschyle (v. 181 et suiv.):

Ἐδοξάτην μοι δύο γυναῖκ' εὐεῖμονε,  
Ἡ μὲν πέπλοισι Περσικοῖς ἡσχημένη,  
Ἡ δ' αὖτε Δωρικοῖσιν, εἰς ὄψιν μολεῖν,

« Il me sembla que deux femmes richement habillées, l'une en robe persane, l'autre en robe dorienne, s'offraient à ma vue ». Elle avait annoncé une vision, elle commence donc très bien par le verbe *ἔδοξάτην*; vient après l'objet de cette vue, *δύο γυναῖκες*, puis les détails :

Μεγέθει τε τῶν νῦν ἐκπρεπεστάτα πολὺ  
Κάλλει τ' ἀμώμῳ, καὶ κασιγνήτα γένους  
Ταύτοῦ· πάτραν δ' ἔναιον, ἣ μὲν Ἑλλάδα  
Κλήρω λαχοῦσα γαῖαν, ἣ δὲ βάρβαρον.

« Leur taille était plus élevée qu'on ne le voit de nos jours, leur beauté irréprochable. Sœurs de même race, elles habitaient deux pays différents: la Grèce était échue à l'une, à l'autre la terre barbare. » On remarque dans ces phrases la marche que nous avons signalée plus haut: d'abord des cadres généraux bien connus, qui ensuite sont

remplis par des idées spéciales. Dans les vers qui suivent, la reine raconte la querelle de deux femmes, la tentative de Xerxès de les atteler à son char, la manière différente dont elles supportent le joug, l'une avec joie et orgueil, l'autre révoltée d'un tel affront. La marche de toutes ces phrases est semblable à la marche de celles qui précèdent. Puis Atossa continue Πίπτει δ' ἐμὸς παῖς (il tombe, mon fils). Le véritable *but* de cette phrase est évidemment la chute : πίπτει. Ἐμὸς παῖς est ajouté, parce qu'il s'agissait dans la phrase précédente de l'une des deux femmes ; donc ces deux mots auraient été un *point de départ* très convenable. On voit que l'ordre des deux éléments de la phrase est renversé. C'est qu'Atossa est entraînée par son émotion. Jusque-là elle avait donné une exposition nette et réfléchie ; mais arrivée au moment critique de son récit, elle ne sait plus régler le fil de son discours, elle ne voit que la chute, ce mot s'échappe d'elle malgré elle-même ; ce n'est que plus tard qu'elle s'aperçoit de la lacune et qu'elle revient sur la partie du chemin qu'elle avait rapidement franchie.

Dans l'*Antigone* de Sophocle le messager qui raconte la triste fin d'Antigone et d'Hémon, après avoir rapporté que Créon et sa suite s'avancèrent vers le tombeau, continue en ces termes : Φωνῆς δ' ἄπωθεν ὀρθίῳ κοκυμάτων Κλύει τις ἀκτέριστον ἀμφὶ παστάδα (une voix se fit entendre dans cette enceinte). La liaison du discours aurait exigé qu'il énonçât d'abord le lieu d'où la voix partait ; car ce lieu est connu, il vient d'en être question. Mais frappé, comme il l'est, par ces accents soudains, il se soulage d'abord en exprimant l'idée qui est le but de la phrase, après quoi vient celle qui en est le point de départ. On sentira mieux l'effet particulier de cet ordre en y comparant un passage de l'*Electre*, analogue pour les choses, mais différent par le tour de l'expression. C'est Chrysothémis qui parle : Ἐπεὶ γὰρ ἦλθον πατρὸς ἀρχαῖον τάφου, Ὀρῶ κολώνης ἐξ ἄκρας νεορρύτους Πηγᾶς γάλακτος... ἐσχάτης δ' ὀρῶ Πυρᾶς νεωρῆ βόστρυχον τετμημένον (en m'approchant du vieux tombeau de notre père, je vois sur la pente flu terre de fraîches libations de lait ; et avançant plus près, je découvre sur le bord de la tombe une

boucle de cheveux tout récemment coupée). Voilà comment on raconte pas à pas.

Il suffit de ces exemples pour montrer le caractère de cet ordre inverse et l'état de l'âme dont il devient l'expression naturelle. Quand l'imagination est vivement frappée ou que la sensibilité de l'âme est profondément émue, on entre en matière par le but du discours et l'on fait remarquer après coup les degrés par lesquels on aurait pu y parvenir dans un état plus tranquille. Ce sont surtout les poètes et quelquefois les orateurs, chez lesquels on trouve ces tours. *In medias res auditorem rapiunt*. C'est leur caractère dans la composition de leur fable comme dans les détails de la diction.

Nos langues modernes, nous l'avons vu, sont quelquefois gênées par des considérations syntaxiques, s'il s'agit de rendre la marche régulière des langues anciennes ; elles ne le sont pas moins souvent pour imiter la marche pathétique. Cette gêne peut avoir un double effet : ou l'on s'abstient tout à fait d'exprimer par l'ordre des mots le mouvement de l'âme, ou bien on l'exprime d'une manière plus violente que les langues libres.

Τῶν ἐν Θερμοπύλαις θανάτων  
 Εὐκλεῆς μὲν ἅ τύχα, καλὸς δ'ὁ πότμος,  
 Βωμὸς δ'ὁ τάφος, πρὸ γόων δὲ μνάστις, ὁ δ'οἶκτος ἔπαινος.

« Glorieux est leur sort, belle est leur fin, un autel voilà leur tombe, pour pleurs ils ont le souvenir, pour deuil les éloges. » Βωμὸς δ'ὁ τάφος peut être traduit ou, « leur tombe est un autel, » et alors on ne rend pas ce qu'il y a d'animé dans la succession des mots ; ou bien, « un autel, voilà leur tombe, » et alors on le rend d'une manière plus forte qu'en grec. Dans cette dernière version l'idée mise en relief a été détachée de l'autre idée à laquelle elle se lie ; on en a fait une petite proposition à part. Le mouvement de l'âme se fait jour malgré le caractère de réflexion qui domine dans la langue, et il se fait jour plus violemment, parce qu'il a un obstacle à vaincre.

Il est presque inutile d'ajouter que l'ordre inverse dont

on vient de parler est bien distinct de ce qu'on nomme ordinairement *inversion*. On appelle inversion tout ce qui s'éloigne de l'ordre analytique et syntaxique. Or nous avons donné assez d'exemples qui violent l'ordre syntaxique et qui n'en suivent pas moins l'ordre du point de départ au but de la phrase. D'autre part il se peut que l'ordre syntaxique soit observé, et que pourtant le but de la phrase soit énoncé avant la notion initiale. Un seul chapitre de Tite-Live (I, 58) peut en fournir plusieurs exemples. Tarquin s'écriant : *Ferrum in manu est*, Lucrèce disant : *Vestigia viri alieni, Collatine, in lecto sunt tuo*. — (*Ceterum corpus tantum violatum est, animus insons*), *mors testis erit*, s'expriment à peu près selon l'ordre analytique; pourtant ils s'éloignent de la marche tranquille et posée, qui, en observant l'ordre légitime, aurait renversé l'ordre analytique : *In manu ferrum est. In lecto tuo, Collatine, vestigia sunt viri alieni. Testis erit mors*.

Revenons maintenant sur l'objection indiquée plus haut. Poser d'abord un ordre conforme à la marche de la pensée même; et admettre ensuite qu'on peut quelquefois, en s'exprimant parfaitement bien, parler selon l'ordre inverse, n'est-ce pas détruire soi-même ce que l'on vient de construire? Je crois qu'il ne faut pas s'étonner de ces contradictions apparentes, qu'il faut reconnaître que le langage suit tantôt un principe, tantôt un principe contraire. Il n'y a pas d'être dans la nature qui ne soit entraîné tour à tour par des tendances différentes; l'esprit de l'homme subit la même loi. Comment les langues, qui sont l'image de l'esprit, ne la subiraient-elles pas? Il paraît au contraire qu'une langue sera d'autant plus parfaite qu'elle est une image plus fidèle de ces variations, une cire plus flexible pour recevoir l'impression de tout ce qu'il y a d'inégal, d'ondoyant dans l'esprit de l'homme. Le grec est reconnu pour être une des langues les plus parfaites qui aient jamais existé. Quelque paradoxal que cela puisse paraître, je trouve la perfection de cette langue dans l'absence de toute règle exclusive. Voyez dans la grammaire grecque le chapitre de la correspondance des temps,

des modes, des propositions hypothétiques, ou tout autre, vous trouverez partout qu'on peut faire toutes les combinaisons possibles : la grammaire ne donne pas de loi absolue, elle laisse à l'esprit liberté complète, c'est à lui de choisir ce qui peut le mieux convenir à l'expression de toutes les nuances de sa pensée. Nos langues font un peu la loi à l'esprit. Le grec la reçoit ; on en peut faire un usage extrêmement varié, on peut aussi plus facilement en abuser. Mais dans nos langues mêmes l'ordre des mots est de toutes les parties de la grammaire celle qui se plie le mieux aux impulsions momentanées de l'esprit. Il n'y a donc pas de contradiction à admettre deux marches opposées de cet ordre, si l'esprit lui-même varie dans sa marche. L'axiome que nous avons posé au commencement de ce chapitre, c'est que l'ordre des mots doit correspondre à l'ordre des idées : or, pour lui correspondre, si celui-ci change et se renverse, il doit aussi changer et se renverser.

---

## CHAPITRE II.

### DU RAPPORT ENTRE L'ORDRE DES MOTS ET LA FORME SYNTAXIQUE DE LA PROPOSITION

---

Classification des langues sous le rapport de la construction

Nous avons tâché, dans le premier chapitre, de ramener l'ordre des mots à l'ordre des idées en faisant abstraction de la syntaxe. Toutefois, dans beaucoup de langues, sinon dans la plupart, la syntaxe et l'ordre des parties de la proposition marchent de front, se déterminent mutuellement. C'est sur ce rapport mutuel entre l'enchaînement syntaxique et la succession des mots, c'est-à-dire sur la *construction* proprement dite, que roulera le second chapitre. Dans le premier chapitre il s'agissait du principe général ; dans le second nous aborderons les langues spéciales.

On a fait depuis assez longtemps une grande classification des langues sous le rapport de la construction. L'abbé Girard a été le premier, je crois, à établir la distinction des langues *analogues* ou *analytiques* et des langues *transpositives* ou *inversives*. Qu'il me soit permis, en adoptant cette classification, de la rendre plus générale encore. L'idée des langues analogues a été calquée sur l'usage des langues romanes et particulièrement du français. Mais il y a d'autres langues dont la construction usuelle est intimement liée à la relation syntaxique des parties de la proposition, sans être parallèle, comme la construction française, à la

marche de l'analyse. Ces langues devront entrer dans la première classe. Dans les langues de la seconde classe la syntaxe ne fait pas loi pour l'arrangement de la phrase; ces langues ne sont donc inversives que de notre point de vue; à parler rigoureusement, il ne peut pas y être question d'inversions: car, où il n'y a pas de loi, il n'y a pas d'infraction à la loi. Ce seraient plutôt nos langues qu'on pourrait appeler inversives, par la raison même qu'elles sont analogues. Changeons donc un peu l'idée et les noms de ces deux classes en distinguant: les langues à *construction libre* et les langues à *construction fixe*.

La construction libre est le privilège des langues à flexion. Il est évident que l'arrangement de la phrase ne saurait être indépendant de la syntaxe qu'autant que les rapports grammaticaux entre les mots sont nettement indiqués par des désinences sonores et variées. Si les flexions sont émoussées, ou si les relations syntaxiques se marquent au moyen d'affixes ou de prépositions, il ne peut être permis de séparer les mots qui forment un groupe syntaxique. L'ordre de ces groupes mêmes pourrait varier sans inconvénient: et cependant le génie de ces langues, l'usage établi, restreignent souvent cette liberté en deçà de ce que la clarté semble exiger. Certaines langues enfin sont dépourvues de flexions et d'affixes, et même, jusqu'à un certain point, de particules syntaxiques. Le rôle que les mots jouent dans la phrase, leur enchaînement et leur dépendance mutuelle, y sont exclusivement, ou presque exclusivement, déterminés par l'ordre dans lequel ils se suivent. Cet ordre y est donc invariable, ou peu s'en faut. Entre l'invariabilité absolue et la flexibilité absolue il y a des degrés. Nous disons que la construction d'une langue est fixe ou qu'elle est libre, suivant qu'elle se rapproche de l'un ou de l'autre de ces deux points extrêmes.

S'il y a des langues dont la construction est libre, ce sont sans contredit le grec et le latin. Il est vrai que les Latins aiment à rejeter le verbe à la suite de ses compléments. Il est vrai aussi qu'il y a en latin un grand nombre de locutions toutes faites qui veulent l'adjectif après son substantif

(*populus Romanus, res publica, vir bonus, etc.*) On ne voudra pas pourtant fonder sur ces observations un système de construction usuelle dont les règles seraient cent fois contredites à chaque page de tout auteur latin. Cela est encore plus vrai pour le grec. Je ne dois pas taire que, dans une excellente grammaire, on a posé comme forme normale de la construction grecque un ordre d'après lequel l'attribut serait précédé de ses compléments, et le sujet, ainsi que tout substantif, en serait suivi; tous les autres arrangements de la phrase ont été qualifiés d'inversions. M. Kühner a le mérite d'avoir traité le premier, dans un chapitre à part, de l'ordre des mots en grec; mais la règle générale qu'il a mise à la tête de son chapitre est, de son propre aveu, perpétuellement confondue par l'usage des auteurs; aussi paraît-il ne l'avoir établie que pour se conformer aux habitudes de nos grammaires et à l'esprit systématique qui veut tout ramener à la syntaxe. On ne refusera pas, je crois, de classer le grec et le latin parmi les langues à construction libre.

Si l'on examine les langues dont la construction obéit soit à une loi immuable, soit à un usage plus ou moins strict, on distingue bientôt un certain nombre de méthodes diverses, faciles à saisir et à caractériser.

En *français*, ainsi que dans les autres langues romanes, la règle fondamentale de la construction veut qu'on place d'abord le sujet, puis les compléments du sujet, puis le verbe, enfin les compléments du verbe : en thèse générale, qu'on mette le terme en dépendance après celui qui le gouverne.

L'*allemand*, ainsi que les langues de la même souche, s'accorde avec le français dans un point important. Il veut que dans toutes les phrases principales le verbe se mette au milieu de la phrase avant l'attribut, et après le sujet ou la partie de la proposition qui en tient la place. On dit donc : *Gott schuf die Welt* dans le même ordre qu'on dit en français : Dieu créa le monde. Mais quant aux compléments soit du sujet, soit de l'attribut, ils sont généralement placés avant les termes qu'ils complètent. L'adjectif est suivi de son

substantif et est précédé de ses compléments. Si le verbe est à un temps composé, ce n'est que l'auxiliaire qui se met au milieu de la phrase, la partie attributive du verbe se met à la fin, après les compléments. Parmi ces compléments celui qui se rattache le plus intimement à la partie attributive du verbe, ordinairement le complément direct, se place le dernier, après le complément indirect, qui, à son tour, est précédé des circonstanciels. On dit donc : *Eine plötzliche Freude hat diesem Unglücklichen das Leben gekostet.* « Une subite joie a à ce malheureux la vie coûtée. » *Von der Mitwelt verkannte Dichter erwarten von der Nachwelt ein gerechteres Urtheil.* « Par les contemporains méconnus poètes attendent de la postérité un plus équitable jugement. » Dans les phrases subordonnées, le verbe, tant l'attributif que l'auxiliaire, se met toujours à la fin. *Man weiss, dass Rom den unterworfenen Völkern seine Sprache aufzwang.* « On sait que Rome aux peuples soumis sa langue imposa (1). »

(1) La partie attributive du verbe est tantôt un participe passé, tantôt un infinitif. Le participe passé était à l'origine un adjectif, et nos poètes français disent encore par archaïsme : « La première épée dont s'est armé Rodrigue, a sa trame coupée » (*hat seinen Lebensfaden durchschnitten*). L'infinitif est souvent précédé de ses compléments dans la vieille langue française. On lit dans Joinville, chap. LXXXVII : « Pour ce que je ne veil que nulz face jamez bien » pour le guerredon de paradis avoir, ne pour la pource d'enfer ; » mez proprement pour l'amour de Dieu avoir, qui tant vaut et qui » tout le bien nous peut faire. » Qu'on mette ces lignes en allemand, on n'aura pas à changer la place d'un seul mot : ils sont tous rangés d'après les règles de la construction allemande. En général, les deux langues avaient, ce semble, plus de rapports entre elles, au moyen âge, qu'elles n'en ont aujourd'hui. En allemand, lorsqu'une partie de l'attribut se trouve en tête de la phrase, le verbe doit précéder le sujet ; il en est de même lorsque cette partie de l'attribut a pris la forme d'une phrase incidente. La règle est moins rigoureuse dans le vieux français ; mais elle ne laisse pas d'y être souvent observée : « En ce point nous envia le » soudanc son conseil pour parler à nous » (*In diesem Augenblick schickte uns der Sultan...*), Joinville, ch. LXVI. « Après ce que le vieil home s'en fu allé, qui nous ot reconfortez, revint le conseil le soudanc à nous » (*Nachdem... kamen die Ræthe...*). *Ib.* Le français

L'anglais a adopté pour les compléments du verbe l'ordre français, mais il a gardé l'usage allemand de placer le substantif qui régit après les adjectifs qui s'y rapportent et après les substantifs régis par lui sans le secours d'une préposition. *The king's eldest son has given a feast to the citizens.* « Le fils aîné du roi a donné une fête aux citoyens. » *Des Königs ältester Sohn hat den Bürgern ein Fest gegeben.* (Français : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Anglais : 3, 2, 1, 4, 5, 6, 7. Allemand : 3, 2, 1, 4, 7, 6, 5).

Est-il permis de placer à côté de ces langues un idiome si différent des nôtres que la terminologie usitée dans nos grammaires ne peut y être appliquée que par une espèce d'abus ? Le chinois, langue composée de monosyllabes invariables, ne distingue les parties du discours par aucun signe extérieur : ni verbe, ni nom, ni particule, ni aucune espèce de mot n'y a reçu une forme propre, n'y porte une empreinte caractéristique. Cependant la construction de la phrase chinoise est parfaite, et il est curieux que cette construction se rapproche assez de la construction anglaise. En chinois les qualificatifs épithètes se placent avant le nom de chose auquel ils se rapportent ; le sujet se place avant l'attribut ; le complément direct se place après l'attribut, et il est suivi du complément indirect ; les locutions adverbiales, simples ou composées, modificatives ou circonstanciennes, ont coutume de précéder le mot sur lequel elles portent. Exemple : *Cæli filius potest designare virum ad cælum* (L'empereur peut présenter au ciel un homme pour lui succéder) (1).

moderne a conservé quelques traces de ces constructions, très naturelles d'ailleurs et répandues dans un grand nombre de langues : « Ainsi parla le roi. » « Déjà prenait son essor... cet aigle... » C'est d'après le même principe que, dans les deux langues, « il dit » devient « dit-il » (*sagte er*) ; « le voisin répondit » devient « répondit le voisin » (*antwortete der Nachbar*), quand ces petites phrases sont précédées d'une partie des paroles citées, c'est-à-dire, d'une partie de leur complément.

(1) Voy. Abel Rémusat, *Eléments de la grammaire chinoise*. Paris, 1822, §§ 78, 79, 80, 95, 158, 159, 177. Ce que nous disons du chinois, se rapporte à l'ancien style.

Puisque nous voilà sortis du cercle des langues européennes, signalons encore un type de construction, celui qui est offert par le ture et en général par tous les idiomes de la famille tartare, tels que le mandschou, le mongol et d'autres. Dans ces langues l'adjectif se place toujours avant son substantif, le substantif régi avant le substantif qui régit, le complément avant le verbe, les prépositions sont remplacées par des postpositions, la proposition subordonnée précède la proposition principale(1). « Les chevaux du fils du pacha » se dit en ture dans cet ordre : *Padissæ filii equi*. « Il va allumer une chandelle : » *Lucernam ascensum it*. « Nous avons vu qu'on trouve la consolation de beaucoup de maux dans des prières dévotes. » *Piis precibus in multorum malorum solatia inveniri vidimus*. « Les étoiles jaunes, appelées la porte du général d'armée, viennent après la constellation Oudirabhalkouni : » *Exercitus ducis porta vocatæ flavæ stellæ Udir, stellas post veniunt*. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'ordre de la construction dans ces langues n'est pas, comme dans les langues romanes, un ordre usuel et modifié dans des cas plus ou moins fréquents, mais que c'est un ordre fixe et immuable. Et pourtant plusieurs d'entre ces langues possèdent tout un système de suffixes variés, qui leur permettent d'exprimer avec beaucoup de netteté toutes les relations de la syntaxe de dépendance. Il est vrai que la syntaxe d'accord y est moins parfaitement rendue. « La place de chaque mot est invariablement marquée dans chaque phrase, et toutes les phrases sont comme sorties du même moule. Le mot qui régit se place toujours après celui qui est régi, et le verbe principal auquel viennent ressortir directement ou indirectement tous les mots d'une phrase doit toujours être mis à la fin. » « L'emploi de nombreux participes fait que le sens d'un

(1) Voyez Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*. Paris, 1820, t. I, p. 118 et p. 279. Davids, *A Grammar of the turkish language*. Londres, 1832, p. XLVIII et p. 107 et suiv. Les exemples qu'on donne sont tirés de Davids, p. 107, 115, 110 et de Rémusat, p. 176.

passage reste suspendu jusqu'à la fin, où le verbe, qui fait la conclusion, vient le déterminer (1). »

Parmi ces quatre systèmes que nous venons d'esquisser, il y en a deux qui sont diamétralement opposés et qui forment les points extrêmes entre lesquels l'usage des langues peut osciller. C'est d'une part l'ordre parallèle à la décomposition grammaticale et qui place le complément après le terme complété ; d'autre part l'ordre qui place d'abord le mot régi, puis le mot qui gouverne, et qui est le contre-pied exact de l'ordre analytique. Le premier de ces systèmes est assez généralement suivi en français ; le second est invariablement observé par le turc et les langues tartares. L'allemand vient se placer en quelque sorte au milieu de ces deux systèmes. La construction des propositions principales ressemble à celle du français en ce que le verbe coupe la phrase en deux parties distinctes, le sujet et l'attribut ; la construction des phrases subordonnées, qui rejettent le verbe à la fin, et des groupes de mots qui se terminent, à quelques exceptions près, par le mot régissant, se rapproche de la langue turque. L'anglais, qui, en raison de son origine même, participe du génie germanique et du génie roman, occupe naturellement une place intermédiaire entre l'allemand et le français. Enfin une langue toute différente, le chinois, peut être rapprochée de l'anglais dans cette classification abstraite, où l'on n'a en vue que l'arrangement des parties constitutives de la phrase.

#### De la place du verbe

Toutes ces variations se résument sous deux points de vue. On peut considérer en premier lieu la place du verbe, laquelle décide de la physionomie de toute la proposition ; en second lieu l'arrangement des groupes de mots, qui détermine la forme des parties de la proposition.

(1) Mêmes autorités, mêmes passages.

Quant au verbe, nos langues européennes aiment à lui assigner la place intermédiaire entre le sujet et l'attribut ; les langues tartares sont tenues de le mettre à la fin de la proposition ; le latin a une prédilection prononcée pour ce dernier arrangement (1). Quelle est la différence de ces constructions, s'il est possible d'en déterminer une ? Il s'entend qu'on n'a pas en vue une différence fondamentale de sens, mais une nuance caractéristique qu'elles impriment à l'ensemble de la phrase. S'il y a une langue qui se sert des deux constructions, et qui s'en sert non pas indistinctement, mais dans des cas nettement déterminés, c'est à cette langue, sans doute, qu'il faut demander la solution de ce problème. Or nous avons vu qu'en allemand la nature de la proposition décide de la place du verbe : la phrase principale se trouve en correspondance avec le système français, la phrase subordonnée avec le système latin ou bien avec le système ture. Encore dans la phrase principale même, si le verbe est à un temps composé, ce n'est que l'auxiliaire qui garde la place du milieu. Du premier abord rien de plus anormal, de plus arbitraire. Il se pourrait toutefois que cette apparence étrange cachât un sens raisonnable. Quelle est la différence d'une phrase principale et d'une phrase subordonnée ? La phrase principale énonce une pensée, elle affirme ; la phrase subordonnée ne renferme qu'une idée partielle de la pensée énoncée dans la principale, elle n'affirme pas. « Ce coupable amour, dont il est dévoré, dans Athènes déjà s'était-il déclaré ? » Thésée croit bien qu'Hippolyte est dévoré d'un coupable amour, mais ce n'est pas ce qu'il veut dire, ce qu'il veut affirmer maintenant ; c'est un fait connu, qui entre comme idée partielle dans la question qu'il fait et qui est l'objet du discours. La phrase principale établit un rapport entre deux idées, la phrase subordonnée suppose ce rapport comme établi, elle efface la dichotomie de la pensée. Voilà, si je ne me trompe, comment s'explique

(1) Quintilien, IX, IV, 26 : Verbo sensum cludere multo, si compositio patiat, optimum est. In verbis enim sermonis vis.

la différence des deux constructions allemandes (1). Le verbe, placé au milieu de la phrase pour en séparer et pour en lier en même temps les deux parties principales, donne à la proposition la forme d'un jugement que nos langues modernes tendent à lui affecter. C'est le signe d'affirmation qui sert de copule. Or toutes les fois que le verbe se décompose, ce n'est pas la partie attributive, mais la partie abstraite qui renferme l'affirmation. Voilà pourquoi l'auxiliaire seul a la fonction et la place de la copule. Dans les phrases subordonnées, la copule abandonne sa place caractéristique pour indiquer que ces phrases ne contiennent pas un jugement qu'on porte dans le moment de leur énonciation, mais tout au plus un jugement porté auparavant.

Nous croyons donc que partout où le verbe occupe la place du milieu, c'est pour indiquer que la pensée totale, renfermée dans la proposition entière, a été décomposée en deux idées, exprimées par les deux groupes de mots dont le verbe interposé empêche la confusion, et déclarées égales par un acte de notre jugement. Les langues qui rejettent le verbe à la fin du discours ne font pas ressortir la dichotomie et le caractère affirmatif de la proposition ; les langues romanes affectent ce caractère à toutes les espèces de propositions ; l'allemand l'efface dans les propositions subordonnées.

Un usage consacré dans beaucoup de langues à construction fixe vient à l'appui de ces observations. En français, en allemand, en anglais, et dans presque toutes les langues de l'Europe, le sujet se place après le verbe dans les phrases interrogatives (2). Cela s'explique parfaitement de notre

(1) Je suis dans cette explication les indications données par Herling. *Syntaxe de la langue allemande*, I, §§ 36, 44.

(2) En français le sujet substantif précède le verbe interrogatif (« Le vice est-il un mal ? »), mais le pronom indique assez la place que le sujet devrait occuper. Le sujet substantif forme ici un sens détaché, à peu près comme les premiers mots de cette phrase qui pourrait se trouver dans un passage pathétique : « Le vice, détestez-le toujours. »\*

point de vue. En effet, la proposition interrogative n'est pas l'expression totale d'un jugement ; elle est défectueuse, et le jugement qu'elle indique ne se complète que par la réponse. Voilà pourquoi dans ces propositions l'affirmation ne se place pas entre les idées du sujet et de l'attribut, dont la réunion forme la pensée totale ; mais elle se place au commencement pour indiquer que la phrase ne contient que la moitié d'un jugement. Le verbe placé au milieu veut dire, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'il y a équilibre des deux côtés de la balance ; le verbe placé au commencement veut dire, qu'il manque un poids de l'un des deux côtés et que la balance de la pensée n'est pas encore en repos.

De la construction descendante et de la construction ascendante

Passons au second point qui divise les langues à construction fixe, je veux dire l'arrangement des groupes de mots. Nous avons vu que plusieurs langues veulent que le mot qui gouverne ait le pas sur celui qui est gouverné ; que certaines autres le placent à la suite de celui-ci ; que d'autres enfin, selon la nature du complément, suivent l'un ou l'autre de ces usages. Lequel de ces procédés est le plus raisonnable ? On est généralement porté pour le premier, qui est celui des langues romanes. Mettre le terme *conséquent* après le terme *antécédent* paraît être logique ; l'ordre opposé a souvent été attaqué comme contraire au bon sens. Pourtant les langues turques elles-mêmes, dont la construction observe avec une rigueur excessive le second procédé, ont trouvé des apologistes et même des admirateurs. M. A. L. Davids, dans l'introduction de sa grammaire turque, dit « que la construction particulière du turec donne aux périodes une gravité et un effet pittoresque, qui ajoutent beaucoup à la dignité et à l'expression de la langue », et M. Davids ne fait en cela que répéter le jugement de sir William Jones (1). Quoi qu'il en soit de ces éloges, il faut se tenir en

(1) Davids, p. XLVII. Sir William Jones, *Asiatic Researches*, II, p. 360.

en garde, ce me semble, contre des condamnations qui frappent le génie d'une langue : qu'elle ait manqué de logique dans une exception qu'elle admet, on le conçoit ; mais on a peine à croire qu'elle pêche contre la logique dans une règle fondamentale qu'elle consacre. Nous ne voudrions donc prononcer contre aucun de ces systèmes, mais nous tâcherons de rechercher quel en est le caractère différent, et quel est l'effet qu'ils produisent dans le discours. Voici ce qui nous guidera dans cet examen. Les règles générales dans la plupart de ces langues sont susceptibles de certaines exceptions, dont nous étudierons les motifs. Les langues anciennes ne se sont astreintes à aucun système particulier ; mais cette liberté même se prête parfaitement aux comparaisons, parce qu'elle autorise tour à tour l'emploi de tous les procédés possibles.

Les premières langues à consulter sont celles qui, en distinguant différentes espèces de compléments, ont fait une part déterminée à chacun des deux systèmes opposés. On a déjà vu qu'il y a sous ce rapport une grande analogie entre le chinois et l'anglais. Le chinois, puisqu'il faut répéter ces détails, paraît classer les compléments sous trois catégories, savoir : les compléments du substantif, les régimes du verbe, les compléments circonstanciels du verbe (1). Les compléments du substantif sont, dans la langue chinoise, astreints à l'ordre que, pour éviter des longueurs, nous nommerons l'ordre de la *construction ascendante*. Les régimes du verbe sont tenus à l'ordre de la *construction descendante*. Les compléments circonstanciels, plus libres dans leur position, préfèrent cependant le premier de ces ordres. L'usage anglais, on l'a indiqué plus haut, ne s'éloigne pas trop de ces règles. Le français même, quoique la construction descendante puisse être considérée comme une loi fondamentale de cette langue, approche du principe chinois

(1) On nous pardonnera d'employer ici une terminologie qui ne convient pas au chinois. Mais nous parlons moins de cette langue que d'un système de construction qui peut se trouver aussi bien dans toute autre langue.

par des modifications qu'il apporte à son système. En effet, le français place beaucoup d'adjectifs avant le substantif qu'ils déterminent, il permet aux adverbes et aux locutions adverbiales de précéder le verbe, mais il est rigoureux sur la place des régimes. On est donc autorisé à distinguer deux espèces de rapports entre l'idée complémentaire et l'idée complétée. « Tuer un homme, payer sa dette à la patrie. » Voilà le rapport de l'action à l'objet sur lequel elle se dirige, rapport sensible et matériel, pour ainsi dire. « Un grand appartement, bien parler. » Voilà un rapport de détermination grammaticale qui n'est pas emprunté au monde sensible, rapport plus abstrait, qui consiste à restreindre la compréhension d'une idée en y attachant une autre idée (1). Dans le premier de ces rapports les deux termes se détachent plus facilement l'un de l'autre, l'imagination peut se figurer un mouvement progressif du terme antécédent au terme conséquent. Dans le second il n'y a qu'une décomposition d'idée, opérée par la réflexion, où l'imagination ne découvre plus deux parties différentes auxquelles elle pourrait attribuer une priorité et une postériorité. Voilà comment on peut expliquer que dans beaucoup de langues les compléments de la première classe aiment à suivre l'idée à laquelle ils se rapportent, et que ceux de la seconde aiment à la précéder. Les adverbes et les locutions adverbiales sont évidemment placées entre ces deux classes : tantôt ils rentrent dans la première (bien parler), tantôt dans la seconde (parler à peine). — Les principes que nous venons de signaler sont décisifs pour la construction chinoise, ils sont pour beaucoup en anglais, ils sont pour quelque chose en français ; mais dans d'autres langues ils n'ont aucunement influé sur l'arrangement de la phrase : il faut donc chercher à établir une différence plus générale entre les procédés de construction.

Examinons quand il faut en français se départir de la règle générale et placer le complément avant le mot com-

(1) Voy. Lettre à M. Abel-Rémusat, par M. G. de Humboldt, 1827, p. 41.

plété. Les articles et les adjectifs déterminatifs (l'homme, cet homme) précèdent le substantif, les pronoms régimes précèdent le verbe. Les épithètes descriptives, qui ne servent pas à distinguer un individu d'un autre, mais qui font ressortir plus vivement la qualité la plus saillante de l'objet dont il s'agit, épithètes poétiques, pittoresques, qui s'adressent surtout à l'imagination, sont ordinairement placées avant le substantif « la brillante lumière, le noir limon, les noirs soucis. » « Il ne faut pas plus d'argent pour construire une vilaine prison, que pour faire une maison agréable. » (*Volt.*)

Il est évident que les articles et les adjectifs déterminatifs ajoutent au substantif une idée qui lui est intimement liée dans la pensée, et qu'on ne parvient à en détacher que par un effort de l'abstraction. Aussi la prononciation confond ces compléments avec leurs substantifs de manière à en former presque un seul mot. La liaison est un peu moins forte entre les verbes et les pronoms régimes, mais elle est assez visible encore ; du moment qu'elle se relâche et que le pronom prend quelque indépendance, l'ordre change en effet, le pronom revêt une forme pleine et se place à la suite du verbe. Une observation semblable peut être faite pour les adjectifs qualificatifs. Ceux qui ne font que répéter d'une manière plus énergique, plus animée, l'idée exprimée par le substantif, doivent s'y rattacher beaucoup plus intimement que ceux qui y ajoutent une idée nouvelle (1). « Jugez

(1) Un usage de la poésie épique des Grecs vient appuyer ce que nous avançons. S'il y a un ouvrage littéraire dans lequel ces adjectifs pittoresques abondent, ce sont à coup sûr les poèmes d'Homère et d'Hésiode. Aussi s'était-on tellement accoutumé à voir certains substantifs accompagnés de certaines épithètes, qu'on finit par se servir des épithètes seules sans ajouter les substantifs. C'est ainsi que *ἡ γλαύκη* (la bleue) désigne la mer, *ἡ φερέσσιχος* (la porte-maison), le limaçon. On voit que les deux idées s'étaient confondues au point de n'en former qu'une seule. Il paraît du reste que les poètes dans ce procédé n'ont fait que renouveler le procédé primitif de la langue. Les objets ont dû recevoir leurs noms d'une qualité ou d'une action qui leur est propre et qui frappait le plus l'esprit des hommes (les substantifs sont dérivés de verbes et d'adjectifs). C'est

donc enfin, lecteurs sages, lequel vaut le mieux, d'adorer Dieu avec simplicité ou, etc. » Si tous les lecteurs étaient sages, Voltaire aurait dit : sages lecteurs. On sent que ce dernier tour forme une unité plus serrée que le premier. Il y a un grand nombre d'expressions dans lesquelles l'usage fait précéder l'adjectif à cause de l'alliance étroite, de la fusion intime des deux idées : un jeune homme (*juvenis*), une fausse clef (en grec : ἀντίκλειθρον, en allemand : *Nachschlüssel*, par un seul mot) (1).

Il résulte de tous ces faits que la construction ascendante lie plus étroitement les idées mises en rapport, et que la construction descendante les détache davantage les unes des autres. En écoutant avec attention, on trouvera que la voix passe plus vite de l'adjectif au substantif et de l'adverbe au verbe, quand on dit : « au second livre, un glorieux souvenir, il a fortement appuyé sur ce passage, » qu'elle ne passe du substantif à l'adjectif et du verbe à l'adverbe, lorsqu'on dit : « au livre second, un souvenir glorieux, il a appuyé fortement. » S'il pouvait y avoir un doute sur cette remarque, on n'aurait qu'à comparer la prononciation familière de « froid extrême, » qui ne fait pas sonner le *d*, à la prononciation de « profond abîme » où le *d* se fait entendre. « Un savant aveugle » (subst., adj.) ne se prononce pas comme « un savant aveugle » (adj., subst.).

ainsi que le serpent a tiré son nom de sa marche tortueuse. Mais comme plus tard ce qu'il y avait de significatif dans les noms s'obscurcissait et que les dénominations devenaient de plus en plus des signes d'une valeur conventionnelle, qui ne présentaient plus d'image à l'esprit, les poètes ravivèrent la langue en ajoutant au signe conventionnel une épithète expressive et vivante, et en substituant même cette épithète au signe.

(1) « Un brave homme, » « un galant homme » sont de vieilles locutions qui font corps, presque autant que « prud'homme » et « gentilhomme. » Si l'adjectif prend un sens plus précis et plus moderne, on dit « un homme brave, » « un homme galant. » Pour la même raison, nous disons « de fines gens » et « des gens bien fins. » Etroitement lié au substantif qu'il précède, l'adjectif conserve le genre latin de *gentes*; placé à la suite du substantif, il se conforme à l'usage moderne qui, ayant perdu de vue le sens primitif de gens, le considère comme masculin.

La langue allemande suit dans l'arrangement des groupes de mots un ordre opposé à celui de la langue française ; mais les tournures exceptionnelles dénotent, par le caractère particulier qui leur est affecté, le même principe et le même sentiment. En allemand, c'est la construction ascendante qui prévaut ; mais si quelquefois on fait usage de la descendante, c'est que le complément gagne une plus grande indépendance, se détache davantage de l'idée du mot qui le gouverne. En français nous avons vu un motif contraire provoquer une exception contraire. En français on trouve un signe extérieur de la différence dans la prononciation de la consonne finale, en allemand ce signe se trouve dans la flexion. L'adjectif placé avant son substantif s'accorde avec celui-ci en genre, en nombre et en cas, mais il ne prend pas l'accord, dès qu'il se place après le substantif. *Durch grosse, herrliche Thaten*, « par de grandes et éclatantes actions, » mais : *durch Thaten gross und herrlich*, « par des actions grand et éclatant. »

En effet, il n'y a rien qui soit plus naturel, qui s'explique plus simplement que ce caractère de liaison plus étroite ou plus relâchée des deux ordres de construction. Si vous énoncez un mot qui dépend d'un mot à venir, il ne vous est pas permis de prendre du repos ; l'attention est éveillée, l'esprit est en suspens et demande qu'on lui donne le terme qui gouverne et sur lequel puisse s'appuyer le terme régi. Si vous énoncez d'abord le mot qui en régit d'autres, on demande quelquefois un complément, mais on ne l'exige pas avec une telle inquiétude, on peut plus aisément se contenter de ce qui a été dit, en attendant qu'on soit entièrement satisfait. En disant par exemple *Scipio Carthaginem*, il n'y a pas moyen de s'arrêter ; voilà un accusatif qui flotte, pour ainsi dire, en l'air, il faut qu'il s'appuie quelque part, donnez-nous tout de suite un verbe qui le soutienne, ajoutez *expugnavit*. Si vous commencez la phrase par *Scipio expugnavit*, on demande bien aussi de savoir quelle est la ville conquise par Scipion ; mais au point de vue grammatical les mots prononcés se tiennent eux-mêmes et n'ont pas besoin de s'appuyer sur d'autres. Cela est en-

core plus frappant quand les compléments ne sont pas indispensables.

Des exemples tirés des langues anciennes, qui usaient de la plus grande liberté en matière de construction, répandront plus de jour sur la différence que nous venons d'indiquer. Lysias, dans le discours *de Pecuniis Publicis*, commence son récit en ces termes : Ἐράτων, ὁ Ἐρασιφώντος πατήρ, ἐδανείσατο παρὰ τοῦ ἑμοῦ πάππου δύο τάλαντα ὄνο. On voit se suivre le sujet, l'apposition, le verbe, les compléments. C'est l'ordre analytique tel qu'il existe en français, et même poussé jusqu'à une rigueur que l'on ne pourrait imiter en français : car un nom de nombre est mis à la suite du substantif dont il dépend, au lieu de dire : deux talents, il est dit : talents deux. Et tout de suite après : Ἐπειδὴ δὲ ἐτελεύτησε καταλιπὼν υἱοὺς τρεῖς, Ἐρασιφώντα καὶ Ἐράτωνα καὶ Ἐρασίστρατον. Eh bien, il n'y a pas de doute sur le caractère de ces phrases. L'orateur expose une affaire d'argent assez compliquée, il tient à ce que ses auditeurs, les juges, puissent le suivre avec la plus grande facilité de détail en détail. Voilà pourquoi il n'enchaîne pas les éléments de la phrase, comme les auteurs anciens ont coutume de le faire, mais il relâche le lien qui les unit en suivant la construction descendante. De cet arrangement résultent de plus grands repos entre les mots, et le débit de la phrase peut être comparé à un liquide qu'on ne verse pas à la fois, mais qu'on fait distiller goutte à goutte. Changez l'ordre des mots, mettez : Ἐράτων παρὰ τοῦ ἑμοῦ πάππου δύο τάλαντα ἐδανείσατο, ou bien : Δύο παρὰ τοῦ ἑμοῦ πάππου Ἐράτων τάλαντα ἐδανείσατο — ce caractère d'une exposition analysée a disparu. Le commencement de la République de Platon a été cité par les anciens mêmes (1) comme exemple d'un ordre relâché ; cet ordre est précisément celui de la construction descendante : Κατέβην γῆρας εἰς τὸν Πειραιᾶ μετὰ Γλαύκωνος τοῦ Ἀρίστωνος προσευξόμενός τε τῇ θεῷ, etc. Citons encore Lysias (*Accus. Phil.*, § 18). Ὁρμώμενος γὰρ ἐξ Ὀρωποῦ, περιῶν κατὰ τοὺς ἀγρούς, καὶ ἐντυγχάνων τῶν πολιτῶν ταῖς πρεσβυτάταις.... τοῦτους ἀψηρεῖτο

(1) Demetrius, *de Elocutione*, c. XXI. T. IX, p. 13 de la collection de Walz.

τὰ ὑπάρχοντα. (Il parlait de sa station d'Orope, il parcourait les campagnes, il allait trouver les citoyens les plus âgés, et les privait de leurs biens.) Ce dernier exemple est descriptif, les participes précèdent pour ajouter à la vivacité du tableau qu'on déroule lentement afin de le mieux faire voir.

Les noms de nombre surtout sont très souvent placés à la suite de leurs substantifs quand il s'agit de données exactes. Les exemples abondent dans Xénophon et dans César (Ἐντεῦθεν ἐξελάνει σταθμοὺς δύο, παρασάργας δέκα. Ἐνταῦθα ἔμεινεν ἡμέρας τρεῖς, etc., etc.). Les hommes primitifs d'Aristophane dans le Banquet de Platon ont: χεῖρας τέτταρας, πρόσωπα δύο, κεφαλὴν μίαν, ὄτα τέτταρα, αἰδοῖα δύο. Nos langues ne sauraient atteindre à cette précision dans la manière de s'exprimer.

L'ordre ascendant offre le caractère contraire. Ὡς μὲν οὖν δεῖ τὰ προσήκοντα ποιεῖν ἐθέλοντας ὑπάρχειν ἅπαντας ἐτοιμῶς, ὡς ἐγνωκότων ὑμῶν καὶ πεπεισμένων, πάύομαι λέγων (Qu'il faut mettre tout son zèle à faire promptement ce que les événements exigent, ce principe étant reconnu de vous, je n'en dis plus rien. Dém. *Phil.* I, p. 43). On ne suit pas tranquillement ces phrases resserrées, on est enlevé de vive force et entraîné jusqu'au bout.

Mais les exemples les plus frappants de la construction descendante se trouvent dans les définitions d'Aristote, de ce grand génie analytique qui a créé chez les Grecs le langage purement philosophique, et qui, par ces tournures nouvelles autant peut-être que par sa méthode et par son savoir universel, paraît avoir prélué à la science moderne. Si parmi tout ce qui nous reste de l'antiquité il n'y a rien qui se rapproche de la construction française autant que les définitions d'Aristote, ce fait n'indiquerait-il pas que ceux qui parlent ainsi ont dans l'esprit quelque chose de méthodique et de réfléchi? Voici quelques exemples tirés de la Rhétorique (I, 9): Ἀρετὴ ἐστὶ δύναμις ποριστικὴ ἀγαθῶν καὶ φυλακτικὴ, καὶ δύναμις εὐεργετικὴ πολλῶν καὶ μεγάλων, καὶ πάντων περὶ πάντα (la vertu est la faculté de procurer des biens et de les conserver, et la faculté de répandre des bienfaits nombreux et grands sur tous à tout égard.) *Ibidem*:

"Ἐστὶ δ'ἔπαινος λόγος ἐμφανίζων μέγεθος ἀρετῆς (l'éloge est un discours qui fait voir la grandeur de la vertu). II, 4 : Ἀνάγκη φίλον εἶναι τὸν συνηθόμενον τοῖς ἀγαθοῖς καὶ συναλγοῦντα τοῖς λυπηροῖς μὴ διὰ τι ἕτερον ἀλλὰ δι'ἐκείνου (l'ami est celui qui se réjouit avec vous de votre bonheur et qui s'afflige avec vous de vos revers, non pour un autre motif, mais à cause de vous). Le philosophe décompose l'idée dont il veut donner la définition, et en nous présentant le résultat de ce travail intellectuel, il nous fait passer en revue les éléments de cette idée un à un, dans l'état le plus développé, le moins lié, le moins enchainé. Voilà comment il s'y prend lorsqu'il établit une définition. Mais quand il lui arrive de revenir plus tard sur cette même définition, il ne suit plus l'ordre de la première analyse. Les éléments qui composent l'idée étant déjà connus, l'esprit du lecteur étant familiarisé avec eux, il est permis à l'auteur de donner à son expression une plus grande unité et de présenter sous une forme plus compacte, plus serrée, les parties qui la première fois devaient être montrées bien isolées et distinctes les unes des autres. C'est ainsi que, donnant pour la première fois cette définition si souvent répétée de la tragédie (Poétique, ch. 6), il s'exprime en ces termes : Ἐστὶν οὖν τραγωδία μίμησις πράξεως σπουδαίας καὶ τελείας (la tragédie est l'imitation d'une action sérieuse et complète), les mots de l'original gardant absolument le même ordre qu'ils ont en français ; mais quand plus tard (ch. 7) il rappelle cette définition, voilà comment il la rend : Κεῖται δ'ἡμῖν τὴν τραγωδίαν τελείας καὶ ὅλης πράξεως εἶναι μίμησιν. Le Grec use de la liberté que lui accordent les lois de sa langue, et sans changer les termes, par la manière seule dont il les arrange, il résume dans un faisceau ce qu'il avait d'abord morcelé, il présente comme totalité ce qu'il avait d'abord décomposé. Il n'y a pas moyen de rendre cette nuance en français. La même chose se voit au ch. 11 dans la définition de la périπέτεια : Ἐστὶ δὲ περιπέτεια ἢ εἰς τὸ ἐναντίον τῶν πραττομένων μεταβολή, καθάπερ εἴρηται (1).

(1) Les deux derniers mots prouvent que l'auteur croit faire ici

On ne rencontre guère dans Platon ces définitions bien développées et d'une tournure analytique : c'est que Platon n'aime pas autant à scinder : il veut lier, il veut construire, il tend à l'unité. Aussi quand il y a dans ses ouvrages des termes qui se rapprochent d'une définition, l'expression est à peu près le contre-pied de ce qu'on a vu dans Aristote ; les mots forment ensemble un tout bien arrondi. Voici sa définition de la poésie ou plutôt de la *ποίησις* : Ἡ ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ ὄν ἰόντι ὁτιωοῦν αἰτία πᾶσά ἐστι ποίησις (« toute cause qui fait passer du non-être à l'être quoi que ce soit » Banquet, p. 205 B). On lit dans le Phédon (p. 64 C) cette définition de la mort : Ἡ τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλαγῆς, que Cicéron a traduite d'après la méthode d'Aristote : *Dissensus animi a corpore*. La rhétorique est d'après Platon (Gorgias, p. 463 D) : Πολιτικῆς μορίου εἰδῶλον, formule exactement rendue par Quintilien, II, 15, 25 : *Civilitatis particulæ simulacrum*. Il est impossible d'imiter en français la rapidité du grec, il faut qu'on dise : « la rhétorique est le simulacre d'une partie de la politique. » Prononcez : le simulacre d'une partie de la politique, et parlez aussi vite que vous voudrez, il y aura entre ces termes des repos de voix qui n'entrent pas dans la tournure grecque et latine. La raison de cette différence se trouve dans la succession des mots : l'échelle des dépendances grammaticales a cela de particulier qu'on la monte rapidement et qu'on la descend à son aise.

Quelle est la construction la plus parfaite ?

En résumé le caractère de la construction ascendante est de bien faire sentir l'unité de la pensée, celui de la descendante est d'en montrer bien distinctement toutes les parties. Les deux systèmes ont leurs grands avantages, ils ont

la récapitulation d'une définition déjà énoncée, bien qu'on n'en trouve pas, du moins aujourd'hui, dans les dix chapitres qui précèdent.

aussi leurs grands inconvénients. Poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, le premier deviendrait obscur, embarrassé, et demanderait un effort pour suivre les détails de la pensée; le second effacerait l'unité de la pensée et détruirait en conséquence l'énergie et la beauté de l'expression.

La langue française a embrassé le système de la construction descendante, mais elle a gardé une sage mesure dans l'application de ce système. C'est grâce à ce système qu'elle est devenue la langue de la conversation par excellence : car c'est particulièrement dans la conversation qu'il faut tâcher de se faire comprendre avec la plus grande facilité (1). Mais sans les modifications, les restrictions apportées à ce système, la pensée se serait échappée à force d'être développée. En effet, supposez des phrases un peu plus longues dans lesquelles tous les mots seraient rangés dans l'ordre de la hiérarchie syntaxique, elles seront diffuses et languissantes. Qu'on traduise, en s'attachant scrupuleusement à ce principe, cette phrase d'une étendue assez médiocre : Ἐπιθυμήσαντος τοῦ δήμου παρὰ τοὺς νόμους ἑνὲα στρατηγούς μίᾳ ψήφῳ ἀποκτεῖναι πάντας (Xén. *Mémor.* I. 1). « Le peuple désirant mettre à mort tous les neuf généraux par un seul vote malgré les lois. » L'unité disparaît, la phrase se dissout. Il faut forcément se dédire du système et faire précéder un des compléments du verbe. « Le peuple voulant, malgré les lois, mettre à mort par un seul vote les neuf généraux à la fois. » Et encore la phrase sera un peu languissante. Que l'on compare les deux passages que voici, l'un de Rousseau, l'autre de Voltaire : « Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité. » — « Ceux qui vont en guenilles, d'un bout du royaume à l'autre, arracher des passants, par des cris lamentables, de quoi aller au cabaret. » Je crois que la phrase de Voltaire paraît plus belle, plus ronde, plus achevée. Elle n'est pas moins longue pourtant, pas moins

(1) « L'allemand se prête beaucoup moins (que le français) à la rapidité de la conversation. Par la nature même de sa construction grammaticale, le sens n'est ordinairement compris qu'à la fin de la phrase. » Madame de Staël, *de l'Allemagne*, I, ch. 12.

complexe que celle de Rousseau. Mais dans la première phrase le principe de l'ordre des régimes est trop scrupuleusement observé, ce qui produit une construction sans unité. Dans le second on s'est servi de l'auxiliaire *aller* pour placer quelques compléments avant le verbe. Il me semble que la phrase de Rousseau gagnerait, sous le rapport de la construction, à être changée d'une façon analogue, par exemple : « Que chacun vienne à son tour au pied de ton trône découvrir son cœur avec la même sincérité. » Souvent le remède est encore plus simple : car l'usage permet d'ouvrir la phrase par un complément circonstanciel, et de le placer en quelque sorte en dehors du cadre syntaxique. En thèse générale, les phrases compliquées, dans lesquelles il y a beaucoup de membres dépendants les uns des autres, ne font pas bien avec un système exclusif de construction descendante : le français les repousse donc, ou bien, en les admettant, il renonce à descendre paisiblement les échelons de la dépendance grammaticale et il resserre la phrase par le procédé des langues anciennes et des langues germaniques.

L'allemand, à son tour, dont la construction est essentiellement ascendante, renonce souvent à ce principe par un motif contraire. C'est pour relâcher les liens de la phrase, c'est pour faire voir un détail séparé des autres, pour le mettre en évidence, que la langue allemande permet l'inversion qui consiste à se servir de la construction descendante. *Wer wird hier leben wollen ohne Freiheit?* au lieu de : *Wer wird hier ohne Freiheit leben wollen?* (Qui voudra vivre ici sans liberté?) Un complément est placé après le terme régissant, qui selon la règle devait terminer la phrase.

Il paraît donc que la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction, de s'attacher avec une logique imperturbable aux dernières conséquences d'un principe adopté ; mais au contraire elle consiste à corriger le caractère trop prononcé et trop uniforme, dont tout système particulier se ressent nécessairement, par l'admission du système opposé, et à balancer

ainsi les inconvénients d'une méthode par les avantages d'une autre. C'est ainsi que le français et l'allemand ont évité les extrêmes. Le turc s'attache obstinément à la construction ascendante, jusqu'à rejeter les prépositions à la suite des noms; il applique le même système aux groupes de mots, aux propositions et aux périodes; il peut donc passer pour la plus conséquente des langues sous le rapport de la construction. Mais cette conséquence a-t-elle tourné au profit de la langue turque, l'a-t-elle rendue plus apte à devenir l'interprète fidèle de la pensée? c'est ce que des juges plus compétents décideront, mais il est permis d'en douter. Non pas que le système de la construction ascendante soit en lui-même condamnable, il ne l'est ni plus ni moins que le système contraire; mais d'asservir la parole à un système exclusif, quel qu'il soit, voilà ce qui me paraît un défaut et une imperfection dans une langue. Si l'on adopte ce point de vue, on est amené nécessairement à donner le premier rang aux langues qui ont imposé le moins d'entraves à la construction, et à regarder le grec et le latin comme les langues les plus parfaites sous ce rapport, parce qu'elles sont les plus libres.

#### Constructions dans les langues libres.

Puisque nous voilà revenus aux langues classiques, essayons (il le faut bien pour compléter cette étude) de soumettre à une classification jusqu'à leurs libertés mêmes. Toutes les fois que plusieurs mots concourent à l'expression d'une idée, on peut distinguer, du point de vue de la syntaxe, quatre, ou bien, si l'on veut, cinq manières différentes dont ces mots peuvent être arrangés dans les langues classiques. Le complément suit le terme dont il dépend: voilà ce que nous avons nommé la *construction descendante*. Le complément précède le mot dont il dépend: *construction ascendante*. Le complément est suivi du terme complété, et précédé d'un mot qui est indissolublement lié à ce dernier: nous nommerons cet ordre celui de l'*enclavement*.

Le complément est séparé du mot auquel la syntaxe le rapporte, par un autre mot ou par plusieurs qui font partie d'un autre groupe syntaxique : voilà une construction *dispersée*; conservons-lui cependant le nom qu'elle a toujours porté, celui d'*hyperbate*. On pourrait enfin ajouter en cinquième lieu le cas où les mots qui servent à l'expression d'une idée viennent se réunir en un seul mot. Il est vrai que le *mot composé* n'est pas un fait de syntaxe proprement dite; pourtant il n'est pas tout à fait étranger à notre sujet, puisque les mêmes idées qui dans une langue sont exprimées par des mots composés sont quelquefois rendues dans une autre par des groupes de mots (1). En rangeant ces cinq constructions selon la liaison plus ou moins étroite des idées partielles, qui en sont les éléments, nous aurons en premier lieu *le mot composé*, qui indique l'union la plus intime; 2° *l'enclavement*; 3° *la construction ascendante*; 4° *la construction descendante*; 5° *l'hyperbate*, qui met le plus d'espace entre les idées, comme entre les mots. Le grec, grâce à son admirable flexibilité, peut faire passer les mêmes termes par tous ces différents degrés de liaison. Mais comme il est très difficile d'en trouver un exemple complet dans les auteurs, nous risquons d'en proposer un de notre façon. Le poète musicien qui instruisait un chœur soit tragique, soit autre, pour ces belles fêtes de l'ancienne Grèce, s'appelait *χοροδιδάσκαλος*. L'idée est exprimée dans l'unité la plus parfaite par un mot composé et continu. Si l'on voulait distinguer les deux idées qui sont fondues dans le mot composé, tout en conservant l'unité de la conception, on se servirait de la forme de l'enclavement. « Il ne faut pas mettre au même rang celui qui fait les frais de la représentation et celui qui instruit le chœur. » Cette phrase pourra se rendre en grec: Τὸν εἰς τὴν χορηγίαν δαπανῶντα οὐκ εἰς τὴν αὐτὴν τάξιν δεῖ τιθέναι τῶ τοῦ χοροῦ διδασκάλῳ.

(1) M. Ad. Regnier, *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 13, donne à la formation des mots le nom de syntaxe intérieure. C'est là une extension très légitime de la signification du mot « syntaxe. »

Le complément τοῦ χοροῦ est embrassé par le substantif διδασκάλῳ et son article. Les idées du chorège et du chorodidascalos sont un peu développées, pour faire sentir la portée des deux fonctions ; pourtant les éléments de ces idées sont réunis en faisceau. Voici un exemple de la troisième tournure. « On peut prédire le succès d'un chœur, si l'on connaît le talent musical de celui qui l'instruit. » Προλέγοις ἂν πῶς ἀγωνιῆται ὁ χορὸς, εἰ τοῦ χοροῦ τὸν διδάσκαλον γνοίης μουσικῆς ὅπως ἔχει. Si l'on voulait mettre dans une plus grande évidence l'une des deux idées et glisser sur l'autre, on n'aurait qu'à séparer davantage les éléments du groupe, en se servant de la cinquième construction, de celle de l'hyperbate : εἰ τὸν διδάσκαλον γνοίης τοῦ χοροῦ ὅπως ἔχει περὶ μουσικῆς. Pour donner enfin un exemple de la construction descendante ou analytique, on pourrait répondre à la question : Qu'est-ce que le chorodidascalos ? Ἄλλὰ φανερόν ὅτι εἴη ἂν ὁ διδάσκαλος τοῦ χοροῦ, ὡς αὐτὸ τὸ ὄνομα δηλοῖ.

Ce qui distingue ces cinq tournures, j'ai hâte de l'ajouter, ce n'est pas uniquement la liaison plus ou moins étroite des idées mises en relation ; il y a en outre des nuances d'un autre genre sur lesquelles on reviendra dans le troisième chapitre. Mais nous n'avons pas encore épuisé toutes les constructions singulièrement variées qui sont à la disposition de la langue grecque. L'emploi ingénieux que cette langue fait de l'article lui permet un sixième tour, le tour de l'apposition explicative qui, quant à la liaison des idées, peut se placer entre les numéros 2 et 3. Ce tour naît de la répétition de l'article : ὁ διδάσκαλος ὁ τοῦ χοροῦ.

Ajoutons quelques observations sur chacune de ces constructions, en exceptant cependant l'ascendante et la descendante, dont nous avons parlé plus haut. — Quant au *mot composé*, il offre une double réunion des éléments, celle où la partie déterminative précède la partie déterminée (ζωγράφος, *ignivomus*, beau-frère, *Blumenkrone*). et celle où elle suit (ρίψασπις, crève-cœur, *Taugenichts*). C'est encore la différence de la construction ascendante et de la construction descendante. Mais si la première de ces con-

structions resserre les éléments beaucoup plus que ne le fait la seconde, et si le mot composé est l'union la plus intime de deux idées qui puisse être formée, on doit s'étonner qu'il y ait des mots composés qui suivent le second de ces procédés. En effet, l'immense pluralité des composés grecs appartient à la première de ces classes. En allemand il n'y en a pas beaucoup de la seconde classe, et ces mots étaient, à ce qu'il paraît, originaires de petites phrases, comme le français *va-nu-pieds*. En latin il n'y en a guère (*verticordia*, peut-être *versipellis*), à moins qu'on ne veuille compter parmi les mots composés *res publica*, *jus jurandum* et des locutions semblables. La langue française, au contraire, dans presque tous ses composés, place le mot déterminatif après le mot déterminé. Mais cette anomalie, qui est une conséquence du caractère analytique de la langue française, rentre parfaitement dans les considérations générales. Les composés français forment en effet une unité beaucoup moins serrée que les composés grecs, allemands ou latins; ce ne sont pas, à parler strictement, de véritables composés: l'orthographe même en fait foi, puisqu'elle ordonne d'en séparer les éléments par un tiret.

La *construction enclavée* est d'un grand usage dans les langues anciennes et particulièrement en grec. Quand la langue n'offre, pour exprimer une idée, ni un mot simple ni un mot composé, il faut décomposer cette idée et l'exprimer par plusieurs mots: pour faire disparaître en quelque sorte cette décomposition, pour rapprocher les deux éléments autant que possible, on se sert dans les langues anciennes de l'enclavement. Il n'y a pas en grec de termes usités qui correspondent aux latins: *patruus* et *avunculus*; *θείος* est l'oncle en général. Xénophon, pour désigner expressément l'oncle maternel, dit (*Cyrop.*, I, 3, 12) τὸν πάππον ἢ τὸν τῆς μητρὸς ἀδελφόν. Il dit de même pour désigner un prince, fils de roi (II, 1, 13) ὑπὸ βασιλέως τε παιδὸς καὶ ὑπὸ στρατηγοῦ. Dans les deux phrases, des termes simples sont coordonnés avec des termes complexes: c'était une raison de plus pour donner à ces derniers la forme la plus serrée. Même chose se voit en latin. On lit dans le discours

*pro lege Manilia* (c. 3): *Uno nuntio atque una litterarum significatione*; (c. 9) *In ipso illo malo gravissimaque belli Offensione*. L'enclavement a sauvé la symétrie de l'expression. — L'emploi de l'article met encore l'avantage du côté de la langue grecque. Que l'on compare ces deux phrases de Platon (*Soph.*, p. 254, A): Τὰ τῆς τῶν πολλῶν ψυχῆς ὄμματα κερτερεῖν πρὸς τὸ θεῖον ἀφορῶντα ἀδύνατα (Les yeux de l'âme de la plupart des hommes ne peuvent pas supporter la vue de la divinité), et : Διὰ τὴν τῶν θεμένων τῆς ψυχῆς ἀργίαν (Si cette distinction n'a pas été faite, la cause en est dans la paresse de l'âme de ceux qui ont donné la loi. *Banquet*, p. 182, D). Il y a dans ces deux exemples trois idées partielles qui concourent à former une seule idée ; mais les rapports de ces idées sont différents dans les deux cas. Voilà pourquoi les articles ont été placés différemment. Dans le premier exemple l'idée intermédiaire de ψυχῆ se lie également à l'idée qu'elle gouverne et à celle dont elle dépend ; dans le second elle ne se lie qu'à celle dont elle dépend ; la première combinaison peut se traduire : l'organe de l'intelligence ordinaire, la seconde : la paresse intellectuelle des législateurs. — Telle est enfin la force de l'enclavement qu'il peut tenir lieu de flexion. On sait assez qu'en grec des adverbes et des locutions adverbiales placés entre le substantif et son article peuvent se construire comme des adjectifs. Οἱ νῦν ἄνθρωποι. Πρὸς τοῦ κακί-στος καὶ κακῶν Ὀδυσσεύς (*Soph.*, *Philoct.*, 384). *Heri semper lenitas* est un hellénisme hasardé par Térence. Mais on dit très bien en latin : *Cæsar in Hispania res secundæ*.

Quant à la construction qui disperse les éléments d'un groupe syntaxique, nous nous bornons ici à un seul exemple. *Animorum nulla in terris origo inveniri potest* (*Cic. Tusc.*, 1, 27). Il est évident que les deux idées *animorum* et *origo*, bien que liées par la syntaxe, sont séparées dans la pensée comme elles le sont dans l'ordre des mots : *animorum* est le point de départ, *origo* fait partie de ce que nous avons appelé le but de la phrase. D'autre part, la locution adverbiale *in terris*, qui se trouve enclavée entre *nulla* et *origo*, se lie à ces mots et forme avec eux presque une seule et

même idée, bien qu'elle n'ait pas la forme grammaticale d'un adjectif. C'est à peu près comme si l'on disait en français : Pour les âmes, on ne peut en découvrir aucune origine terrestre. Nous reviendrons sur cette construction dans le troisième chapitre.

#### De la période

Il n'a été question jusqu'ici que de la construction de la proposition simple. Que le cadre de la pensée s'élargisse, que ses parties soient représentées par des propositions partielles, l'ensemble formera une proposition composée ou bien une période. La période, qui diffère de la proposition simple par l'étendue et le développement de ses éléments constitutifs, n'en diffère pas dans son essence : on y retrouve les mêmes nuances de construction que nous venons de signaler. Toutefois, dans nos langues modernes le procédé qu'on suit pour l'arrangement des propositions simples, n'est pas entièrement observé pour celui des périodes. Il y règne une liberté voisine de celle des langues anciennes. Cela est si vrai qu'en français, si l'on veut échapper à la tyrannie de l'ordre analytique, on détache un mot de la proposition et l'on donne à ce mot la forme d'un membre de phrase. « C'est à vous que je veux parler. » « Ce désastre, je l'ai prédit depuis longtemps. » Une tournure analogue à cette dernière permet de mettre en tête d'une phrase complexe l'incidente qui tient lieu de régime direct. « Que vous soyez mon ami, je veux le croire ; mais je ne puis admettre que... » Dès qu'une partie de la pensée totale s'élève au rang d'une proposition subordonnée, nos langues l'émancipent, pour ainsi dire, des règles de la construction et ne se mêlent plus d'en déterminer trop rigoureusement la place. Félicitons-nous de cette liberté, sans laquelle l'art oratoire n'aurait pu prendre un essor qui fait notre plaisir et notre admiration.

Rien n'est plus facile que de faire voir la construction ascendante, la descendante, l'enclavement et même l'hyper-

bate dans la disposition des parties de la période. On n'a qu'à ouvrir les Oraisons funèbres de Bossuet, on y trouvera abondamment des exemples, et on pourra même distinguer les divers caractères affectés à ces constructions. Voici des périodes dont les parties principales sont arrangées dans l'ordre descendant de la syntaxe. « Mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs | si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. » « C'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité et une démangeaison d'innover sans fin | après qu'on en a vu le premier exemple. » On sent un ensemble bien plus fortement resserré, une unité plus achevée, plus de perfection enfin dans la période suivante, dont la construction est ascendante : « Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, | il leur apprend leur devoir d'une manière souveraine et digne de lui. »

Les rhéteurs anciens s'étaient bien aperçus de cette différence. Hermogène désigne par le nom de *πλαγιασμός* ce que nous appelons la construction ascendante. On ressent, dit-il, une certaine inquiétude dès le commencement des périodes de cette espèce (*παραχῆ γάρ τις εὐθὺς ἐγγίνεται*) ; le cadre de la pensée ayant une grande étendue, l'expression ne sera pas tout à fait claire, parce que le sens restera longtemps suspendu (1). Voici un exemple de ce *πλαγιασμός*,

(1) Hermogène, *de Formis orationis*, I, 3 (Walz, *Rhetores græci*, t. III, p. 205 sq.). Il donne comme exemple du *πλαγιασμός* le commencement d'Hérodote, l. I, ch. 6, changé exprès : *Κροίσου ὄντος Λυδοῦ μὲν γένος, παιδὸς δὲ Ἀλυάττεω*, etc.; et comme exemple de la *δρθότης*, qui est la figure opposée : *Ἐγὼ γάρ, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, προσέκρουσα ἀνθρώπων πονηρῶν καὶ φιλαπεχθήμωνι*. Pour ne laisser aucun doute sur la signification de *πλαγιασμός*, l'auteur anonyme *des Huit parties de la Rhétorique* (Walz, t. III, p. 588) dit que cette figure se présente dans les phrases qui commencent, soit par un génitif (absolu), soit par une conjonction telle que *ἐπεὶ*. On peut comparer encore un traité où se trouvent rangées par ordre alphabétique les

tiré d'un orateur ancien (Cic., *pro lege Manil.* c. 22). *Deinde etiamsi qui sunt pudore ac temperantia moderatiores | tamen eos esse tales | propter multitudinem cupidorum hominum nemo arbitratur.* Voilà la construction ascendante. Voici l'ordre plus relâché de la construction descendante (*ibid.*, c. 3). *Verumtamen illis imperatoribus laus est tribuenda, quod egerunt; venia danda, quod reliquerunt | propterea quod ab eo bello Sullam in Italiam res publica, Murenam Sulla revocavit.*

Revenons à l'éloquence française et empruntons-lui un exemple de la construction enclavée. « Elle vit avec étonnement que Dieu | qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, | quand elle fut arrivée | alla prendre comme par la main le roi, son fils, pour le conduire à son trône. » C'est cette construction que Cicéron introduit dans l'expression d'une pensée de Gracchus. L'orateur du second siècle avant notre ère avait dit : *Abesse non potest quin ejusdem hominis sit probos improbare, qui improbos probet*; celui du premier corrige : *Abesse non potest quin ejusdem hominis sit, qui improbos probet, probos improbare*; et il appelle cette correction *in quadrum redigere, efficere aptum quod fuerat antea diffluens ac solutum* (Cic. *Orat.*, c. 70).

Ajoutons enfin un emploi très heureux de l'hyperbate, s'il est permis de désigner par ce terme le dérangement, non pas des mots qui entrent dans un groupe syntaxique, mais des propositions partielles qui entrent dans une période. « Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pu le forcer. »

Ce qu'il y a de particulier dans la construction des périodes grecques et latines tient surtout à certaines habitudes oratoires, dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Cependant la nature même des deux langues classiques est pour beaucoup dans les vastes proportions que la période peut y prendre. Grâce à leur caractère synthétique, chacun

figures citées dans *la Rhétorique* d'Hermogène (WALZ, t. III, p. 708), et Demetrius, *de Elocutione* (WALZ, t. IX, p. 564).

des éléments de la période, chaque pièce qui entre dans cette belle architecture, est plus complexe et plus considérable que dans nos langues modernes. Ainsi les phrases qui renferment un accusatif sujet d'un infinitif, deviennent dans nos traductions des phrases composées; mais on a tort de les considérer comme telles en grec et en latin: elles y sont des phrases amplifiées, si l'on veut, mais elles ne cessent pas d'être parfaitement simples. *Plurimum dici oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum* (Quintilien, X, I, 27). L'arrangement des mots indique que nous avons ici affaire à une phrase aussi simple, aussi une que cette phrase française: « J'ai vu partir deux régiments. » Les anciens font un pas de plus. Ils enlacent souvent les mots d'une proposition relative avec ceux de la proposition principale de manière à ramener à l'unité une phrase vraiment composée. Le procédé de l'attraction, si familier à la langue grecque, mêle encore plus intimement les deux propositions et les fond en quelque sorte l'une dans l'autre. *Quod quoniam in quo sit magna dissensio est. Τότε μὲν δὴ τοῦτον τὸν τρόπον εἶχε τὰ πράγματα' ἐκείνοις, χρωμένοις ὡς εἶπον προστάταις. Ἄλλ' ὅσους ἀπαντες ὄρατ' ἐρημίας ἐπειλημμένοι... ἀπεστερήμεθα μὲν χώρας οἰκείας...* (1). Quand on dispose de pièces si solidement assemblées, on peut élever des constructions monumentales.

Avant d'étudier les modèles grecs, les Romains avaient déjà trouvé une période qui leur appartient en propre, période toute ascendante, ample et grave, quoique lourde et embarrassée. On la trouve dans les plus anciens décrets du sénat et du peuple de Rome, et nous en citerons un ou deux exemples, d'autant plus volontiers, qu'ils nous serviront à préciser ce que nous avons dit plus haut sur la construction des langues tartares. En effet, rien ne se rapproche du moule de la période turque autant que ces phrases tirées

(1) Cicéron, *de Finibus*, V, 6, 16. Démosthène, *Olynth.* III, § 27. — On trouve un examen détaillé des périodes cicéroniennes dans Nægelsbach, *Lateinische Stilistik*, § 113, sqq.

d'une loi agraire de l'an 643 de Rome (1) : *Quei ager publicus populi Romanei in terra Italia P. Mucio L. Calpurnio consulibus fuit, de eo agro loco quem agrum locum populus ex publico in privatum commutavit, quo pro agro loco ex privato in publicum tantum modum agri loci commutavit, is ager locus domneis privatus ita, uti quoi optima lege privatus sit, esto. — Quei ager locus in Africa est, quei Romæ publice venieit venieritve, quod eius agri loci, quei populeis libereis (2) in Africa sunt, quei eorum in ameicitiam populi Romanei bello Pœnicio proxumo manserunt, queive... , quisque eorum habuerunt,... pro eo agro loco II vir... facito... detur assignetur.* Chaque phrase partielle est subordonnée à la phrase qui la suit et y rentre en quelque sorte, de manière à ce que l'idée générale énoncée au début se trouve de plus en plus restreinte ; et de même que chacune de ces petites phrases est terminée par son verbe, la période tout entière se trouve close et scellée par le verbe principal. Ces vieilles constructions éminemment latines se retrouvent, moins longues et moins lourdes, chez les auteurs classiques. Cicéron écrit : *Si hoc statueris, quarum laudum gloriam adamaris, quibus artibus eæ laudes comparantur, in iis esse elaborandum. — Nam philosophandi scientiam concedens multis, quod est oratoris proprium, apte, distincte, ornate dicere, quoniam in eo studio ætatem consumpsi, si id mihi assumo, videor id meo jure quodammodo vindicare. — Neque si qui agros populo romano pollicentur, si [sous-ent. ea pollicentes] aliud quiddam obscure moliuntur, aliud spe ac specie simulationis ostentant, populares existimandi sunt* (3). Dans ce dernier exemple la relation des phrases conditionnelles est absolument la même que celle des phrases relatives citées plus haut. Du reste, ici encore Cicéron s'exprime comme les plus anciens mo-

(1) Voir *Inscriptiones latinæ antiquissimæ*. Edidit Th. Mommsen, p. 81 et p. 84.

(2) *Populeis libereis*. Vieux nominatifs pluriels de la deuxième déclinaison.

(3) Cicéron, *ad Fam.*, II, 4. *De offic.*, I, 1, 4. *De lege agr.*, II, 4.

numents de la langue latine. Les douze tables portaient :  
*Si nox furtum factum sit, si im* [sous-ent. *qui id furtum  
fecerit*] *occisit, jure cæsus esto* (1).

(1) Voy. Macrobe, *Saturn.*, I, 4, 19.

---

## CHAPITRE III

### DU RAPPORT ENTRE L'ORDRE DES MOTS ET L'ACCENT ORATOIRE

---

L'ordre des mots, nous l'avons vu, est déterminé par la naissance et la liaison naturelle des idées ; la dépendance grammaticale des parties de la proposition exerce sur cet ordre une grande influence ; mais on ne parviendra pas, en partant de ces deux points de vue, à expliquer d'une manière suffisante tous les phénomènes du même genre qui se présentent dans les langues, et surtout dans les langues classiques. Il y a une autre cause déterminante, qui n'est pas la moins grave de toutes, et dont il n'a pas encore été question ici. Pour trouver cette cause, il ne suffit pas de la langue écrite, il faut recourir à la langue parlée et vivante. Mais, dira-t-on, les langues anciennes, qui forment l'objet principal de cette thèse, ne nous parlent plus que par la lettre morte de leurs monuments. De plus, quand nous essayons de rendre à cette lettre sa vie primitive, le Français prononce autrement que l'Anglais, celui-ci autrement que l'Allemand ou l'Italien, et tous probablement ne seraient guère compris par un ancien Romain. Aussi nous laisserons hors de cause tout ce qui tient à la prononciation des consonnes et des voyelles, des longues et des brèves. Il

faut écouter les anciens, seuls juges compétents en cette matière, et nous ne pourrions rien ajouter à ce qu'en ont dit Cicéron, Denys d'Halicarnasse et les rhéteurs grecs. Nous nous bornerons à cette partie de la prononciation qui tient le plus à l'esprit et à l'intelligence, et qui, pour cela, n'est pas sujette à tant de changements, je veux dire l'accent oratoire.

Comme il y a dans chaque mot une syllabe sur laquelle on appuie plus fortement et d'autres sur lesquelles on glisse plus légèrement, de même il y a dans chaque proposition un mot, et dans chaque période une proposition partielle, sur laquelle l'âme et la voix s'abaissent avec plus d'énergie. Cette accentuation est le principe vivifiant de la parole, les autres détails de la prononciation n'en sont, pour ainsi dire, que la partie matérielle. Il faut cette empreinte personnelle, ce souffle de vie, ce je ne sais quoi, pour donner une âme aux vibrations de l'air qui frappent nos oreilles. En effet, faites la lecture de l'ouvrage le plus admirable, débitez les pensées les plus originales, les plus nouvelles, mais sans marquer par la voix ces nuances de l'accentuation, on ne vous écouterait pas, on croira empruntées, rebattues, les idées que vous avez tirées du fond de votre âme. Au contraire, rehaussez par ces nuances ce qui a été dit mille et mille fois, on le croira nouveau, on s'y intéressera, parce que l'accent prouve que vos paroles ne sortent pas seulement de vos lèvres, mais de votre âme, de vous-même.

Il s'agit maintenant de rechercher quelle est l'influence exercée sur la disposition des parties de la phrase par ce principe vital de la parole, par l'accentuation. Toutefois nous ne prétendons pas traiter ici de cette infinité de nuances que la voix humaine parcourt pour exprimer la colère, l'amour, la haine et toutes les affections de l'âme. Ces nuances se sentent plutôt qu'elles ne s'analysent ; elles sont dans l'accentuation ce que les couleurs sont dans les tableaux. Mais il y a d'autres différences d'accentuation, qui correspondent aux lumières et aux ombres des dessins non colorés. Ce n'est que de ces dernières qu'il sera question : car ces dernières seules sont déterminées par l'enten-

dement et peuvent, dans un cas donné, être démontrées par le raisonnement, précisément comme les effets de lumière dans les dessins sont susceptibles d'être expliqués d'une manière logique par la position du soleil, tandis que les couleurs sont une affaire de goût et de sentiment. L'objet de cette étude ainsi défini, commençons-la par les langues vivantes, pour lesquelles l'expérience de tous les jours est un guide assuré; nous arriverons ensuite aux langues mortes, qu'il est nécessaire de raviver artificiellement pour les étudier dans ces détails (1).

(1) Mon ami Benlœw (*De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 216 et suiv.) n'admet point l'existence, dans les langues anciennes, de l'accentuation dont nous parlons ici : il croit que les Grecs et les Latins suppléaient à l'accent oratoire par le nombre oratoire. Cette thèse, il l'a certainement soutenue avec beaucoup de science et de talent; l'a-t-il prouvée? J'avoue que ses arguments ne m'ont point convaincu, et que je tiens toujours pour la thèse contraire. Les pages de Cicéron et de Démosthène disent, il me semble, elles-mêmes comment elles veulent être déclamées : chacune de leurs phrases atteste, suivant moi, la présence, l'énergie de l'accent oratoire. Dépourvues de cet accent, elles deviendraient obscures pour l'auditeur. Essayez de faire la lecture d'un morceau grec ou latin; si vous ne marquez par votre débit la relation des mots qui se répondent quelquefois à d'assez grandes distances, vous ne serez guère compris. Mais les anciens ont-ils parlé de l'accent oratoire? Dans quelques chapitres de son premier livre Quintilien indique quelle méthode il faut suivre pour apprendre aux enfants à parler et à écrire correctement en latin (*emendate loquendi scribendique partes*). Là, il parle, entre autres choses, de quelques difficultés, peu nombreuses, que peut présenter l'accent tonique dans les noms propres, les mots grecs, etc. (I, v, 22-31). Puis il continue (ch. VIII, 1) : *Superest lectio: in qua puer ut sciat, ubi suspendere spiritum debeat, quo loco versum distinguere, ubi claudatur sensus, unde incipiat, quando attollenda vel summittenda sit vox, quo quidque flexu, quid lentius, celerius, concitatius, lenius dicendum, demonstrari nisi in opere ipso non potest*. Les mots *quando attollenda vel summittenda sit vox* semblent désigner l'accent oratoire. M. Benlœw (p. 234) les rapporte à l'accent tonique. Cette explication est-elle admissible? Quintilien a traité plus haut de cet accent. L'accent dont il parle ici tient évidemment, non pas aux mots pris isolément, mais à l'ensemble du discours. Il faut, dit-il, observer les petits repos de voix, marquer la fin de la phrase et le commencement d'une phrase nouvelle (*ubi suspendere... incipiat*); il faut

## De l'accentuation ascendante

L'attention la plus légère suffit pour remarquer qu'en français on appuie de préférence et généralement sur la dernière syllabe des mots à terminaison masculine, et sur la pénultième de ceux qui se terminent par un *e* muet. De même quand on forme de plusieurs mots une proposition, la voix s'élève ordinairement en avançant, de manière que la dernière partie de la phrase a l'accent le plus fort et le plus prononcé. C'est donc l'*accentuation ascendante* qui prévaut en français. Cette accentuation est dans la plupart des cas entièrement conforme au développement successif de la proposition, qui est en français l'ordre descendant de la dépendance grammaticale. Car les idées que la syntaxe subordonne à d'autres, c'est-à-dire celles qui servent à restreindre la compréhension d'une idée plus large, étant plus individuelles, et se trouvant souvent opposées tacitement à d'autres idées qu'elles excluent, doivent dans beaucoup de cas être accentuées d'une manière plus vive et plus énergique. « Un homme courageux, aller en voiture, faire des études. » Le sens exige que les idées dépendantes « courageux, voiture, études » soient relevées par la voix plus que les idées dont elles dépendent « homme, aller, faire » ; et ce sont celles-là précisément qui d'après les règles de la grammaire française sont énoncées plus tard. L'*accentuation ascendante* se trouve donc souvent en accord avec la *construction descendante*.

Il faut cependant avouer que cette accentuation est tellement entrée dans les habitudes françaises qu'on s'en sert

marquer l'accent pathétique (*quo quidque flexu... dicendum*). Voilà le premier et le troisième des points qu'il indique. Le deuxième point doit se rapporter au même ordre de choses : il concerne l'accent oratoire, et non l'accent tonique. Est-il besoin d'appeler l'attention sur les mots *demonstrari nisi in opere ipso non potest* ? Quintilien ne pouvait s'exprimer ainsi au sujet de l'accent tonique, dont il vient d'exposer lui-même les règles et les difficultés.

même dans des cas où le sens paraît la repousser. « Ce n'est pas le jeune Horace dont nous déplorons le sort, notre pitié est excitée par les malheurs du vieil Horace. » L'opposition qu'on établit entre ces deux personnages demanderait qu'on appuyât sur les adjectifs distinctifs *jeune* et *vieil* ; mais par le fait la voix s'élève les deux fois sur le nom d'Horace, lequel s'applique également aux deux personnes qu'il s'agit de distinguer. En écoutant avec attention on trouvera assez souvent des exemples de cette stabilité des lois de l'accentuation, qui se joint à la régularité de la construction française pour faire un contraste des plus marqués avec d'autres langues, et surtout avec le grec, qui usait de la plus grande liberté dans l'accentuation des parties de la proposition, comme dans leur ordre et leur arrangement. Il est difficile d'avancer quelque chose de positif sur le débit du discours usuel dans une langue morte ; il y a cependant certains indices qui semblent permettre des conclusions assez certaines. Rien n'est plus fréquent dans le discours attique que des tours comme celui-ci : Ὡς ἂν ἀριθμῶ τί ἐγγένηται, περιπτώς ἔσται ; « que doit-il entrer dans un nombre pour qu'il soit impair ? » Mais le grec dit : « si dans un nombre il entre quoi, sera-t-il impair ? » Le pronom interrogatif n'est amené qu'au milieu de la phrase. Le passage de Platon : Ἡ τίσι τί ἀποδιδούσα ὀφειλόμενον καὶ προσῆκον τέχνη, ἰατρικὴ καλεῖται ; (l'art donnant à qui quoi de convenable, s'appelle médecine?) ne peut se rendre en français et dans la plupart des autres langues que par deux ou trois propositions : « Quel est l'art appelé médecine ? à qui donne-t-il ce qui lui convient, et que lui donne-t-il ? » C'est que dans les langues modernes l'accentuation interrogative ne peut affecter une partie de la proposition sans s'emparer des autres : nous n'avons que des propositions interrogatives, mais nous n'en avons pas qui soient interrogatives dans une partie et qui ne le soient pas dans les autres ; nous n'en avons pas qui le soient doublement ou triplement ; parce que la raideur de nos lois d'accentuation veut que cet élan de la voix qui caractérise l'interrogation ne se produise qu'au commencement

de la proposition et jamais au milieu. Les Grecs introduisaient cet élan quand ils voulaient, ils le reprenaient plusieurs fois dans une seule et même phrase, et ils usaient à cet égard d'une liberté encore moins limitée que les Latins, qui à leur tour sont plus libres que les modernes (1).

La loi de l'accentuation ascendante, si chère à la langue française, décide particulièrement de l'ordre que doivent garder entre eux les différents compléments du même mot. Beauzée établit à cet égard la règle que voici (2) : « De » plusieurs compléments qui tombent sur le même mot, » il faut mettre le plus court le premier après le mot » complété, puis le plus court de ceux qui restent et ainsi » de suite jusqu'au plus long de tous, qui doit être le » dernier. Par ce moyen, ceux qu'on met aux dernières » places ne se trouvent éloignés du terme modifié que le » moins qu'il est possible. » Le fait est certain ; quant à la manière dont Beauzée l'explique, on pourrait, je crois, y trouver à redire. En effet, il semble peu digne d'une langue aussi philosophique que la langue française de ne s'attacher qu'à ce qu'il y a de plus extérieur dans les signes de la pensée, c'est-à-dire à la longueur des mots, de compter

(1) *Quorsum insanus quid enim Ajax fecit?* (Hor. Sat. II, 3, 201). Les passages grecs sont tirés du *Phédon* de Platon, p. 105, C, et de *la République*, I, p. 332, C. — Il y a un autre phénomène de la langue grecque qui paraît avoir beaucoup de rapport avec cette accumulation des interrogations ; ce sont les négations accumulées dans la même proposition sans se détruire mutuellement. Cela a l'air d'être peu logique ; mais on pourrait peut-être l'expliquer également par un nouvel élan que la voix prend au milieu de la proposition, élan qui équivaut à une seconde proposition dont se servirait une autre langue. En effet, les deux phénomènes marchent de front et s'expliquent l'un l'autre dans beaucoup de cas. Ainsi les deux questions françaises : « Qui a tué ? » et « qui a été tué ? » peuvent être réunies dans une seule proposition grecque : *Τίς τίνα ἐφόρευσε*. On pourrait répondre à cette question d'une manière aussi serrée : *Ὁ Ἀριστογείτων τὸν Ἰππαρχον*, et si la réponse était négative, on dirait d'après la même analogie : *Οὐδεὶς οὐδένα ἐφόρευσε*. Nous répondrions aussi par deux négations, mais en les scindant : « Personne n'a tué et personne n'a été tué. »

(2) *Grammaire générale*. Paris, 1767, t. II, p. 65.

les syllabes, et de juger que le rapport grammatical manque de clarté quand un régime est séparé de son verbe par douze lettres, mais que tout est clair quand il n'en est séparé que par huit lettres. Une autre remarque, plus décisive, s'élève encore contre cette explication. Que dirait-on si le rapport des différents compléments n'était pas tel que cette explication paraît le supposer? Prenons l'exemple cité dans la grammaire de Beauzée : « Parer le vice des dehors de la vertu. » Les deux compléments doivent être placés dans cet ordre et non pas dans l'ordre inverse, pour que le second soit éloigné aussi peu que possible du mot *parer* sur lequel il tombe. — Mais n'est-il pas plus naturel de rapporter le second complément, non pas au mot *parer* seul, mais à tout ce qui précède? Le verbe *parer* est complété d'abord par le régime *le vice*, et ces deux termes formant dorénavant une seule et même idée, sont complétés à leur tour par le troisième terme : *des dehors de la vertu*; et si l'on voulait ajouter un quatrième, par exemple : *avec cette hyprocrisie qu'on ne saurait trop flétrir*, ce complément ne porterait pas, non plus, sur *parer*, mais sur tout ce qui précède. Une fois que vous avez lié deux idées, il se forme dans votre esprit une fusion de ces idées; et vous iriez détruire ce que vous venez de faire, vous iriez décomposer de nouveau l'union de ces idées, pour attacher une troisième à la première seule, sauf à détacher encore cette troisième, dès qu'il s'en présentera une quatrième? Ce serait faire le travail de Pénélope. Et ce qui est pis, par tous ces efforts inutiles, vous rompiez l'unité de la phrase, qui ne s'établit d'une manière forte et satisfaisante qu'en combinant les idées comme nous l'avons indiqué plus haut. Or, si le second complément ne tombe pas sur le premier terme, mais sur les deux termes qui le précèdent et qui forment, vis-à-vis du troisième, une idée une et indissoluble, il est évident qu'il ne peut être question d'une distance plus ou moins grande entre le complément et le terme modifié, puisqu'ils se suivent de près sans interruption et sans intervalle.

L'explication de l'ordre des compléments doit donc être cherchée ailleurs; et nous ne croyons pas nous tromper en

la trouvant dans l'accentuation. Plus il y a d'hommes ou de moyens qui vous sont soumis, plus vous êtes puissant : de même l'accent d'une syllabe est d'autant plus fort qu'il y a plus de syllabes moins accentuées qui l'entourent. En prononçant de suite les deux termes : *le vice et les dehors de la vertu*, votre voix s'élèvera spontanément sur le mot *vertu* plus qu'elle ne fait sur le mot *vice*, par la raison qu'il y a moins de mots et de syllabes subordonnés qui servent à rehausser l'accent de *vice* qu'il n'y en a pour rehausser celui de *vertu*. Plus l'ombre est forte, plus la lumière doit l'être. En vertu de l'accentuation ascendante du français, on doit donc placer le plus long complément à la suite du plus court, et l'on doit dire : « Parer le vice des dehors de la vertu. » Que si vous vouliez prononcer avec l'accentuation ascendante « Parer des dehors de la vertu le vice, » il faudrait un effort pour élever l'accent du second complément, qui est si court, au-dessus du premier, qui est si long ; et c'est cet effort qui déplaît.

Cependant ce même effort qui déplaît, parce qu'il donne quelque chose de violent à la prononciation, peut dans certains cas être employé à dessein et avec succès quand il s'agit de frapper vivement l'auditeur, de faire ressortir une idée avec une force et une énergie extraordinaires. Peut-être que cette phrase même qu'on vient de condamner pourrait être défendue dans cette supposition ; peut-être serait-il permis de dire : « Grand Dieu ! vous osez parer des dehors de la vertu le *vice*, » si l'on voulait faire éclater par cet accent violent une indignation extrême. C'est ainsi qu'on lit dans Bossuet : « Elle fut contrainte de paraître au monde et d'étaler, pour ainsi dire, au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, *toute l'étendue de sa misère*. » — « Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, *notre malheureuse reine* (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces). » Dans ces cas, l'intensité de l'accent se fait remarquer davantage, parce qu'il s'appuie sur moins de syllabes subordonnées : nous sommes frappés plus vivement par un effet qui paraît disproportionné à sa cause.

Après avoir essayé une autre explication de la règle de l'ordre des compléments, revenons sur cette règle même dont la formule ne paraît pas suffisante sous tous les rapports. S'il y a plusieurs compléments du même mot, arrangez-les en raison de leur longueur, en commençant par le plus court et en terminant par le plus long. Voilà ce que dit la règle. Elle a été déduite d'un fait incontestable, elle est confirmée par les bons auteurs. Elle a été faite par voie d'analyse et de décomposition, comme toutes les bonnes règles de grammaire doivent être faites, semblables en cela aux lois de la physique. On a trouvé, en recherchant, en comparant, que tel était l'usage, je dirais presque instinctif, des bons auteurs et des personnes qui parlent bien la langue; la grammaire est venue après coup, et a dit : puisqu'on parle ainsi d'habitude, il faut qu'on parle ainsi en vertu de la grammaire, et dorénavant ce sera une loi. Mais une règle trouvée par la décomposition doit être renversée, si l'on veut qu'elle devienne une règle de composition. La manière de l'établir ne doit pas influencer sur la manière de l'exprimer; sans cela elle sera formulée à l'inverse. Je vais m'expliquer par un exemple.

Beauzée blâme cette phrase de La Bruyère : « Qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin à réduire, et à ramener par de douces et insinuant conversations à la docilité. » L'auteur des *Caractères* aurait dû dire, selon le grammairien : « à la docilité par de douces et insinuant conversations. » Mais ce complément, qui exprime le moyen de la conversion, est secondaire dans la pensée de l'auteur; il ne l'a ajouté qu'en passant, et voilà pourquoi, en préférant un ordre moins harmonieux, mais plus juste, il ne lui a pas assigné la dernière place. Si l'on voulait corriger cette phrase pour la rendre plus élégante, il ne faudrait pas déplacer les idées, mais donner plus d'étendue au complément qui blesse l'oreille par sa brièveté. On pourrait dire, par exemple : « Ramener par de douces et insinuant conversations à cette docilité des esprits raisonnables, qui est bien loin de la paresse des esprits faibles. »

Cet exemple montre que la règle des grammairiens

doit être renversée. Au lieu de dire : « De plusieurs compléments qui tombent sur le même mot, il faut mettre le plus court le premier après le mot complété, puis le plus court de ceux qui restent et ainsi de suite jusqu'au plus long de tous, qui doit être le dernier, » disons plutôt : « De plusieurs compléments qui tombent sur le même mot, donnez la forme la plus concise à celui qui suit immédiatement le mot complété et, à mesure que vous avancez, donnez aux compléments une expression plus développée et plus étendue. » La parole est au service de la pensée, et non pas la pensée au service de la parole. Voilà pourquoi une règle qui fait changer la parole pour se conformer à l'accentuation voulue par la pensée, semble être plus digne de la langue française qu'une règle qui, en faisant changer l'ordre et le rang des idées au gré des syllabes, asservit la pensée à la forme fortuite des paroles. Dans cette phrase de Bossuet : « Henriette était destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie, » le complément qui se trouve à la fin de la phrase est composé de deux termes presque synonymes. Pourquoi ? Parce que ce complément se trouvant à la suite de deux autres d'une étendue assez considérable, et les surpassant par l'importance du sens, ne devait pas leur céder par le corps de l'expression. D'après la règle des grammairiens, le grand orateur aurait dû faire changer de place aux compléments, en disant : « Henriette était destinée à l'hérésie, premièrement par sa glorieuse naissance, etc. ; » mais avec ce déplacement de mots, il aurait déplacé le point culminant de la pensée. C'est la même raison qui lui a fait dire : « Que de pauvres ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes » et non pas « par ses aumônes pendant tout le cours de sa vie. » C'est encore par la même raison qu'il a dit : « Vous avez exposé au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre, » et non pas « une vie si précieuse au milieu des plus grands hasards de la guerre. »

## De l'accentuation descendante.

Quant à la loi même de l'accentuation ascendante, elle se retrouve plus ou moins dans les autres langues, et elle paraît être fondée sur ce sentiment naturel aux hommes qui fait que nous aimons le progrès, l'accroissement, et que nous ne voulons pas du décroissement, de la marche rétrograde. En effet, une prononciation qui irait s'affaiblissant du premier mot de la proposition jusqu'au dernier, finirait bientôt par endormir ; mais nous sommes excités par l'accentuation qui se fortifie, qui s'élève. On s'est amusé à faire des vers dans lesquels le premier mot est monosyllabe, le second dissyllabe, et ainsi de suite par progression ascendante. Ce sont là les vers en forme de massue (*versus rhopalici*) : *Rem tibi concessi, doctissime, dulcisonoram*. D'après ce qu'on vient d'avancer sur le rapport qui existe entre l'étendue des termes et la force de l'accent, il y a dans ces vers non seulement progression dans le nombre des syllabes, il y a progression dans l'accent avec lequel les mots sont prononcés : et voilà pourquoi ces vers sonnent bien à l'oreille. Mais faites-en où de mot en mot décroîtra le nombre des syllabes, ils seront insupportables.

Toutefois l'*accentuation descendante*, qui est choquante au plus haut degré quand elle domine dans le discours, peut se faire supporter et même devenir un charme, lorsque, en se mêlant à l'ascendante, elle la relève par le contraste. Sous ce rapport on peut établir, je crois, cette différence, que la langue française s'attache presque exclusivement à l'accentuation ascendante, et que les langues classiques aiment à interrompre cette marche progressive, à répandre sur le tableau du discours une plus grande variété d'ombres et de lumières.

Et d'abord il y a dans la construction de la phrase latine ou grecque un adoucissement apporté très souvent à l'accentuation ascendante, surtout à la fin des périodes d'une étendue considérable qui servent à terminer un développe-

ment et à couronner, pour ainsi dire, un morceau oratoire. On remarque souvent qu'après les mots les plus significatifs, sur lesquels la voix appuie avec le plus d'énergie, arrivent encore un ou deux mots, qui, tout en achevant la construction grammaticale, dont ils forment comme les pivots, n'ajoutent pas grand'chose au sens, ne renferment pas d'idées essentielles. C'est par ces mots qui n'offrent rien ni à l'imagination ni à la pensée, mais qui sont nécessaires pour remplir le cadre grammatical, que la voix redescend à son niveau : ces mots forment ce qu'on a heureusement appelé la chute de la phrase. Les exemples abondent. C'est ainsi que Cicéron termine le discours *pro lege Manilia* : *Sed ego me hoc honore præditum, tantis vestris beneficiis affectum, statui, Quirites, vestram voluntatem et rei publicæ dignitatem et salutem provinciarum atque sociorum meis omnibus commodis atque rationibus PRÆFERRE oportere*. De même à la fin du chapitre XV : *Potestis igitur jam constituere, Quirites, hanc auctoritatem, multis postea rebus gestis magnisque vestris judiciis amplificatam, quantum apud exterarum nationum VALITURAM esse existimetis*. A la fin du chapitre XIV : *Et quisquam dubitabit, quin huic tantum bellum transmittendum sit, qui ad omnia nostræ memoriæ bella conficienda divino quodam consilio NATUS esse videatur*. Les mots distingués par l'impression sont les derniers dont le sens soit susceptible d'un accent plus énergique ; *oportere, esse existimetis*, enfin *esse videatur*, cette conclusion si fréquente dans les périodes de Cicéron, sont des compléments nécessaires pour le rapport grammatical, mais qui n'ajoutent rien au fond de la pensée. C'est au moyen de ces sons que la voix redescend harmonieusement de son élévation ; ils sont, pour ainsi dire, les derniers tintements d'une cloche qui résonne encore et que nous aimons à entendre, même après que l'heure est annoncée. On sait avec quel art les orateurs anciens ont placé et mesuré ces finales, et comme ils en faisaient une étude d'autant plus consciencieuse que, ces sons étant dépourvus d'idées, la partie corporelle et sensible dut y prévaloir plus que dans les termes significatifs. Témoin les préceptes minutieux

d'Aristote, de Théophraste, de Cicéron et d'autres sur le rythme et les pieds dont il faut se servir pour fermer les périodes.

Hâtons-nous de mettre à côté de ces périodes d'autres exemples dans lesquels l'accentuation monte jusqu'à la fin. Nous les tirons du chapitre V du même discours. *Legati quod erant appellati superbis, Corinthum patres vestri, totius Græciæ lumen, extinctum esse voluerunt; vos eum regem inultum esse patiimini, qui legatum populi romani consularem vinculis ac verberibus atque omni supplicio excruciatum NECAVIT? Illi libertatem civium romanorum imminutam non tulerunt; vos vitam ereptam esse NEGLIGETIS? Jus legationis verbo violatum illi persecuti sunt; vos legatum, omni supplicio interfectum, RELINQUETIS?* On n'a qu'à lire ces phrases pour sentir le caractère qui leur est particulier et qui s'exprime parfaitement dans cette accentuation qui, sans s'émousser par une chute, va grossissant jusqu'au dernier mot. Dans ces phrases vigoureuses, vous voyez l'orateur à l'attaque, vous le voyez qui force la volonté de ses auditeurs : ce sont, pour me servir d'une image de Quintilien, ce sont des phrases qui, semblables à des traits, se terminent en pointe et s'enfoncent dans l'âme de l'auditeur. En regardant de plus près on trouvera que les trois périodes se composent chacune de deux parties ; mais ce n'est que la seconde qui se termine avec cette violence ; la première, qui n'est là que pour contraster avec la seconde et en rehausser l'énergie, a une marche plus posée, plus tranquille, et se termine par un abaissement harmonieux de l'accent oratoire. Ajoutons des exemples grecs. Démosthène, dans une de ses admirables comparaisons, se sert de la forme plus nombreuse et mieux arrondie : Ὡσπερ γὰρ οἰκίας, οἶμαι, καὶ πλοίου καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων τὰ κάτωθεν ἰσχυρότατ' εἶναι δεῖ, οὕτω καὶ τῶν πράξεων τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ὑποθέσεις, ἀληθεῖς καὶ δικαίας εἶναι προσήκει. On peut remarquer que la chute εἶναι προσήκει, semblable à celle : *esse videatur*, ne descend pas directement, mais qu'elle se relève un peu vers la fin, ce qui la rend plus belle et plus imposante. Mais quand l'orateur châtie l'apathie des Athé-

niens, sa période se termine par une accentuation àpre :  
 Οὐ δὴ θαυμαστόν ἐστιν εἰ στρατευόμενος καὶ πονῶν ἐκεῖνος αὐτὸς  
 καὶ παρῶν ἐφ' ἅπασιν καὶ μηδένα καιρὸν μηδ' ὄραν παραλείπων  
 ἡμῶν μελλόντων καὶ ψηφισομένων καὶ πυνθασομένων περιγίγ-  
 νεται (1).

Je voudrais donner à ces deux espèces de périodes les noms de *périodes à terminaison masculine* et *périodes à terminaison féminine*. Car elles font un effet assez analogue à celui des rimes masculines et féminines. Il est vrai que cette terminologie doit son origine à ce que la plupart des adjectifs sont accentués sur la finale au masculin, et au féminin sur la pénultième. Au seizième siècle l'*e* muet était appelé *e* féminin. Cependant on sent, de même que dans ces périodes, qu'il y a quelque chose de plus mâle, de plus vigoureux dans les rimes masculines, quelque chose de plus doux, de plus amolli dans les rimes féminines. Ne pourrait-on pas trouver une expression symbolique de ces nuances de caractère dans la formation même des genres de l'adjectif? La langue française, en affaiblissant la désinence latine *a*, et en retranchant la voyelle (ensuite aussi la consonne) de *us*, n'y aurait-elle pas été déterminée par un sentiment confus de ces nuances? *Bon, divin, généreux* — *bonne, divine, généreuse*. Rien qu'à entendre prononcer ces formes, quand même on n'en connaîtrait pas la signification, on sent je ne sais quoi de mâle dans cette prononciation qui s'élançe et puis s'arrête brusquement; cette chute, au contraire, qui radoucit le mouvement, a un caractère plus mou, je dirais presque, plus efféminé. Les vers antiques offrent aussi des analogies dans les diverses césures qu'on a appelées masculines et féminines.

Voilà une application de l'accentuation descendante. Il y

(1) Démosth. *Glynth*. II, p. 21 et 24. Ainsi que dans une maison, dans un navire, dans toute construction les fondements ont besoin de la plus grande solidité, de même il faut aux actions des bases et des principes pleins de vérité et de justice. — S'il fait la guerre lui-même, s'il s'agit, s'il est partout, ne laissant échapper nulle occasion, nulle saison, tandis que nous sommes à hésiter, à décréter, à questionner — ne nous étonnons point qu'il soit vainqueur.

en a une autre, plus importante et plus étendue. Quand l'imagination est vivement frappée par une idée, ou bien quand un sentiment plus fort que l'homme s'échappe presque malgré lui, le terme le plus expressif, le plus rempli de ce qui occupe l'âme (ordinairement le *but* du discours : voy. ch. I), se place au commencement de la phrase, et sur ce terme le plus grand éclat de voix. Scévola, découvrant à Porsenna qui est cet homme étrange qui ose braver le roi jusque dans sa tente même, lui dit : *ROMANUS sum civis* (1). Toute la force de la révélation est dans le premier mot. Sans préparation, sans préambule, ce mot de *romain* éclaire tout à coup ce personnage inconnu et son action incompréhensible; les deux autres mots ne sont ajoutés que pour compléter la construction. Du reste, il n'est pas besoin de circonstances aussi étonnantes pour que les langues anciennes se servent de cette accentuation vive et pathétique. Dans l'*Apologie*, Socrate se fait adresser ce reproche : « Cet homme ne croit pas à la divinité du soleil, puisqu'il prétend que c'est une pierre. » *'Αναξαγόρου οἷετι κατηγορεῖν*, répond-il, « tu crois faire le procès d'Anaxagore. » Par le seul nom d'Axagore, qui est placé au commencement, Socrate montre toute la mauvaise foi des accusateurs. Ajoutons encore un exemple de cette accentuation qui s'attache au premier mot d'une phrase et l'élève au-dessus des autres. Lysias, dans ses discours judiciaires, s'adresse très souvent aux témoins qu'il invite à monter à la tribune pour confirmer ce qu'il vient d'avancer. Rien de plus fréquent que ces formules : *καὶ κάλει μοι τοὺς μάρτυρας, καὶ μοι ἀνάσσετε τούτων μάρτυρες*. L'idée principale

(1) (Tite-Live, II, 12). Cet exemple est emprunté de Batteux (*Principes de la Littérature*, V, p. 308). Je regrette de ne pouvoir me servir également de l'autre exemple que ce savant a ingénieusement mis à côté de celui que nous donnons : « Quand Gavius, du haut de sa croix, s'écrie qu'il est citoyen, il dit : *Civis romanus sum* (Cic. *Verr.*, V, 61). La qualité de citoyen était l'objet principal. » Je crois qu'il faut appuyer sur *romanus* dans les deux phrases, et que la seconde ne diffère de la première que par un arrangement des mots moins pathétique.

μάρτυρες est toujours rejetée à la fin, l'accentuation est ascendante. Mais dans un seul passage (*Accusat. Agorat.*, § 66), l'orateur se sert du tour : ὦ δ' ἀλιθῆ λέγω, μάρτυρες κἀλει, tandis que plus bas il revient à l'ordre vulgaire : ὦ δ' ἀλιθῆ λέγω, κἀλει μοι τοὺς μάρτυρας. Quel est le motif de cette exception qu'on peut d'autant moins attribuer au hasard que la formule est sanctionnée par un usage très fréquent? Lysias accuse Agoratus : il a chargé cet homme de tous les crimes imaginables contre la république, il comble la mesure en l'accusant de crimes contre les individus. Il lui reproche l'adultère, rapidement, mais avec une irritation extrême. Voilà pourquoi il omet les articles et les pronoms dont il se sert ordinairement dans cette formule ; voilà pourquoi aussi le mot principal, celui de *témoins*, se présente d'abord à son esprit et est énoncé de suite ; *appelle* n'est plus qu'un terme secondaire. Encore un degré, encore un peu plus d'impétuosité, et l'orateur aurait retranché ce verbe, et concentré toute sa pensée dans l'exclamation énergique : μάρτυρες !

Les exemples que nous avons donnés de l'accentuation purement descendante se renferment dans un cercle de deux ou trois mots ; et nous pensons qu'il serait difficile d'en trouver d'une grande étendue. Une accentuation descendante qui dominerait dans une phrase plus longue serait désagréable ; on demande que la voix se relève. Et voilà en effet ce qu'on voit dans les anciens. Ils offrent beaucoup de phrases, et ce ne sont pas les moins belles, dont les accents se partagent entre le premier et le dernier mot (1). Ces deux accents n'ont pas cependant la même valeur : celui du commencement est, pour ainsi dire, l'accent spontané, celui de la fin est l'accent réfléchi. Cette différence n'empêche pas du reste que les orateurs, s'étant aperçus de ces effets, aient calculé le premier de ces accents tout aussi bien que le second : il y a une nature qui est l'effet de l'art. Hâtons-nous d'ajouter des exemples. Démosthène, rap-

(1) Quintilien, *Inst. Orat.* IX, 4, 29 : *Initia clausulæque plurimum momenti habent, quoties incipit sensus aut desinit.*

pelant les jours de consternation qui précédaient la bataille de Chéronée, ces jours où l'on cherchait un homme qui sût donner des conseils dignes de la patrie, Démosthène s'écrie: Ἐφάνην τοίνυν οὗτος ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐγὼ (Il se trouva cet homme que vous cherchiez ce jour-là, ce fut moi). Ce que j'aimerais à nommer la lumière de l'accent se répand sur les deux mots ἐφάνην et ἐγὼ, mis en relief au commencement et à la fin de la phrase ; le reste est placé dans l'ombre. Ἐφάνην a l'air d'être échappé au mouvement qui entraîne l'orateur, et en effet ce verbe trahit, par sa terminaison, le secret de la phrase, cet ἐγὼ, qu'il voyait dès le commencement, mais qu'il retenait, qu'il faisait attendre pour le jeter avec plus d'éclat au milieu de l'auditoire. Il y a une disposition semblable dans un autre endroit du même chapitre : (Ἡρώτα μὲν ὁ κήρυξ, τίς ἀγορεύειν βούλεται, παρῆει δ' οὐδεὶς.) Πολλάκις δὲ τοῦ κήρυκος ἐρωτῶντος, ἀνίστατ' οὐδεὶς. (Souvent le héraut répéta l'invitation, il ne se leva personne). C'est dans les mots πολλάκις et οὐδεὶς que se concentre toute l'énergie de la prononciation ; il ne faut pas appuyer sur les deux verbes, qui se trouvaient déjà dans la phrase immédiatement précédente et qui ne sont plus d'aucune conséquence. Pour des exemples latins, on n'a qu'à rappeler ces passages si connus de Cicéron : *PATERE tua consilia NON SENTIS? CONSTRACTAM jam horum omnium conscientia teneri conjurationem tuam NON VIDES? Ad MORTEM te, Catilina, duci jussu consulis JAMPRIDEM oportebat. — LUGET senatus, MOERET equester ordo, tota civitas confecta SENIO est: SQUALENT municipia, AFFLICTANTUR coloniae, agri denique ipsi tam beneficum, tam salutarem, tam MANSUETUM civem DESIDERANT.* Ce dernier exemple montre que l'accent purement descendant ne convient qu'à des phrases très courtes : on y voit deux fois les incisives suivre le mouvement descendant, mais on voit en même temps les phrases plus étendues animées par le mouvement contraire.

Cette disposition des mots rappelle le précepte donné par les maîtres de l'art oratoire et entre autres par Quintilien (VII, 1, 3). On recommande de placer tant au commencement qu'à la fin les arguments les plus solides, et de reléguer au

milieu ceux qui sont les plus faibles. Nous voyons donc le même principe s'appliquer à la composition d'un discours et à l'arrangement d'une phrase. Les places du commencement et de la fin sont les plus importantes ; ce sont, pour ainsi dire, les *places d'honneur* dans l'ordre des arguments comme dans l'ordre des mots.

#### Des repos d'accent

Dès que les phrases prennent un peu plus d'étendue, il est évident que les places du commencement et de la fin ne suffisent pas pour recevoir les mots accentués (1) ; le flux et le reflux de la voix doivent se faire sentir au milieu, soit par des accents secondaires, soit même par des accents principaux. Il est vrai que la même phrase peut se dire de différentes manières, en appuyant tantôt sur certains mots, tantôt sur d'autres : c'est le sens qui en décide et l'ordre des mots ne saurait être un guide certain. Pourtant les anciens aimaient à arranger les mots de manière que les accents demandés par le sens fussent en harmonie avec la disposition des mots et en résultassent, pour ainsi dire, spontanément : le changement des accents entraîne d'ordinaire un changement de l'ordre des mots ; l'ordre des mots à son tour peut très souvent nous indiquer l'accentuation que l'auteur avait dans l'esprit : il y a correspondance mutuelle entre ces deux choses. La grande perfection des orateurs anciens consiste en partie dans l'art avec lequel ils savaient manier le matériel de la parole pour en faire sortir comme d'elle-même l'expression, l'accent. Mais bien que les orateurs aient donné à cet art le plus grand développement, il se retrouve plus ou moins dans tous les auteurs, dans toute la langue : il est dans le génie des anciens. En effet, s'il est un art où ils aient excellé, c'est

(1) Nous voulons dire les mots qui reçoivent l'accent oratoire. C'est de cet accent, et non de l'accent tonique, qu'il est question dans tout notre troisième chapitre.

assurément celui de donner une âme à la forme. Mais il faut redescendre de ces considérations générales dans les détails minutieux de notre sujet.

Nous avons vu que les places au commencement et à la fin des phrases, c'est-à-dire après ou avant un *repos de voix*, étaient les plus appropriées aux mots accentués. Nous avons vu encore que l'accent d'un mot ou d'une syllabe est d'autant plus fort qu'il y a plus de mots ou de syllables sur lesquels il domine. Les anciens, dans l'arrangement artificiel de leurs phrases, n'ont fait qu'appliquer ces principes. S'il faut appuyer fortement sur un mot, mettez près de lui un autre mot sur lequel le sens n'exige pas qu'on appuie ; et le mot accentué, quand même il ne se trouve ni au commencement ni à la fin de la phrase, aura une place avantageuse ; car l'accent est mis en relief par un *repos d'accent* qui l'accompagne. Il y a des mots qui n'expriment pas d'idées, mais seulement des rapports d'idées, ce sont, pour me servir d'un terme de la grammaire chinoise, les *mots vides* du discours ; en rapprochant ces mots d'un *mot plein*, exprimant une idée, vous avez placé près de ce dernier non seulement un repos d'accent, mais encore un *repos d'idée*, et par là vous avez ajouté à l'énergie de son accent.

Platon, dans l'*Apologie de Socrate* (p. 19, E), passe en revue les principaux sophistes qui, dans ce temps, faisaient montre et profit de leur sagesse. Il nomme Gorgias, Prodicus et Hippias, mais il veut attacher une importance ironique au nom de ce dernier. Pour y arriver, il se sert d'un moyen qu'on ne saurait imiter dans la plupart des autres langues avec la même finesse : il ajoute tout simplement une petite particule au nom d'Hippias. Voici le passage : Ὡσπερ Γοργίας τε ὁ Λεοντίδος καὶ Πρόδικος ὁ Κεῖτος καὶ Ἰππίας δὲ ὁ Ἡλείος. On ne saurait trop préciser la signification de ce δέ ; aussi sa fonction principale est de produire un *repos d'idée* et *d'accent* qui rehausse l'accent du mot précédent. « Et Hippias donc. » Les termes *surtout*, *particulièrement*, ayant une signification déterminée, rendraient trop explicitement la nuance exprimée par δέ. La délicatesse de cette nuance tient précisément à ce que la particule grecque n'agit pas

tant par l'idée qu'elle éveille que par le repos d'idée qu'elle occasionne. On trouve dans le *Ménon* (p. 87, E) un exemple analogue, où l'auteur s'est servi de la forme plus forte δή. Le voici : Ὑγεία, φαμέν, καὶ ἰσχὺς καὶ κάλλος καὶ πλοῦτος δὴ (1). La particule γε se trouve très souvent employée d'une manière semblable ; ne citons qu'un passage, où elle sert encore à cette charmante ironie de Platon : Ἀλλὰ μέντοι, ἦν δ' ἐγὼ, Σιμωνίδῃ γε οὐ ῥάδιον ἀπιστεῖν (2). La même enclitique est répétée avec beaucoup d'emphase par Polynice dans Sophocle, lorsqu'il adresse à ses sœurs cette prière touchante :

ὦ τοῦδ' ἑμαιμοὶ παῖδες, ἀλλ' ὅ με εἴς, ἐπεὶ  
 Τὰ σκληρὰ πατρὸς κλύετε τοῦδ' ἀρωμένου,  
 Μήτοι με πρὸς θεῶν σφώ γ', ἐάν γ' αἰ τοῦδ' ἀραὶ  
 Πατρὸς τελώνται, ... μὴ μ' ἀτιμάσῃ τέ γε....

(O vous ses filles et mes sœurs, ô vous qui entendez les cruelles imprécations de ce père, vous du moins, au nom des dieux, si sa malédiction s'accomplit, oh ! ne me refusez pas les honneurs, etc. *Œdipe à Colone*, 1405). — On sait assez que la particule ἄν est placée de préférence après le mot que l'auteur veut distinguer par la prononciation ; à la voir même souvent répétée, on dirait d'une tautologie ; mais elle sert à attirer une attention particulière sur plusieurs mots de la phrase. Œdipe, courroucé par les refus obstinés de Tirésias, s'écrie : Τίς γὰρ τοιαῦτ' ἄν οὐκ ἄν ὀργίζοιτ' ἐπι κλύων ; (Mais qui donc ne s'irriterait point à entendre de pareils propos ?) Les repos d'idée offerts par γὰρ et les deux ἄν donnent une certaine énergie aux trois idées : τίς, τοιαῦτα et οὐκ. Voilà enfin un autre vers de Sophocle qui présente trois ἄν dans neuf mots : Πῶς ἄν οὐκ ἄν ἐν δίκῃ

(1) Voyez pour plus d'exemples la *Grammaire grecque* de M. Kühner, § 691 et § 737. — Voici un autre passage, où il n'y a pas d'énumération, et où cette particule se trouve placée avec beaucoup d'énergie au milieu même d'un terme presque indivisible : Καὶ οἳ τε ἄλλοι προθύμως τῷ Τελευτία ὑπηρετοῦν... καὶ ἡ τῶν Θηβαίων δὲ πόλις.... (Ils mirent tous beaucoup de zèle à servir Teletias, et la ville de Thèbes surtout...) Xénophon, *Hell.* V, 2, 37.

(2) Platon, *Républ.*, p. 331, E.

θάνοιμ' ἄν; (Comment donc ne mériterais-je point de mourir (1)?)

On voit que ces petits mots relèvent les termes près desquels ils sont placés, non par une signification qui leur soit particulière, mais par le seul effet du repos d'accent. Car toutes les particules, quelles que soient d'ailleurs leurs fonctions, qu'elles soient restrictives comme γε, ou conditionnelles comme ἄν, ou causatives comme γάρ, produisent le même effet. L'adjectif indéterminé τι, dont la signification ne renferme certes aucune nuance de gradation ni d'opposition, est employé absolument comme δέ et δή le sont dans les passages de Platon cités ci-dessus. Il s'agit encore d'une énumération. Εἰ μὲν τις φρούριόν τι προύδωκεν ἢ ναῦν ἢ στρατόπεδόν τι. Ce τι répété, à quoi servirait-il, sinon à donner une accentuation plus forte au mot στρατόπεδον? Mais laissons l'orateur (2) continuer sa phrase: ἐν ᾧ μέρος τι ἐτύγγαυεν τῶν πολιτῶν ὄν. Le mot μέρος se trouve séparé du génitif qui en dépend, par deux mots dépourvus d'importance et d'accent oratoire. Pourquoi? Il y a opposition entre une partie des citoyens et toute la ville, μέρος τῶν πολιτῶν et ὅλη ἡ πόλις: la disposition des mots tient lieu du mot μόνον. Continuons: ταῖς ἐσχάταις ἂν ζημίαις ἐζημιούτο. Voilà

(1) Voici répétée trois fois la particule καί, laquelle porte non pas sur le mot qui précède, mais sur celui qui suit: Ἴνα καί ἴδης ὅσα καί εἴδη εἴχει ἢ κακία, ἃ γε δὴ καί ἀξία θεάς « pour que tu voies aussi tous les genres du vice, en tant du moins qu'ils méritent d'être vus. » C'est ainsi qu'il faut expliquer, ce me semble, les transpositions apparentes de cette particule. On la trouve quelquefois placée avant un mot auquel elle ne saurait se lier directement; c'est uniquement pour relever ce mot. Exemple: Καὶ τοῦτο μὲν ἤττον καὶ θαυμαστόν (au lieu de: καὶ ἤττον θαυμαστόν). « Quant à cela il y a moins lieu de s'en étonner. » Plat. *Banqu.* 177, B. Ταῦτα γὰρ μᾶλλον καὶ ἐξάπατα ἂν δύναται τοὺς ἐναντίους. « Aussi peut-on par là mieux tromper les ennemis. » Xenoph. *Cyrop.* I, 6. 38. (Je me suis servi des passages que Stallbaum cite dans son édition de Platon, *l. c.*, mais je ne saurais adopter l'explication de ce savant.)

(2) Lysias, *Accus. Phil.* § 26. « Si quelqu'un avait livré un fort, un vaisseau, un camp, où ne se serait trouvée qu'une partie des citoyens, on lui infligerait les peines les plus graves. »

encore la particule *ἄν* placée, non pas près du verbe auquel elle se rapporte, mais près de l'adjectif pathétique.

Le discours d'où l'on a tiré la dernière citation fournit quelques lignes plus bas un exemple d'une particule dont la prononciation est relevée par deux autres particules qui l'entourent. Τίς γὰρ ἄν ποτε ῥήτωρ ἐνεθυμήθη.... (Quel orateur aurait pu concevoir, quel législateur aurait jamais pu présumer qu'un citoyen se rendit coupable d'un tel crime!) Lysias, pour exprimer l'impossibilité d'une telle supposition, appuie sur la particule conditionnelle qui correspond à peu près à l'expression *aurait pu* de la version française; et pour dégager cette particule de tout terme plus significatif qui pourrait frapper sur elle, il la place entre deux autres particules prononcées sans appui. Cet arrangement artificiel, qui est d'un effet agréable pour les *mots pleins* (signes d'idée), paraît être nécessaire pour attirer l'accent sur les particules qu'on a l'habitude de prononcer légèrement.

Cette interruption, qui donne plus d'énergie aux mots voisins, est souvent produite, et même avec plus d'effet, par certaines locutions qui forment une petite parenthèse au milieu de la phrase. De ce genre sont : οἶμαι, ἔμοιγε δοκεῖν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἔφη et beaucoup d'autres petites phrases, intercalées entre des mots dont ils rompent la continuité, mais dont ils font ressortir l'accent. Εἰς δὲ γε, οἶμαι, τὰς ἄλλας περιούτερες πόλεις.... εἰς τυραννίδας ἔλκουσι τὰς πολιτείας. Les poètes tragiques, dit Platon (*République*, p. 568, C), seront exclus de notre république; qu'ils aillent séduire les autres villes. L'auteur, voulant mettre en relief l'adjectif *autres*, l'a fait précéder, sans compter l'article et la préposition, de deux particules et de cette petite parenthèse, et il l'a fait suivre d'un participe qui le détache de son substantif. Πόθεν οὖν, ἔφη, ὦ Σώκρατες, τῶν τοιούτων ἀγαθὸν ἐπιπρόδον ληψόμεθα, ἐπειδὴ σὺ, ἔφη, ἡμᾶς ἀπολείπεις; « Où trouverons-nous, Socrate, un enchanteur qui sache conjurer ces craintes, maintenant que tu nous quittes, toi? » (Plat. *Phédon*, p. 78, A). Il était inutile de répéter la locution ἔφη, à moins de vouloir donner une accentuation plus vive au pronom σύ.

PARVA, *inquis, res est. A PHILOSOPHIS, inquis, ista sumis. TRIUMPHABAT, quid quæris, Hortensius* (Cic. *Paradox.* c. III; *Ad Attic.* 1, 16).

Les particules étant les éléments les plus légers de la phrase, on s'étonne peu que les anciens les aient transposées et même répétées à leur gré pour produire des effets d'accentuation; il en est de même de ces locutions *parenthétiques* dont on vient de parler. Mais les anciens sont allés plus loin dans cette voie. Ils ont remué toutes les parties de la phrase, ils ont disposé librement les verbes, les substantifs et tous les éléments du discours, uniquement pour produire ces effets. Il y a, dans tout ce que nous disons, des mots qui emportent avec eux la pensée, et d'autres mots, presque parasites, que nous ajoutons, forcés par la nature de la communication, parce qu'il faut, pour être clair, se conformer à un certain cadre établi par l'usage. Ces derniers mots sont ce que j'appellerais volontiers le remplissage de la phrase. L'énergie de la pensée s'en affaiblit; mais telle est la nécessité imposée par la différence essentielle qu'il y a entre la pensée et la parole, que les auteurs les plus concis n'ont pu s'y soustraire. Les termes secondaires offusquent les termes principaux, et pourtant on ne saurait les retrancher. Eh bien, cet inconvénient qui paraît inévitable, les anciens ont su le convertir en un avantage; ils ont su profiter, pour renforcer l'énergie de la pensée, de ce qui semblait devoir atténuer cette énergie. Ils sont parvenus à cet admirable résultat en maniant tous les éléments de la phrase avec la plus heureuse facilité. C'est par là qu'ils se sont montrés les véritables artistes de la parole.

On raconte, par exemple, les faits d'armes d'un général. La clarté veut qu'on répète souvent le même nom propre, mais l'élégance veut qu'on le cache : on le place donc, pour ainsi dire, sous l'ombre d'autres mots plus accentués. C'est ce que Xénophon a fait d'abord pour Thimbron, puis pour Dercyllidas, au commencement du troisième livre des Héliéniques. *Καὶ σὺν μὲν ταύτῃ τῇ στρατιᾷ, ὄρωσιν Θιμίλων τὸ ἵππιον, ἐς τὸ πεδίον οὐ κατέβαινον.* On glisse sur le nom propre, parce

qu'on cherche le régime du participe ὄρων. Ἦν δὲ αἱ (πόλεις) ἀσθενεῖς οὐσας καὶ κατὰ κράτος ὁ Θίμειρων ἐλάμβανεν. — Ἦν δὲ καὶ πρόσθεν ὁ Δερκυλλίδας πολέμιος τῷ Φαρναβάζῳ. Ὡς δὲ ταῦτα ἐγένετο, ἔλθων ὁ Δερκυλλίδας ἐς τὴν Βιθυνίδα Θοράκην ἐκεῖ διεχεύμαζεν. Καὶ τὰ μὲν ἄλλα ὁ Δερκυλλίδας ἀσφαλῶς φέρων καὶ ἄγων τὴν Βιθυνίδα διετελεῖ. Il ne serait guère possible dans une langue moderne de trouver à ces noms une place où leur répétition fût si peu choquante qu'elle l'est en grec.

Il y a des mots dont la signification s'est affaiblie et qui aiment à se retirer ainsi dans les replis de la phrase. De ce nombre est ἔχων, participe qui, perdant sa valeur verbale, équivaut souvent à une préposition. Ce participe précède quelquefois son régime, à la manière des prépositions ; mais quelquefois (et il paraît que cette disposition est la plus élégante) il est tellement enclavé entre d'autres mots plus importants qu'il s'efface dans la prononciation. Τοὺς δὲ ἀπὸ Φρυγίας τῆς παρ' Ἑλλάσποντον συμβαλεῖν φασὶ Γαβαῖον ἔχοντα εἰς Καύστρου πεδίον (Xén. *Cyrop.* II, 1, 5). Σώματα μὲν ἔχοντες ἀνδρῶν ἦκετε οὐ μεμπτά (*ib.* 11). Ἐπτακοσίους ἔχων ὀπλίτας, ναῦς ἔχων ἐβδομήκοντα (*passim*).

D'autres mots, au contraire, reçoivent parfois un surcroît de signification qui ne s'exprime que par l'accentuation et par le choix d'une place convenable à cette accentuation. Ὅρατε γὰρ... οἷ προελήλυθεν ἀσελγείας ἀνθρωπος. « Vous voyez jusqu'où cet homme a porté l'insolence. » (Dém. *Phil.*, I, p. 42.) Le pronom οἷ renferme ici l'idée d'un degré extraordinaire : voilà pourquoi il est détaché de son régime et suivi d'un verbe qui, en s'effaçant, relève l'accent du pronom. Νῦν δ'εἰς τοῦθ' ἦκει τὰ πράγματα αἰσχύνης. « Maintenant on en est venu à un état de choses tellement honteux » (*ibid.*, p. 53). — *Ad hanc te amentiam natura peperit* (Cic. *Cat.*, I, 10). *Quas ego pugnas et quantas strages edidi* (Cic. *Ad Attic.*, I, 16).

En thèse générale, les mots faibles, les mots qui rendraient languissant le débit d'une phrase, s'ils occupaient une place distinguée, se cachent en s'approchant d'un mot éclatant, qu'ils servent à leur tour à rehausser. *Quod indicat non ingrati negotiam de re hominis magis quam de*

*verbis laborantis* (Cic. *Orat.*, 23). *Et sibi et aliis persuaserat nullis illum iudiciis effugere posse* (Cic. *Ad Att.*, 1, 16). Ὅσῳ ἂν πλεϊόνων ἐάσω μεν ἐκεῖνον γενέσθαι κύριον, τοσούτῳ χαλεπωτέρῳ καὶ ἰσχυροτέρῳ χρησόμεθα ἐχθρῷ « Plus nous lui laisserons gagner de terrain, plus ce sera un ennemi fort et dangereux. » (Dém. *de Chersoneso*, p. 102.) Σωφρονέστερον γὰρ ἐστὺν ὕστερον πᾶσι τῶν ἔργων τὰς χάριτας ἀποδιδόναι. « Il est plus sage de ne témoigner sa reconnaissance qu'après avoir reçu le bienfait. » (Lysias, *Acc. Philonis*, § 24.) On pourrait bien se passer du mot πᾶσι; évidemment il n'est là que pour faire ressortir plus vivement l'adverbe ὕστερον. Il y a tendance dans ces passages à faire alterner des mots relevés par l'accent oratoire avec des mots plus faibles, et à produire ainsi une sorte de mouvement rythmique. Ce rythme ne s'attache pas aux syllabes, mais aux mots mêmes, lesquels peuvent être considérés comme formant dans leur totalité soit des temps forts, soit des temps faibles. C'est par ce rythme que je voudrais expliquer ces hyperbates si fréquentes dans Platon : Ὑβριστῆς εἶ, ἔφη, ὦ Σώκρατες, ὁ Ἀγάθων (*Banquet*, p. 175, E). Ἀληθέστατα, ἔφη, λέγεις, ὁ Κέβης, ὦ Σώκρατες (*Phédon*, p. 83, E). Ces tournures, toutes artificielles qu'elles paraissent, ont dû être toutes naturelles pour les Athéniens; sans cela Platon ne s'en serait pas servi dans la conversation familière de ses dialogues.

Pourtant, dans l'exemple tiré de Lysias, deux de ces *temps forts* (qu'il me soit permis d'employer ce terme dans cette signification un peu modifiée) sont plus rapprochés l'un de l'autre que le reste des temps forts de la phrase. Les substantifs ἔργων et χάριτας, prononcés tous les deux (le sens l'exige) d'une manière énergique, ne sont séparés que par l'article. Nous trouvons une disposition semblable dans le § 21 du même discours : Ἀντιφάνει δὲ οὐδὲν προσήκουσα πιστεύσασα ἔδωκεν εἰς τὴν ἑαυτῆς ταφὴν τρεῖς μνᾶς ἀργυρίου (La mère, au lieu de charger le fils du soin de son enterrement, confia l'argent qu'elle destinait aux frais de la cérémonie à un autre, à Antiphànès, qui n'était point de sa parenté). Les deux participes προσήκουσα et πιστεύσασα, sur

lesquels se portent également des accents assez forts, se suivent immédiatement, en sorte que les deux frappés s'entre-heurtent. Dans le passage qui nous occupe, l'auteur a ajouté au contraste par les terminaisons assonantes des deux participes προσήκουσα, πιστεύσασα. Quelques éditeurs (1), blessés par cette cacophonie, ont proposé de lire : προσήκουσι. Il me semble que ce qui dans tout autre cas serait une faute est une beauté dans ce passage. Le contraste, rendu sensible par le rapprochement de ces deux mots, est rehaussé par la similitude de leur forme : pour bien faire sentir la différence essentielle de deux objets, il faut la dégager de toutes les différences accidentelles, en rendant les objets égaux sous tous les autres rapports. Au reste, rien n'est plus fréquent dans les anciens, et rien n'est plus connu. Citons cependant un exemple très frappant de Sophocle : Ἀπάτα δ' ἀπάταις ἐτέραις ἐτέρα παραβαλλόμενα πόνου, οὐ χάρω, ἀντιδίδωσω ἔχειν. (*Edipe à Colone*, v. 230).

#### Un mot sur le nombre oratoire

Voilà donc un nombre oratoire, mais un autre que celui dont les critiques anciens nous parlent, un nombre qui résiderait dans les mots, et non pas dans les syllabes. Les anciens n'imaginèrent pas autre chose que le rythme qui dominait dans leur poésie; toutes les fois que leurs oreilles étaient frappées agréablement, ils supposaient qu'une certaine disposition de syllabes longues et brèves devait être la cause unique de ce plaisir. Mais Cicéron lui-même, qui avait fait sur ce sujet des études approfondies, avoue que ce qu'on appelle en prose style nombreux n'est pas toujours produit par le nombre proprement dit (2). Il faut bien

(1) Taylor a fait cette conjecture, qui souriait à Reiske et même à Bremi. Bekker et Scheibe ne l'ont pas adoptée.

(2) Cic. *Orat.* c. 59 : *Idque quod numerosum in oratione dicitur, non semper numero fit.*

admettre que cela soit vrai : car autrement, d'où viendrait que l'harmonie de la prose grecque ou latine est encore sensible pour nous, quoique nous n'insistions guère sur les longues et les brèves? Je voudrais donc, bien que la chose soit extrêmement hasardée, apporter quelques modifications à la doctrine des anciens sur le nombre oratoire. Il me paraît que le nombre oratoire agit sur nous, non seulement par le détail des syllabes longues et brèves, mais aussi par une disposition de mots tantôt plus, tantôt moins accentués (1). Toutefois, je ne conteste rien de ce qu'ont dit les anciens : la quantité des syllabes est pour beaucoup dans le nombre oratoire. Nous avons vu que ce n'est pas seulement le sens, mais aussi le corps du mot qui exerce une influence sur l'accentuation ; plus un terme gagne en étendue, plus, toutes choses égales d'ailleurs, son accent doit gagner en force : cela est vrai en français et dans les langues modernes, à plus forte raison cela est vrai dans les langues anciennes. Mais à côté de la quantité et des pieds métriques proprement dits, il y a un autre élément dont il faut tenir compte pour expliquer cette harmonie commune à toutes les langues, que tout le monde sent, et qu'on appelle, d'un nom emprunté des anciens, le nombre oratoire.

#### De la fausse accentuation.

D'après ce qu'on a essayé d'expliquer, l'ordre des mots dans les auteurs anciens note en grande partie la musique de la déclamation : tel passage grec ou latin semble bien

(1) Je prends plus de confiance en cette explication du nombre oratoire, maintenant que je trouve qu'elle avait déjà été donnée par Reisig (*Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft*, publiées par Fr. Haase, Leipzig, 1839, p. 817), qui distingue dans le nombre oratoire « un rythme de la pensée et un rythme du mot. » Les deux parties de la proposition que ce savant appelle « l'objet logique et le prédicat » me semblent souvent coïncider avec ce que j'ai nommé la *notion initiale* et le *but* du discours. Je préfère pourtant ma manière d'envisager ces rapports.

écrit, par cela même que l'auteur l'a bien récité mentalement ; mal écrit, au contraire, parce que l'auteur y aura suivi une fausse accentuation. En effet, à lire certains passages d'Hégésias et de son école, cités par les critiques anciens comme modèles d'un style faux et affecté, on croit entendre un homme qui *accentuerait* à tort et à travers. Denys d'Halicarnasse, dans son traité *de Compositione verborum* (chap. 4), s'est servi d'un passage d'Hérodote pour faire sentir quelle est, même dans la phrase la plus simple, la conséquence de l'ordre des mots. Sans changer les termes, rien qu'en les transposant de différentes manières, il a su donner au style différentes nuances qui se rapprochent soit du caractère de Thucydide, soit de celui d'Hégésias. Voici l'imitation du style de ce dernier : Ἀλύαττου μὲν υἱὸς ἦν Κροῖσος, γένος δὲ Λυδῶς, τῶν ἐντὸς Ἄλυος ποταμοῦ τύραννος ἐθνῶν. Le nom d'Alyattès, placé au commencement de la phrase et suivi de la particule μὲν, se prononce avec un accent fort qui ne lui convient guère. On s'exprimerait de cette manière s'il s'agissait de relever la naissance d'un fils de César ou d'Alexandre. Porcie, voulant se montrer digne de la confiance de son époux, l'aborde en ces termes ; Ἐγὼ, Βροῦτε, Κάτωνος οὔσα θυγάτηρ εἰς τὸν σὸν ἐδόθηεν οἶκον (Plut. Brut. c. 13). Au reste, Alyattès fût-il un père très illustre, on ne fait pas ici un panégyrique, mais une généalogie. Si le nom d'Alyattès est trop mis en relief, celui de Crésus est trop effacé, et il ne pourrait garder cette place que s'il eût été question de Crésus dans les phrases précédentes, et que son nom ne fût répété que pour la clarté. Le mot τύραννος encore est caché très mal à propos au milieu du terme complexe : τῶν ἐντὸς Ἄλυος ποταμοῦ ἐθνῶν. Ces trois petites phrases répondent aux questions : quel est le père, quelle est la patrie, quel est l'empire de Crésus ? υἱός, γένος et τύραννος, voilà les trois *points de départ*, les trois cadres à remplir ; c'est une affectation étrange, et c'est en même temps une faute contre la clarté, que de placer le troisième point de départ au milieu des autres mots. Enfin, le mot ἐθνῶν, détaché de son groupe, précédé par un repos, et placé à la fin de la phrase, attire

sur lui un effort de voix disproportionné avec sa valeur. Mettons en regard de cet arrangement vicieux la disposition naturelle que présente Hérodote : Κροῖσος ἦν Λυδός μὲν γένος, παῖς δὲ Ἀλυάττου, τύραννος δὲ ἑθνέων τῶν ἐντὸς Ἀλυσ ποταμοῦ. Le changement dans le goût de Thucydide n'est pas considérable : Κροῖσος ἦν υἱὸς μὲν Ἀλυάττου, γένος δὲ Λυδός, τύραννος δὲ τῶν ἐντὸς Ἀλυσ ποταμοῦ ἑθνῶν. La marche de la phrase est un peu plus régulière dans ce dernier arrangement, puisque les points de départ précèdent dans les trois incisives. La marche d'Hérodote est un peu moins réfléchie, mais plus naturelle peut-être : ce n'est qu'après avoir dit : Κροῖσος ἦν Λυδός, qu'il s'avise de ranger les divers attributs de Crésus d'après trois points de vue. Enfin, pour parler de toutes les divergences, l'expression : τῶν ἐντὸς Ἀλυσ ποταμοῦ ἑθνῶν est plus ronde, plus *une* ; le tour : ἑθνῶν τῶν ἐντὸς Ἀλυσ ποταμοῦ est plus lâche, et aussi plus aisé. Denys a fait subir des changements semblables au reste de cette phrase ; mais nous n'osons prolonger une analyse qui n'a plus l'excuse de la nécessité.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVANT-PROPOS . . . . .	VII
INTRODUCTION . . . . .	1
CHAP. I. DU PRINCIPE DE L'ORDRE DES MOTS. . . . .	41
La marche syntaxique n'est pas la marche des idées . . .	<i>Ib.</i>
Essai d'une méthode pour rendre compte de la marche des idées. . . . .	19
Applications des remarques générales. . . . .	22
Des modifications que le génie particulier d'une langue peut apporter au principe de l'ordre des mots. . . . .	26
De l'ordre pathétique. . . . .	36
CHAP. II. DU RAPPORT ENTRE L'ORDRE DES MOTS ET LA FORME SYNTAXIQUE DE LA PROPOSITION. . . . .	41
Classification des langues sous le rapport de la construc- tion . . . . .	<i>Ib.</i>
De la place du verbe. . . . .	47
De la construction descendante et de la construction ascen- dante. . . . .	50
Quelle est la construction la plus parfaite? . . . . .	59
Constructions dans les langues libres. . . . .	62
De la période. . . . .	67
CHAP. III. DU RAPPORT ENTRE L'ORDRE DES MOTS ET L'ACCENT ORA- TOIRE. . . . .	73
De l'accentuation ascendante. . . . .	76
De l'accentuation descendante. . . . .	83
Des repos d'accent . . . . .	90
Un mot sur le nombre oratoire. . . . .	98
De la fausse accentuation . . . . .	99